l'unité

M 2805 - N° 512 - 7 F — L'hebdomadaire du Parti socialiste — 6 mai 1983

L'HOPITAL EN REANIMATION (page 2)

LES BONS COMPTES (DE LA NATION) FONT LES BONS CITOYENS (page 3)

F.L.N.C. OU COMMENT FINIR LA NUIT COFFRÉ... (page 5)



UNIVERSITES: LA GRANDE PEUR DU CHANGEMENT (page 6)

Affiche de Mai 68.

LA PATRIE DU "FEMINISME REEL" (page 12)


Pascal Lebrun

ETATS-UNIS: LE SPLENDIDE ISOLEMENT (page 14)

ARGENTINE I. LE TERRORISME D'ETAT ET LA MANIERE DE S'EN SERVIR (page 15)

LE FOOTBALL FRANÇAIS VIT AU-DESSUS DE SES MOYENS (page 18)

LE PREMIER "GISEMENT FRANÇAIS" COMMENCE A RAPPORTER (page 28)

EDITORIAL

LA FIEVRE ET LES BOUTONS

PAR CLAUDE ESTIER

« POUSSEE de fièvres », « La France s'énerve ». Tels étaient les titres de deux des principaux hebdomadaires politiques du dernier week-end. Manque de chance : dès lundi les internes et chefs de clinique décidaient de suspendre une grève qui durait depuis quarante jours. Quant aux agriculteurs, s'ils se livraient encore à quelques manifestations sporadiques — dont la violence ne sert pas leur cause —, ils étaient amenés, par la voix de François Guillaume, peu suspect de complaisance à l'égard du pouvoir, à prendre acte de la décision du gouvernement de réclamer à Bruxelles une réduction de 2 % des montants compensatoires.

Du coup, l'étrange campagne engagée autour de l'idée d'un « Mai 68 à l'envers » s'est brusquement dégonflée. Et ceux qui se voyaient déjà dans la rue à la tête de cortèges vengeurs ont provisoirement remisé leurs plans, instruits peut-être par le lamentable échec de la manifestation organisée le 1er mai par les petits patrons du pétainiste Gérard Deuil pourtant soutenue activement par des militants d'extrême droite, ceux-là mêmes qui s'efforcent jour après jour de dévoyer la grève des étudiants.

Du coup, les leaders de l'opposition se drapent dans un manteau de vertu. Ils protestent de leur légalisme, ils ne sont pour rien dans l'agitation de ces dernières semaines. Valéry Giscard d'Estaing explique aux étudiants américains pourquoi il a été battu il y a deux ans — c'est la faute aux jeunes et à la télévision ! — ; Raymond Barre murmure qu'il ne faut pas souffler sur le feu ; Jacques Chirac se tait et, si Bernard Pons laisse percer le bout de l'oreille dans une violente attaque contre le président de la République, il affirme tout aussitôt son respect des institutions.

Que signifie tout cela ?

D'abord que l'opposition n'a pas de stratégie précise. Elle est évidemment derrière tout ce qui peut gêner le gouvernement, mais elle s'arrête dès qu'elle risque d'être prise en flagrant délit d'appuyer sur les boutons. Faute de savoir elle-même où elle va, elle se contente d'encourager directement ou en sous-main un climat conflictuel qui alimente les gros titres — il est plaisant de voir « le Figaro » d'Hersant tenter tous les matins d'allumer le flambeau de la révolte — et entretient chez un grand nombre de Français l'idée, confuse et largement irrationnelle, que « ça va mal », ce que démentent les comptes de la nation (voir en page 3 l'article de Guy Perrimond).

Le gouvernement n'a précisément aucun intérêt à laisser se perpétuer ce climat fait lui-même

(suite en page 2)

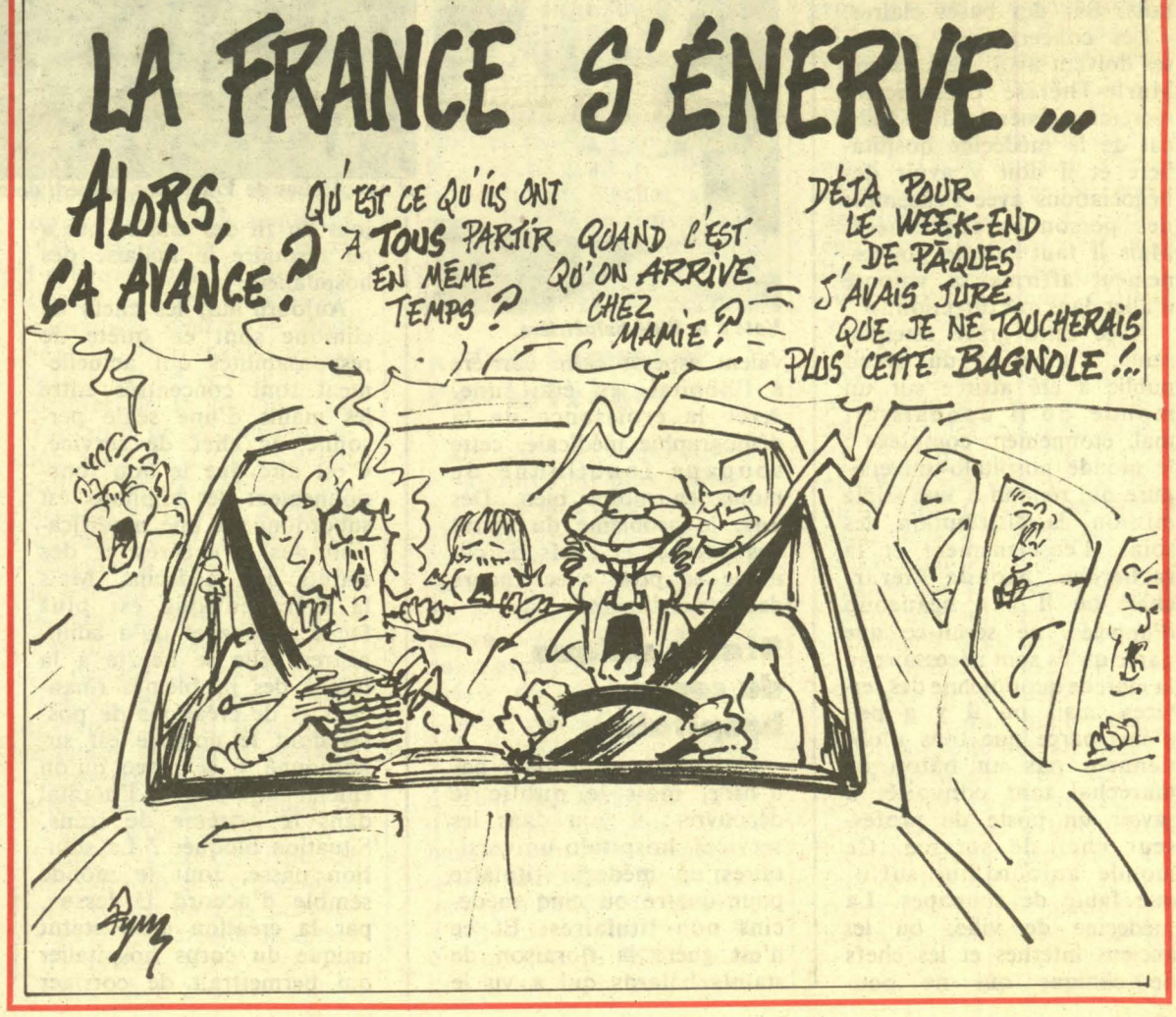

L'HOPITAL EN REANIMATION

La longue grève--suscitée davantage par la déception que par la défiance -- suspendue, il reste à mettre au point, sans tarder, les changements nécessaires au bon fonctionnement des hôpitaux

PAR PIERRE-YVES POINDRON

A une grosse majorité, les internes et les chefs de clinique ont voté mardi l'arrêt de leur grève qui aura duré six semaines. Il reste maintenant à mettre en œuvre une réforme que beaucoup attendent avec impatience sans avoir compris pourquoi elle avait tant tardé à se concrétiser. Ce n'est en effet pas le moindre paradoxe de ce mouvement d'avoir été suscité davantage par la déception que par la défiance, puis alimenté pêle-mêle par les revendications de certains qui pensaient que les choses ne se débloquaient pas suffisamment vite et par celles d'autres catégories qui jugeaient que, surtout, il ne fallait rien changer. La déception a vraisemblablement été levée lorsque les internes et les chefs de clinique réunis aux Assises nationales vendredi à Vincennes ont pris connaissance par la voix des médiateurs des dernières propositions gouvernementales. La création d'un corps hospitalo-universitaire de rang B étant écartée, un effort étant fait en ce qui concerne les postes à venir, rien ne faisait plus véritablement obstacle à la reprise de la concertation.

Il reste aujourd'hui à mettre au point les changements nécessaires au bon fonctionnement des hôpitaux. Sur des bases claires. « Les concertations promises doivent avoir lieu, estime Marie-Thérèse Chaumette, secrétaire générale du Syndicat de la médecine hospitalière et il doit y avoir des négociations avec l'ensemble des personnes concernées. Mais il faut que le gouvernement affirme sa volonté d'aller dans une direction. »

Avec cette grève retentissante, l'attention du grand public a été attirée sur un monde qu'il connaissait mal, étonnement complexe : le monde hospitalo-universitaire qui répond à une triple mission, la distribution des soins, l'enseignement et la recherche. Monde hiérarchisé où il y a beaucoup d'appelés, ne serait-ce que parce qu'ils sont nécessaires à la marche quotidienne des services, mais où il y a peu d'élus parce que tous n'obtiennent pas un bâton de maréchal tant convoité, à savoir un poste de professeur chef de service. Ce monde aujourd'hui suffoque faute de soupapes. La médecine de ville, où les anciens internes et les chefs de clinique qui ne pouvaient espérer faire carrière à l'hôpital, en était une. Avec la croissance de la démographie médicale, cette soupape fonctionne de moins en moins bien. Dès lors, le problème du statut des internes et chefs de clinique se pose avec encore davantage d'acuité.



Les médiateurs avec Pierre Mauroy, Pierre Bérégovoy et Alain Savary, et aux Assises de Vincennes, samedi dernier.

Pascal Lebrun



Sygma

Vote à la Pitié-Salpêtrière.

Statut unique du corps hospitalier

Ce problème ne date pas d'hier, mais le public le découvre : il y a dans les services hospitalo-universitaires un médecin titulaire pour quatre ou cinq médecins non titulaires. Et ce n'est guère la floraison de statuts batards qui a vu le jour au fil des années qui a pu résoudre le malaise des hospitaliers.

Aujourd'hui, les chefs de clinique sont en quête de responsabilités qui actuellement sont concentrés entre les mains d'une seule personne, le chef de service. C'est dire que le bon fonctionnement des hôpitaux est subordonné à une modification des structures et des statuts des médecins. Mais la thérapeutique est plus facile à énoncer qu'à administrer. Elle se heurte à la fois à des problèmes financiers et de créations de postes dont le nombre est subordonné à la place qu'on entend faire jouer à l'hôpital dans le système de soins. Situation bloquée ? La solution passe, tout le monde semble d'accord là-dessus, par la création d'un statut unique du corps hospitalier qui permettrait de corriger des aberrations telles qu'à des fonctions analogues correspondent des statuts différents.

Pour autant, ce statut unique ne signifie pas l'introduction d'un égalitarisme dont personne ne veut.

Parallèlement, les différents partenaires de la concertation auront à réfléchir aux moyens de mieux utiliser le potentiel hospitalier et donc à réfléchir sur le concept de « départementalisation », structure qui pour certains, dont le S.m.h., devrait favoriser les échanges entre services et favoriser au sein de chaque service un travail d'équipe.

Quoi qu'il en soit, les négociateurs auront fort à faire pour que l'inertie ne pèse pas de tout son poids dans les conversations. Le *statu quo* pourtant ne contenterait personne à long terme. ●

(suite de la page 1)

d'une somme de mécontentements catégoriels. C'est la raison pour laquelle Pierre Mauroy, après avoir désigné des médiateurs au-dessus de tout soupçon, a présenté de nouvelles propositions aux médecins à la fin de la semaine dernière et qu'il a décidé mardi de faire un geste en direction des revendications paysannes. On a parlé aussitôt de «concession» comme si c'était une faute de la part du Pouvoir. Aurait-on préféré qu'il ait recours à la répression ?

Le retour à un calme relatif — et sans doute momentané — était une condition nécessaire pour assurer la réussite du plan de rigueur dont le président de la République rappelait il y a quelques jours qu'il n'est pas une politique en soi mais un moyen de franchir une passe. Ce plan, dont les derniers sondages montrent qu'il n'est pas si mal reçu par l'opinion, se heurte à une conjoncture internationale difficile aggravée par le désordre des monnaies auquel on voudrait espérer, sans trop y croire, que le prochain sommet de Williamsburg (voir en page 14) *apportera un élément de réponse. Au moins faut-il qu'à l'intérieur de notre pays toutes les énergies soient mobilisées. C'est d'abord le problème du gouvernement, certes, mais c'est aussi celui des syndicats qui ont pu constater lors de la manifestation unitaire du 1er mai qu'au-delà de la diversité des mots d'ordre les travailleurs demeurent attachés aux réformes économiques et sociales intervenues depuis le 10 mai 1981, dont ce sera mardi prochain le deuxième anniversaire. C'est enfin, bien entendu, le problème des parts de la majorité et d'abord du P.s. dont le prochain congrès ne doit pas être un terrain d'affrontements entre anciens ou nouveaux courants mais une occasion de définir de nouvelles perspectives sur la voie du changement ouverte il y a deux ans.* ●

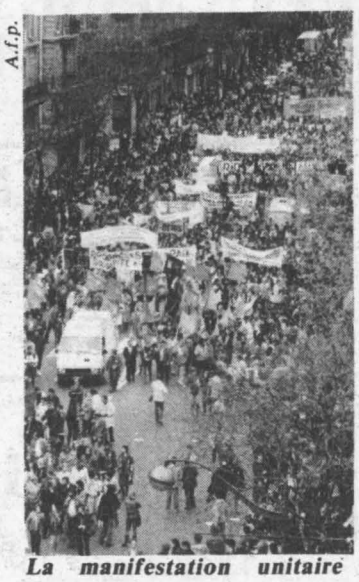

A.f.p.

La manifestation unitaire du 1er mai.

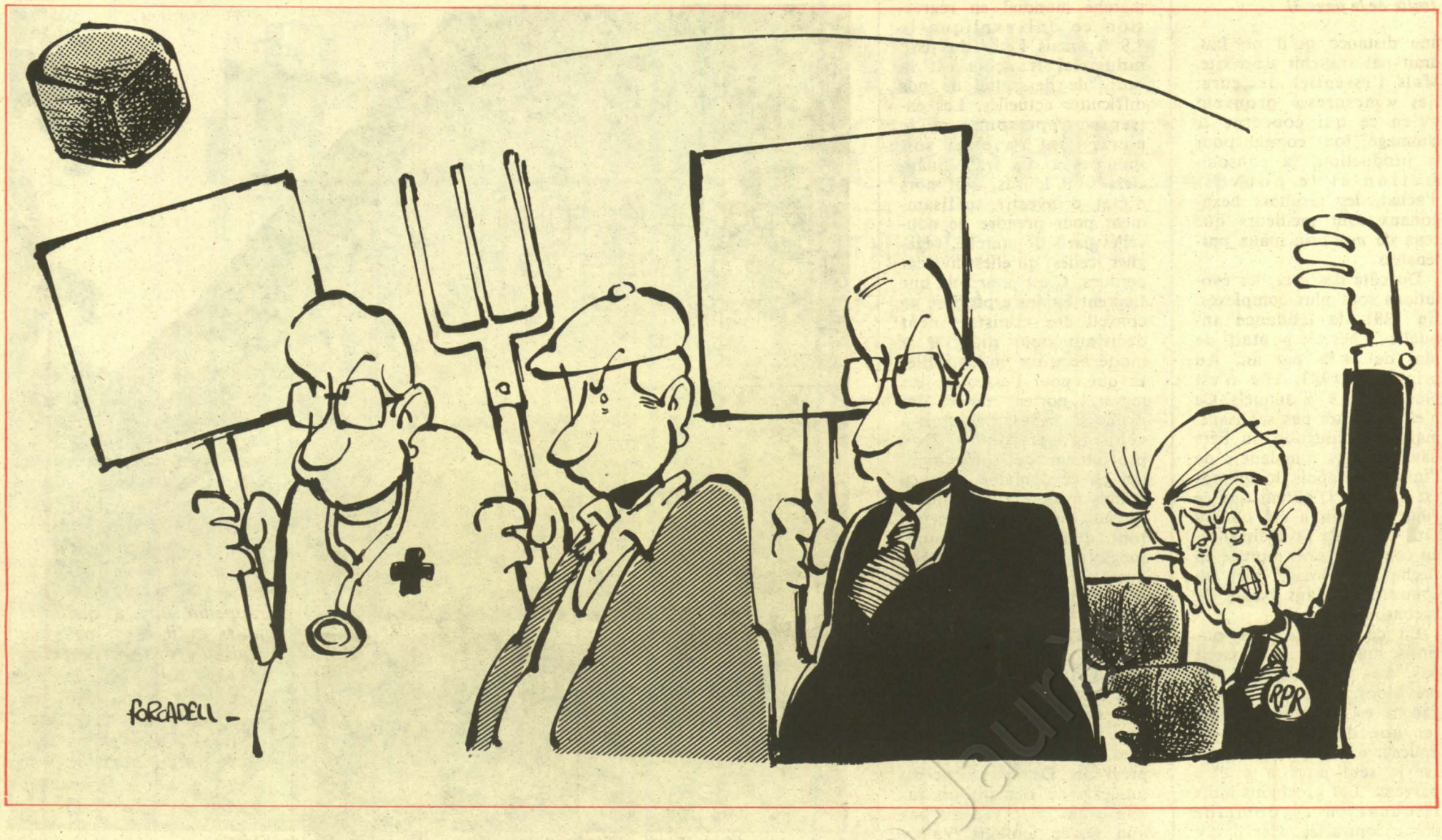

LES BONS COMPTES (DE LA NATION) FONT LES BONS CITOYENS

Les résultats – pas les prévisions – prouvent que la gauche est parvenue à opérer une décélération "en douceur" et que la France est le seul pays à y être parvenu...

PAR GUY PERRIMOND

QUELLE différence y a-t-il entre la prévision et la mesure ? Vieille question qui a rendu bon nombre de conjoncturistes prudents. Très prudents. Mais question d'une actualité brûlante lorsque l'on compare les résultats français — par exemple ceux rendus publics par les comptes de la nation pour 1982 — à l'idée que se font les Français de l'état de l'économie. Or, en ce domaine, si le vécu pèse — sur la perception du chômage ou de l'inflation — il est évident que l'utilisation faite par la droite — et par les médias — des « prévisions » n'est pas sans conséquence.

Tout au long de l'année 1982, « on » a annoncé aux Français que la production et leur niveau de vie allaient baisser. Il ne se passait pas une semaine sans qu'ici ou là, ou partout à la fois, on affirmât que l'année allait être noire, la suivante étant qualifiée de « terrible ». Et à force d'entendre, de lire, que les résultats seraient mauvais... les Français l'ont cru. Un sondage B.v.a. réalisé début avril indique que 34 % des personnes interrogées jugent que les résultats obtenus par le gouvernement français dans le domaine économique sont plutôt moins bons que ceux atteints par les autres gouvernements occidentaux. Certes, 15 % de l'échantillon estiment que ces résultats sont plutôt meilleurs, 37 % ne pensent ni l'un ni l'autre et 14 % ne se prononcent pas. On aurait pu penser que le 37 % serait mis en avant, mais ne faisons pas la fine bouche et ne parlons surtout pas de manipulation de l'information ! Retenons un seul fait : 15 % seulement des Français pensent que le gouvernement actuel fait mieux que ses voisins.

Que s'est-il passé depuis mai 1981 dans le domaine économique ? Quelle a été l'évolution de la situation française par rapport à celle de ses principaux partenaires ? Les comptes de la nation 1982, des séries d'indices mensuels peuvent permettre de dresser un tableau sans fard des efforts, des succès, des faiblesses.

Du côté de la P.i.b., une « surprise ». Tout au long de l'année, « on » avait affirmé que de ce côté-là il n'y avait rien à attendre. La croissance de la production serait nulle, dans le meilleur des cas elle atteindrait, péniblement, 0,5 %. Or, tout compte fait, il apparaît que cette croissance a été de 2 %. En ce domaine, essentiel, la France a donc fait mieux que ses partenaires. Et cela, tout en entreprenant des mutations structurelles — nationalisation, etc. — qui, on le sait, ne donnent pas de résultat immédiat.

Voyons l'évolution de la consommation. D'abord souvenons-nous : tout au long du second semestre 1982, la droite n'a cessé d'affirmer que le pouvoir d'achat — donc la consommation des salariés — allait baisser, baissait, avait baissé. Que révèlent les comptes de la nation ? La croissance de la consommation a été de 2,7 %. Ce qui prouve que la demande des ménages a été pour le moins soutenue. Peut-on dès lors continuer à parler de baisse du pouvoir d'achat ? Certes, au mois le mois, des variations peuvent être recensées. La période du blocage des prix et des revenus, par exemple, a pu donner à certaines catégories sociales l'impression d'une baisse. Mais étalée sur l'année et compte tenu des transferts sociaux, il est difficile de prétendre qu'en ce domaine, tout comme pour la production, le gouvernement actuel fait moins bien que ses voisins. A moins de vouloir justifier l'attitude d'une quinzaine de bouchers et de charcutiers qui sont allés déverser, la semaine dernière, une tonne de mou de veau au siège du C.e.r.c. (Centre d'études et de recherche des coûts). Leur motif ? Ils n'appréciaient pas l'utilisation faite de chiffres rendus publics. Car le C.e.r.c. avait révélé que leur pouvoir d'achat s'était accru de 5 % en trois ans et que pour la seule année 1982 leurs revenus avaient augmenté de 17 %.

« Voir comment fait la France ? »

Du côté des salariés, les évolutions sont plus claires : pour eux la transparence est de règle. Compte tenu de l'évolution des prestations sociales, le revenu disponible des ménages a enregistré un gain réel de 2,5 %. Ce qui n'exclut pas des « inégalités » au sein du monde salarial. Globalement, l'effort de solidarité a permis d'améliorer le pouvoir d'achat des smicards, alors que celui des cadres a baissé : les hauts fonctionnaires ont subi pour leur part une baisse du pouvoir d'achat de l'ordre de 2,5 % durant l'année 1982. Mais l'évolution de la consommation et celle de l'épargne, en particulier de l'épargne populaire mesurée à l'évolution du livret rose, prouvent qu'en 1982 le couple pouvoir d'achat-consommation n'a pas marqué de recul. Bien au contraire, ce qui n'est pas le cas chez nos voisins.

Faut-il parler du chômage ? Cette semaine s'est tenue à Paris une conférence des ministres du Travail européen. La France est un des rares pays présents à avoir réussi à freiner d'une manière significative le nombre de ses chômeurs. Avec un taux de 8,6 % de la population active, c'est également un des très rares pays de l'O.c.d.e. à être resté nettement en dessous de la barre des 10 %. Car des Etats-Unis à l'Espagne en passant par les Pays-Bas, le Canada ou le Royaume-Uni on trouve aujourd'hui un chômage à deux chiffres. Et si les mesures sociales — contrats de solidarité, retraite — y sont pour beaucoup, la droite devrait éviter de les critiquer : les autres pays de la Communauté viennent, depuis le début de l'année, « voir comment a fait la France ». De là à croire que l'effort entrepris ici va se généraliser, il y a

(suite en page 4)

(suite de la page 3)

une distance qu'il ne faudrait pas franchir trop vite. Mais l'essentiel demeure. Les « mesures » prouvent qu'en ce qui concerne le chômage, tout comme pour la production, la consommation et le pouvoir d'achat, les résultats hexagonaux sont meilleurs que ceux de nos principaux partenaires.

Du côté des prix, les évolutions sont plus complexes. En 1981, la tendance annuelle « héritée » était de plus de 14 % par an. Au printemps 1983, elle n'est plus que de 9 % annuels. Ce n'est peut-être pas suffisant, mais une réduction du tiers dans un pays « malade » de l'inflation depuis longtemps est à noter. D'autant que ce coup de frein a été obtenu sans chute de la croissance, au contraire, sans montée en flèche du chômage, bien au contraire, et sans baisse de la consommation !

En ce domaine, les potions magiques n'existent pas. Les résultats, pas les prévisions, prouvent que la gauche est parvenue à opérer une décélération « en douceur ». Et que la France est le seul pays à y être parvenu. Les prochains mois risquent en ce domaine d'être contrastés. Car il n'y a pas d'automatisme immédiat entre les efforts et les résultats. En mars, le 0,9 % de hausse des prix doit être pris pour ce qu'il est : il enregistre des augmentations autorisées à la sortie du blocage, plus celles qui interviennent traditionnellement en début d'année. Faut-il rappeler que depuis 1979 aucun indice de mars n'a été inférieur à 1 % et qu'il faut remonter à 1975 pour trouver un 0,9 %. Pour avril, rares sont les spécialistes qui s'attendent à un « bon chiffre ». Ce n'est qu'à partir de mai et juin que de nouveaux bons résultats permettant de faire baisser, une fois de plus, l'indice annuel seront enregistrés. Reste ce qu'il est convenu d'appeler le différentiel d'inflation, l'évolution entre l'inflation mesurée en France et celle mesurée chez nos partenaires, et en premier lieu la R.f.a. En ce domaine, des efforts — ceux portant sur les causes structurelles de l'inflation — sont à faire. Avec un différentiel de l'ordre de 5 %, les jugements « étrangers », ceux sur notre monnaie, par exemple, demeureront défavorables.

Même chose pour le commerce extérieur. En 1982, les importations ont grimpé plus vite que prévu. Les experts s'attendaient à une baisse (- 0,2 %), il y eut une hausse (+ 0,2 %). Quant aux exportations, elles ont chuté : - 3,9 % au lieu des + 0,4 % attendus. Et que l'on ne parle pas des coûts salariaux : leur hausse a été plus faible en 1982 qu'en 1981 ! A la base de ce « mieux », il y a la croissance de la productivité horaire. Cette dernière a augmenté de 4,6 % en 1982, soit le double de l'année précédente.

C'est donc dans le domaine des échanges que la situation est la plus délicate. Non seulement il est plus difficile d'exporter dans un marché mondial en régression ce qui explique le 3,9 %, mais l'état du tissu industriel français est la cause de l'essentiel de nos difficultés actuelles. Les entreprises, personne ne le niera, sont en effet soit soumises à des frais financiers trop lourds, soit hors d'état d'investir suffisamment pour prendre de nouvelles parts de marché, regagner celles qu'elles avaient perdues. C'est pour cela que Laurent Fabius a proposé au conseil des ministres neuf décisions pour aider à la modernisation industrielle. Et que, pour l'essentiel, ces mesures portent sur le domaine financier. Les mois à venir montreront si l'on peut obtenir des succès rapides en ce domaine. Mais il semble évident aux conjoncturistes que les résultats seront, d'un mois sur l'autre, inégaux. La droite continuera donc à utiliser tantôt le déficit, tantôt les prix, puis le pouvoir d'achat et enfin le chômage pour prouver que rien ne va. Au mépris des réalités mesurées et d'une analyse d'ensemble.

Il ne faut pas s'en étonner. Durant de longues années, la droite a vécu sur la prévision. De la « sortie du tunnel » au demain on rasera gratis, il n'y avait pas loin. En ce domaine, Valéry Giscard d'Estaing était devenu expert. Passée dans l'opposition elle a conservé ses habitudes. En fragmentant son discours, en annonçant le pire, mais chaque fois dans un domaine précis elle pouvait tout à la fois renforcer les craintes et les égoïsmes corporatifs, éviter d'être jugée sur un discours global donc sur des propositions, sur un projet.

Il est important que la gauche, face au catastrophisme et à la parcellisation voulue par la droite, s'applique à montrer la cohérence globale de ses actes, qu'elle marque les limites des revendications catégorielles, et surtout sans tomber dans l'illusion d'une réussite à venir, qu'elle montre que les « acquis de mai 1981 » ne portent pas seulement sur les problèmes « structurels ». En deux ans, la France a réussi, sans « casser la machine », à obtenir des résultats. Il serait illogique, parce que la droite le nie, de l'oublier. Et de ne pas le faire comprendre aux Français. Car si l'on veut que ces derniers participent aux efforts collectifs, faut-il encore qu'ils aient une claire conscience des résultats déjà obtenus.

Pour les enfants du Salvador et de l'Afghanistan

L'association du 21 juin a été créée en 1982 à l'initiative de Danielle Mitterrand pour répondre aux demandes de soutien à des projets qui lui sont adressés principalement par des associations, groupements, etc. du tiers monde. Son objet : la défense des libertés et le rayonnement de la France dans le monde.

Deux projets très sérieux ont retenu toute son attention et dans un premier temps c'est pour le Salvador et l'Afghanistan que l'association lance sa première campagne nationale : il s'agit de procurer du matériel scolaire (livres, cahiers, crayons, tableaux noirs, craies, etc.) aux enfants de ces deux pays déchirés par la guerre.

Le souci des organisations qui sont venues en France présenter ces projets est de ne pas permettre que des générations d'enfants soient absentes de l'évolution et de la transmission de la culture de leur pays.

Envoyez vos dons à : CCP Paris 1837209 X Association du 21 juin 217, bd Saint-Germain, 75007 PARIS Tél. 544.56.54.

Gamma



1er mai 1983, Pierre Mauroy, Premier ministre, dépose une gerbe au Mur des Fédérés.

PARTI SOCIALISTE

COMMENT SE PRÉPARE UN CONGRÈS

C'EST donc à Bourg-en-Bresse, ville conquise en 1977 et conservée en mars 1983 par Louis Robin, que se tiendra, du 28 au 30 octobre, le prochain congrès du Parti socialiste.

A en juger par un certain nombre de prises de positions récentes, articles de presse ou textes de « réflexions », on pourrait croire que le débat préparatoire à ce congrès est déjà largement engagé. Il n'est donc pas inutile de rappeler le calendrier de cette préparation, tel qu'il a été établi par le bureau exécutif du Parti.

Le 30 mai a été retenu comme date limite de remise des textes de propositions (contributions nationales et fédérales) et des propositions de réformes statutaires. Toutes ces contributions seront publiées dans un numéro spécial du « Poing et la Rose » adressé à tous les adhérents au début de juin, afin d'être discutées, sans vote, dans les sections.

Le Comité directeur chargé d'étudier les possibilités de synthèse entre ces différents textes se réunira le 10 septembre et, en fonction de ses résultats, les motions définitives devront être déposées trois jours plus tard. Elles seront à leur tour adressées à tous les adhérents pour discussion et, cette fois, vote dans les sections. Les congrès fédéraux seront convoqués pour le 15 octobre et les assemblées générales de motion pour la semaine suivante, c'est-à-dire quelques jours avant que s'ouvre le congrès lui-même.

Tel est le mécanisme de préparation d'un congrès du P.s. Apparemment complexe, il est pourtant le seul qui assure un débat démocratique avec aller et retour entre la base et la direction du parti. Aucune autre formation politique ne peut se prévaloir d'une telle démocratie interne. C'est d'ailleurs parce que la pratique du P.s. en ce domaine est exceptionnelle qu'elle est souvent mal comprise et que la presse s'empare de la moindre déclaration ou du moindre texte pour mettre l'accent sur des divergences entre socialistes.

Il est, certes, tout à fait souhaitable dans la période actuelle que ce débat interne demeure dans un cadre précis et ne nuise pas à la nécessaire cohésion du parti majoritaire autour du gouvernement. Mais le congrès de Bourg-en-Bresse est aussi l'occasion de poser un certain nombre de problèmes qui sont ceux de l'avenir du pays et qui concernent donc l'ensemble des Français. Il va sans dire que, dès les prochaines semaines, « l'Unité » ouvrira largement ses colonnes à la discussion des militants.

ANTOINE VIOLET

DELEGUES ET MANDATS

Au congrès de Bourg-en-Bresse, chaque fédération disposera de :

1 délégué pour un nombre de cotisants au moins égal à 50 et inférieur à 100 adhérents,

2 délégués pour un nombre de cotisants au moins égal à 100 et inférieur à 250 adhérents,

1 délégué pour 250 adhérents supplémentaires ;

1 délégué, éventuellement, pour la dernière fraction inférieure à 250 mais égale ou supérieure à 125.

Dans les délibérations du congrès national et de la convention nationale, le vote par mandats est de droit s'il est réclamé par le dixième des délégués.

F.L.N.C. OU COMMENT FINIR LA NUIT COFFRÉ...

Telle pourrait être la nouvelle signification du sigle des indépendantistes si l'on en juge par le foudroyant succès des policiers sur les terroristes corses

PAR PAUL LEDUC

SUR les quatorze sympathisants du F.l.n.c. arrêtés par la brigade criminelle du commissaire Jacques Genthial, quelques heures à peine après les attentats commis dans la nuit du 28 avril à Paris, Créteil, Alfortville, Marseille et Aix-en-Provence, huit ont été inculpés pour leur participation à cette « nuit bleue ». Pour les séparatistes, cette dernière action s'apparente donc fortement à une opération boomerang.

Vendredi 29 avril, au matin. L'opinion apprend qu'une quinzaine d'attentats viennent d'être commis sur le continent au cours de la nuit. Leurs objectifs : des banques, des gares, des sièges de compagnie aérienne et, autre cible symbolique, la mairie d'Alfortville — où l'engin fut désamorcé à temps — dont le premier élu n'est autre que Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la Sécurité publique.

Vendredi en fin de matinée, le F.l.n.c. — organisation dissoute le 5 janvier dernier — revendique ces attentats. Et il annonce, pour qui n'aurait pas compris, qu'il reprend ses opérations sur le continent. La fermeté de ton vise à impressionner. Pourtant, le Front n'obtiendra pas l'effet escompté. D'abord parce que beaucoup considèrent ce « choix » du continent comme plus ou moins dicté par la présence dissuasive dans l'île de Robert Broussard et son équipe. Ensuite, parce que cette revendication a été précédée par la nouvelle d'un coup de filet policier prometteur parmi les séparatistes corses de la capitale.

Une course de vitesse s'engage. Les enquêteurs disposent de 48 heures pour rassembler les preuves de la culpabilité éventuelle des personnes gardées à vue. En fait, la chance n'était pas du côté des terroristes. Jeudi 28 avril, peu avant minuit, les hommes de l'Office central de répression de la fausse monnaie interrogent un truand, Alain Dablemont, 34 ans. Lorsqu'ils l'ont interpellé, un peu plus tôt, cet homme transportait dans sa mallette 4 430 faux billets de 100 dollars (soit pour environ 3,25 millions de francs). Dablemont explique bientôt : « Je ne suis pas un truand. Ces billets étaient destinés à financer le F.l.n.c. D'ailleurs, ça va péter cette nuit en France. »

Aussitôt, l'Office de la fausse monnaie alerte le patron de la « Crim », Jacques Genthial. C'est le branle-bas de combat. A peine les premières explosions de la « nuit bleue » retentissent-elles que plusieurs dizaines d'hommes de la brigade criminelle, de la 6e section de la P.j. et des Renseignements généraux sont déjà sur la brèche. Première destination : le lycée d'enseignement professionnel des métiers de la chimie, rue Boutroux, à Paris (XIIIe arrondissement). Selon les déclarations de Dablemont, le concierge de l'établissement, François Marcelli, 35 ans, a mis une cave de ce lycée à la disposition du F.l.n.c. Les enquêteurs y découvrent, en effet, du matériel qui a servi à l'impression des faux dollars, 18 détonateurs, des cachets et des documents du F.l.n.c. Marcelli reconnaît que c'est dans ce local qu'il a confectionné les engins de la « nuit bleue » sous la direction technique de François Gaggini, 42 ans. Ce dernier, responsable du F.l.n.c. à Paris avant mai 1981, est bien connu des policiers. Ils ignoraient par contre le nom de son successeur, Jean-Dominique Gladieux, 31 ans, auquel ils vont passer les menottes peu après. Gladieux se révèle une très bonne prise. Il admet bientôt qu'il a lui-même participé à la fabrication des bombes puis déposé l'engin de la gare de l'Est et les trois d'Alfortville (dont un seul a explosé, dans la boîte à lettres de l'« Union des banques à Paris »). Les inspecteurs découvrent aussi chez lui la clé d'un box du 99, avenue du Général-Leclerc (XIVe), là même où deux desperados d'Action directe avaient planqué de gros calibres. Sans doute un effet du hasard...

Dans ce box, les policiers découvrent onze kilos d'explosifs, cinq pistolets mitrailleurs et deux revolvers. Plus surprenant, ils y saisissent le plan du système électrique d'alarme de l'Elysée. Bien que ce système ait été changé depuis deux ans, l'origine de cette fuite inquiétante fait l'objet d'une enquête très serrée.

Pendant ce temps, d'autres hommes de la « Crim » remontent d'autres pistes et interpellent Jean-Pierre Bustori, 32 ans, et Edmond Perfettini, 26 ans. Tous deux reconnaissent être les auteurs de l'attentat de la gare Montparnasse. Dans le bureau de Bustori, employé au commissariat général du Plan, les inspecteurs découvrent une vingtaine de détonateurs. Et ce fonctionnaire peu banal les conduit ensuite jusqu'au pavillon de ses parents à Romilly (Aube). Ils y déterrent, dans le jardin, seize kilos d'explosifs, vingt détonateurs, une mitraillette et deux revolvers. Cette piste très payante, les enquêteurs la doivent à un « tuyau » des R.g. D'après la thèse policière, selon laquelle le hasard aurait très bien fait les choses, des inspecteurs des R.g. auraient justement procédé, jeudi en fin d'après-midi, à une « filature de routine » de Bustori. Une filature au cours de laquelle ils ont vu Bustori rencontrer un ami et se rendre à la gare Montparnasse... où une explosion a retenti quelques heures plus tard.

Enfin les policiers vont mettre la main sur d'autres comparses. Jacques Dupuy, 48 ans, imprimeur bien connu des spécialistes pour ses penchants de faussaire, a « signé » le tirage des faux dollars. Mathieu Gavi, 35 ans, a poussé le militantisme jusqu'à prêter son appartement pour massicoter et mettre en liasses les billets verts.

Devant l'accumulation des preuves rassemblées par les policiers, Jean-Dominique Gladieux décide d'avouer, samedi après-midi. Se présentant solennellement comme le nouveau patron du F.l.n.c. à Paris, il a revendiqué la responsabilité des attentats. Et celle de la fabrication des faux dollars, uniquement destinés, selon lui, à financer le fonctionnement du Front. Il n'empêche que la fabrication de fausse monnaie, à cette échelle et réalisée par un faussaire du milieu, ne contribue pas à améliorer l'image d'un F.l.n.c. dont les liens notoires avec des truands sans idéal ont, depuis quelques mois, ébranlé bien des sympathisants.

Le juge d'instruction, Yves Corneloup, est désormais chargé de deux informations judiciaires, l'une pour « contrefaçon de billets de banque étrangers », l'autre pour « association de malfaiteurs, destruction ou dégradation de biens mobiliers ou immobiliers..., détention et transport d'armes, de munitions et d'explosifs ». Toutes peines passibles de vingt ans d'emprisonnement.

On comprend la satisfaction de Joseph Franceschi et Gaston Defferre qui, devant ce succès fulgurant, ont chaudement félicité les policiers. Même si l'enquête n'a pas bénéficié des mêmes coups de pouce à Marseille, le F.l.n.c. aura sans doute quelque peine à se remettre du rude coup qui vient de lui être porté sur le continent. Après la réussite de Broussard, celle de Genthial a prouvé aux séparatistes qu'un malheur ne vient jamais seul. ●



A.f.p.

Attentat à Alfortville,

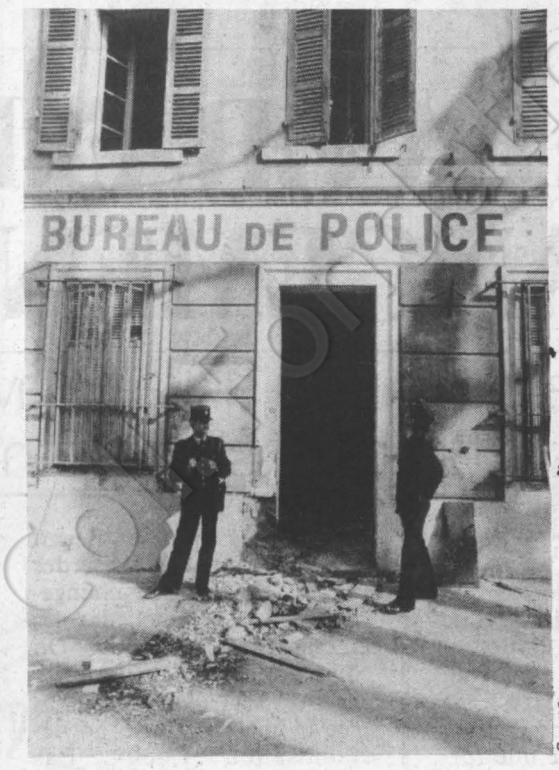

Sygma

à Marseille



Keystone

et à la gare Saint-Lazare.

Gamma



Alain Savary.



UNIVERSITES : LA GRANDE PEUR DU CHANGEMENT

Une réforme qui remanie aussi profondément que celle d'Alain Savary ne pouvait que faire des clapotis... que la droite voudrait bien transformer en lame de fond

PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

UN Mai-68 à l'envers ? La formule peut faire sensation mais ne recouvre en rien la réalité. Il est plus opportun de parler d'agitation dans les milieux estudiantins. Une agitation qui, même si la droite essaie d'en tirer bénéfice, doit être avant tout comprise comme l'expression d'une angoisse. Comme si le projet de réforme de l'enseignement supérieur avait servi de détonateur dans un milieu qui souffre depuis plusieurs années déjà de manque de moyens et d'une anxiété bien compréhensible en ces temps de crise économique et de chômage des jeunes.

Pas étonnant d'ailleurs que ce soit la droite qui, la première, ait levé l'étendard de la révolte contre un projet de réforme que les organisations de gauche ont approuvé dans son ensemble. Car, dans ses grandes lignes, le projet de loi apporte des changements fondamentaux et attendus depuis longtemps. En définissant un grand service public, la réforme choisit de coordonner et d'organiser les relations entre les établissements universitaires, les grandes écoles et les formations d'ingénieurs que la loi de 1968 avait laissées hors de son champ. En refusant de limiter, en quelque manière que ce soit, l'accès à l'enseignement supérieur, en affirmant son souci de justice sociale, le projet souhaite aussi redresser les inégalités de la formation initiale et élever le niveau culturel général du pays. Elle parle donc de démocratisation et d'ouverture. Deux notions qui se retrouvent dans l'organisation même des établissements universitaires : démocratie interne, ouverture au monde extérieur, insertion aux niveaux départemental et régional, autonomie, tout cela garantissant la diversité de l'Université et sa capacité d'adaptation.

Enfin, la loi souhaite consacrer la professionnalisation des études universitaires, leur adaptation à la vie professionnelle. Ainsi, le premier cycle serait avant tout un cycle d'orientation, mais on a voulu en valoriser le diplôme en y faisant une place plus grande à l'apprentissage des modes de travail et en offrant à ceux qui ne souhaiteraient pas poursuivre dans le second cycle une formation professionnelle de durée limitée destinée à favoriser l'insertion.

Une réforme qui remanie aussi profondément un milieu déjà fragile devait obligatoirement faire des vagues. La peur du changement existe, même chez les étudiants de gauche. On comprend donc que la droite ait trouvé ici un terrain propice à une entreprise de déstabilisation évidente. Pas étonnant non plus que les étudiants en médecine et en droit soient les fers de lance de cette agitation, plus par réflexe conservateur, de la part de jeunes issus des milieux les plus aisés, que par réaction politique pure.



A.f.p.

Il aura suffi de laisser courir le bruit d'une volonté de casser les études de droit pour provoquer une levée de bouclier. En fait, le projet consiste à créer les conditions d'une spécialisation progressive au cours des quatre semestres du premier cycle, mais personne n'a encore parlé de supprimer le Deug de droit. « Nous savons seulement qu'il y aura moins de Deug après la réforme, mais nous ne savons pas encore combien il y en aura », dit-on au ministère. Le bruit qui a couru — et court encore — d'un regroupement des études de premier cycle en cinq diplômes seulement est absolument sans fondement.

La manipulation des organisations et des partis de droite est d'autre part évidente. Comment expliquer qu'il ait suffi de trois jours après la rentrée en province pour qu'apparaisse une coordination nationale dans quatorze facs de droit, pour la grève générale et contre le

projet Savary ? Une coordination dans laquelle des éléments R.p.r., U.d.f. et d'extrême droite ont joué un rôle déterminant.

Pendant quelques jours, cette coordination a occupé seule le terrain, certains étudiants peu politisés ou même de gauche ont manifesté à ses côtés. Mais il faut sans doute s'attendre à les voir se désolidariser de ceux qui scandaient la semaine dernière : « Allez casser du bougnoule à Aulnay, nous sommes des étudiants français ! »

Les organisations de gauche, elles, ont fait du problème de la sélection entre les premier et deuxième cycles leur cheval de bataille. Référendum pour l'une, pétition pour l'autre : dans leur écrasante majorité, les étudiants sont contre l'institution de tout concours ou de tout numerus clausus. Et ne risquent pas de suivre, sur ce point, les organisations de droite qui, comme le R.p.r., souhaitent un examen d'entrée à l'Université.

Contre l'article 13 de la loi qui prévoit que l'admission dans les formations de deuxième cycle « dépend des capacités d'accueil de l'établissement et tient compte des débouchés prévisibles » et que, pour certaines d'entre elles, un concours ou un examen du dossier du candidat pourra être instauré, les arguments ne manquent pas. « Que signifie la notion de débouchés dans les disciplines fondamentales ? » s'interroge Philippe Plantagenest, au bureau national de l'U.n.e.f.-I.d. (Indépendante et démocratique, qui regroupe des socialistes et des trotskistes). Il s'inquiète également des « critères à court terme » qui pourraient définir ces débouchés.

Nul n'ignore en effet la difficulté de prévoir les besoins d'un pays en diplômés à l'échéance d'une dizaine d'années. Et, en période de chômage, les débouchés se réduisent nécessairement. Faut-il pour autant diminuer le nombre de diplômés ? Non, répondent les syndicats de gauche qui constatent que plus un diplôme est élevé, meilleure est l'insertion professionnelle, même si la chaîne qui va de la formation à l'emploi est plus complexe et moins bien connue qu'autrefois, et même si on note ces dernières années une certaine déqualification à l'embauche. Mais, contrairement à toute ce qui a été répété, l'Université ne fabrique pas de chômeurs.

La crainte, à l'U.n.e.f.-I.d., est de voir s'instaurer une « université à deux vitesses » si les établissements pouvaient décider seuls de leurs capacités d'accueil. En province, cela remettrait en cause le service public. Et on sait que la mobilité géographique reste en France très liée au revenu.

Ces militants luttent aussi contre une idée que semblent partager les inspirateurs de la loi : concours et sélection signifient élévation du niveau. « En fait, la sélection n'est jamais évolutive et on a vu en médecine qu'il n'y avait pas meilleure qualification après l'instauration du concours en deuxième année. La sélection s'opère sur des matières faciles à noter, comme les maths ou la chimie, qui ont en fait assez peu de sens pour de futurs médecins. » Philippe Plantagenest explique d'autre part que, depuis l'instauration de ce concours, il y a moins, en médecine, d'enfants d'employés, d'ouvriers ou d'agriculteurs...

La chose, elle non plus, n'est pas neuve : on sait parfaitement que les enfants des classes favorisées se tirent toujours mieux de mécanismes de sélection qui sont taillés à leur mesure. « Eux seuls profiteront des réflexes malthusiens sur lesquels se crisperont les plus conservateurs dans le milieu enseignant », constate également Patrick Frédençon, du S.g.e.n.-C.f.d.t.

Une réécriture de l'article 13 est donc à l'ordre du jour. Bien que le gouvernement, au cours des phases de consultation antérieures, ait été très ferme sur ce point, considérant que certaines filières, techniques en particulier, ne peuvent offrir qu'un nombre limité de places. « Il faudrait sinon renoncer à toute filière professionnelle et à la formation d'ingénieurs », explique le chargé de l'enseignement supérieur auprès du ministre. L'Assemblée nationale risque pourtant de passer outre lorsque le texte va lui arriver en première lecture, à la fin du mois.

Reste enfin un énorme point en suspens qui soulève bien des inquiétudes à gauche : les moyens financiers. « On sait que le taux d'encadrement varie de un à quatre-vingt-trois pour une même discipline selon les universités », constate l'U.n.e.f.-I.d. qui cite encore l'exemple de filières informatiques où, malgré la volonté affichée en conseil des ministres de voir sortir plus de diplômés, on a vu se réduire le nombre d'admis, faute de moyens. Mais, en ces temps de rigueur, les créations de postes annoncées pour 1984 sont égales à zéro et les crédits de fonctionnement stabilisés au niveau de 1983. Pourtant, sans moyens, alors que l'Université s'est considérablement appauvrie sous le règne d'Alice Saunier-Seïté, la réforme risque de rester lettre morte. ●



SAINT-DENIS, EX-VINCENNES: LE "LABO" EST BOUCHÉ

Alice Saunier-Seïté a fait du bon boulot: Vincennes le modèle pédagogique, le laboratoire que le monde nous enviait -mais oui !- est devenu Saint-Denis la morose

Pascal Lebrun



L'université de Saint-Denis.

PAR FRANÇOISE LORIOL

LE ciel était bien gris en sortant de Paris VIII Saint-Denis, ex-Vincennes, une sorte de grisaille qui atteignait aussi le cœur. Mme Saunier-Seïté a bien fait son boulot : déménager Vincennes à Saint-Denis, mettre cette université dans une configuration architecturale incommode et exiguë, grignoter peu à peu les acquis de Mai-68, jeter le discrédit, bref, démanteler le corps et l'âme, ça a bien marché. Cette fac pas comme les autres est devenue, à peu de choses près, comme les autres. Une originalité à jamais perdue ? Ou seulement endormie ? A écouter les uns et les autres, on dirait qu'une passivité pèse sur tous. On travaille sans doute, mais dans la morosité. « On ne parle plus. Personne ne veut rien dire sur rien... » On attend aussi les projets de loi sur l'orientation : une certaine inquiétude pour l'avenir : une université adaptée aux besoins... une université régionalisée... professionnalisée, une université où la sélection deviendra de plus en plus serrée, cela fait réfléchir. Surtout ici. Mais il faut bien le constater, on a changé d'époque. Quinze ans : presque une génération... De plus, « on est dépassé par les événements économiques », dépassé par une « politique qu'on ne comprend pas »... On est d'autant plus « muet » que depuis juin 1981 « on n'a plus d'ennemi ». Avant, on pouvait « gueuler » : l'ennemi avait un visage. Maintenant il n'en a plus. Restant conscient de la réalité sociale, on dit : « On ne peut pas aller contre l'histoire... » Le passage de Vincennes-Saint-Denis a démobilisé, divisé les gens. C'était voulu. Bon travail.

Après, il y eut cet espoir, et voilà que se lèvent d'autres soucis : « Le gouvernement fait-il des efforts pour nous (et là, on pense aux diplômes sans valeur) ou pour sa survie ? On ne sait pas ! La gauche est passée, et ici, cela a anéanti toute idée de lutte... »



Affiche de Mai-68.

Pratiquement, dans les faits, qu'en est-il ? On sait que la particularité de Vincennes, enfin Paris-VIII, est d'accueillir les non-bacheliers, les étudiants étrangers, les salariés et licenciés économiques, les mères de famille. D'abord le nombre : ils étaient 32 000 à Vincennes, 24 000 cette année à Saint-Denis, moins que l'année dernière et plus que l'année prochaine. Parmi ceux-là, 53 % sont salariés à plein temps ou à mi-temps ;

(suite en page 8)



(suite de la page 7)

44 % sont étrangers (beaucoup moins qu'avant : 2 000 Européens, 6 000 Africains, 3 000 répartis entre Orientaux, Canadiens, Américains, Japonais, etc.). Les autres : des Français.

Une osmose nécessaire et enrichissante, mais dans cette réduction d'étrangers — en premier cycle, conséquence entre autres de l'obligation d'avoir en 3 ans d'activité salariée en France, et non pas ici ou là comme auparavant, certains étrangers en parlent comme d'une « pression » qu'on exerce sur eux pour les décourager : des « prétextes », disent-ils. Prétextes aussi : l'éloignement par rapport à leur résidence, la préinscription obligatoire, le dossier, les dates d'inscription... tous ces blocages allant dans le sens d'une réglementation très stricte : des « dérobades », pensent-ils, et qu'en sera-t-il après l'examen prévu d'entrée au deuxième cycle ? Question environnement, c'est vrai, aucun espace social. Dans certains cours, 150 personnes s'agglutinent dans une pièce conçue pour en recevoir 40... En psycho, après avoir été accueillis par des voisins compréhensifs (école maternelle et collège), après s'être bien battus, de nouveaux baraquements ont pu être construits. Du préfabriqué. Une chance, tout de même, que d'autres départements n'ont pas eue. Le matériel à disposition est si restreint que les étudiants en informatique (une majorité de Nord-Africains) s'irritent que des groupes sélectifs travaillent avec le prof, que les appareils soient « mis à part » pour ne s'en servir qu'avec certains. Les plus avancés sans doute, mais une formation théorique en ce domaine paraît en effet bien insuffisante. Département cinéma, même problème : pas de matériel, insuffisance de caméras, de bobines et des films...

Dans l'ensemble, de mauvaises conditions, des freins. Tout cela décourage, surtout les travailleurs. Ils se heurtent, par-dessus le marché, à des horaires qui ne leur conviennent pas : de moins en moins de cours du soir en effet. Des U.v obligatoires, dont les cours ont lieu le matin ou l'après-midi, appellent forcément un changement de population. A Vincennes, c'eût été une levée de boucliers.

Ici personne ne réagit, et combien abandonnent, par impossibilité ou lassitude.

Des détails que cela ? Pour le moins des indices, et qui gâtent les rapports. Davantage de distance. En outre, les enseignements directifs, les cours magistraux, les contrôles sur table ont repris presque partout. Le département des études arabes (qui compte beaucoup moins d'étudiants qu'à Vincennes) offre des cours « destinés de préférence aux Français ». Les étudiants musulmans s'en plaignent, ainsi que de l'inscription pour le doctorat qui est de la seule compétence du directeur de recherches. Un cas parmi d'autres. Des réflexions venues de Marocains, de Suisses ou de Français... témoignent de la solitude de chacun, que ce soit sur le plan des études ou sur celui du contexte politique et économique.

« Ils ne veulent plus discuter avec nous... S'ils ont un poste tranquille et sûr, ils ne bougent pas. Ceux qui n'ont aucune assurance sur leur avenir ne luttent que pour leur intérêt personnel... »

Mais alors, pourquoi reste-t-on à Saint-Denis ? Pourquoi ? On vient parce qu'on a commencé à Vincennes, parce qu'aucune autre fac n'accepte les étrangers, les travailleurs, parce que malgré la normalisation « il reste quand même une petite différence », que le choix est plus ouvert. On reste, même si on doit suivre une progression « plus cadrée », plus stricte pour l'obtention des U.v., ce qui n'existait pas avant. On reconnaît que, sur le plan des débats d'idées, un cours de trois heures permet le temps d'une participation active. Surtout en psycho-philo-urbanisme (cursus très appréciés). « Bien-sûr, je pourrais faire ma licence ailleurs, mais c'est la fac qui me convient le mieux... »

A la direction, on reconnaît aussi cet essouflement, mais « avec si peu de moyens, on en arrive à l'asphyxie » ! On voudrait redéfinir les missions de l'Université, et de celle-ci en particulier, trouver le facteur mobilisateur, qui responsabiliserait les gens, qu'ils soient étudiants, enseignants, administratifs. La direction cherche à innover, en s'ouvrant à l'extérieur, en créant de nouveaux contacts, en essayant de répondre aux besoins spécifiques d'une région. L'implantation dans une ville populaire a fait naître d'autres idées. Ainsi l'Université a-t-elle mis en place certaines filières nouvelles pour retrouver ce côté expérimental qu'avait Vincennes, entre autres, au département d'histoire : « Connaissance des banlieues » (analyse des conditions de travail, problèmes et psychologie, études de plusieurs villes). Autres nouveautés : « Langues et cultures opprimées », « Etudes féminines » (recherches dans le champ littéraire, philosophique et socio-culturel, études de cette évolution, travail d'échanges avec l'étranger...). Toutes ces filières nouvelles — dont certaines sont en voie d'habilitation nationale : D.e.s.s. — montrent tout de même la volonté de Saint-Denis de rester à la pointe de quelques secteurs, tout en gardant une emprise sur la vie dans un contexte social difficile.

« Les hautes sphères, c'est fini ! » En quatre ou cinq ans, une dérive incontestable, mais qui correspond à une réalité sociale et pas seulement au niveau de la fac. A Vincennes, on venait élargir sa réflexion sur la société, aujourd'hui, les pieds sur terre, les étudiants de Saint-Denis, bacheliers à 60 %, cherchent à s'insérer dans cette société. Un diplôme, pourquoi pas, des débouchés mais oui...

A Vincennes, ou voulait faire coupure avec le monde d'hier. A Saint-Denis, on transige avec celui de demain. Ceux qui doivent leur épanouissement à Vincennes ressentent comme un manque, dans une position en porte à faux, comme une dissolution des énergies, un flou qui pourrait bien s'appeler vague à l'âme. Ils aspirent à un nouvel enthousiasme, un second souffle... oui, mais... comment... pourquoi... et pour qui ?

A l'heure où les universités s'agitent, redéfinir ce qui est vraiment réactionnaire — et ce qui ne l'est pas —, n'est-ce pas pourtant mobilisateur ? ●

DETRUIRE, DISENT-ILS

PAR ALAIN BARRAU

secrétaire national à la Jeunesse du Parti socialiste

ENTRE 1960 et 1975, en ce qui concerne le taux de scolarisation des jeunes de 20 à 24 ans, la France est passée du troisième au septième rang des pays de l'O.c.d.e. Alors que les Etats-Unis avaient, en 1975, un taux de scolarisation de 21,6 % pour cette classe d'âge, la France en était seulement à 9,9 %. Le constat est éloquent, la France n'a pas assez d'étudiants, la sélection par l'échec, instaurée par la droite, dont le principal objectif était de privilégier les grandes écoles, et cela aux dépens de l'Université, prive la jeunesse de la formation dont elle a besoin pour relever les défis et faire face aux enjeux économiques, sociaux et culturels qui déterminent l'avenir du pays.

Devant l'ampleur du problème posé par cette sélection par l'abandon, qui veut que près d'un étudiant sur deux n'obtienne pas son diplôme de premier cycle, le gouvernement a présenté un projet de réforme des enseignements supérieurs, dont l'ambition est de construire une université de masse et de qualité. Ambition qui, au-delà de la volonté politique, est un fait et un devoir social pour tous les pays développés.

Le bureau exécutif du Parti socialiste du 12 janvier dernier soulignait les aspects positifs et profondément novateurs de l'avant-projet de loi sur les enseignements supérieurs, qui « fournit les moyens juridiques et administratifs de construire un système d'enseignement répondant aux besoins de la nation ».

Alors que ce projet de loi va maintenant être présenté aux votes des députés, les sélectionnistes de droite se sont mobilisés. Ils tentent de masquer leur conservatisme par l'exploitation et la récupération des inquiétudes de certains étudiants, qui n'ont pas été toujours suffisamment informés du contenu de la loi.

Il faut dénoncer les réactions de ces agitateurs qui rêvent d'une université de caste et qui, s'appuyant sur des réflexes corporatistes, s'attaquent à l'ensemble de la réforme. Cela, alors que le gouvernement continue le dialogue, tient compte des avis émis, ce que les régimes précédents n'avaient jamais fait. Cette minorité d'étudiants de droite, poussés souvent par les professeurs les plus réactionnaires, ont intérêt à rechercher l'amalgame avec les diférents mouvements étudiants dans l'Université.

Il faut que l'opinion fasse bien la différence.

Il faut, en effet, examiner bien différemment les points de vue des étudiants qui veulent que cette réforme s'applique, mais qui demandent une discussion et éventuellement des infexions sur telle ou telle disposition, comme la nature des épreuves organisées pour le passage du premier au deuxième cycle et la place des étudiants dans les conseils d'Universités.

Il faut savoir faire la différence entre ceux qui ont la volonté de construire et ceux qui ont la volonté de détruire.

Dénonçons ceux qui ne pensent qu'à déstabiliser par tous les moyens le gouvernement de la gauche, et écoutons, informons et discutons avec la grande majorité des étudiants qui veulent que cette réforme réussisse.

Ainsi le projet de loi n'étant pas encore voté, des amendements peuvent être proposés et discutés au cours du débat à l'Assemblée et au Sénat. La concertation la plus large sera poursuivie avec tous les intéressés pour l'élaboration des nombreux décrets et textes d'application.

Il faut que chacun précise son point de vue, la loi ne constituant que le cadre de la réforme.

Il appartient à la gauche de réussir là où la droite a toujours échoué.

LOI AUROUX : LENTEMENT... MAIS SUREMENT

Les patrons traînent carrément les pieds, les confédérations ne jubilent pas mais la base pousse à la roue...

PAR CLAUDE JADOUL

YVON Chotard, vice-président du C.n.p.f., ne l'a pas envoyé dire. Les droits nouveaux des travailleurs donnent des boutons à l'honorable patron de France-Empire lorsqu'il affirme tout de go : « Qu'il était preneur de l'alternance politique s'il n'y avait pas d'autres moyens pour obtenir l'abrogation des lois Auroux. » Véritable hommage du vice à la vertu, cette déclaration de guerre du négociateur « social » numéro 1 du C.n.p.f. a le mérite de la clarté. Elle devrait, en tout cas, ouvrir les yeux à ceux qui, dans les syndicats notamment, font un peu la moue lorsqu'il s'agit de négocier, entreprise par entreprise, la mise en application des lois Auroux.

« Le processus se met en route trop lentement », affirme Jean-Paul Bachy, secrétaire national du P.s. aux entreprises. Au ministère des Affaires sociales, on est plus nuancé. « Oui, confirme-t-on, il n'y a pas une grande mobilisation de la part des appareils. En revanche, la pression des travailleurs — à la base — a souvent poussé les organisations syndicales à signer des accords en matière de droit d'expression des salariés. » Et on y souligne le « pragmatisme syndical » en la matière.

C'est le cas pour F.o. La dernière livraison du mensuel « Force ouvrière » titre carrément : « Lois Auroux contre syndicalisme. »

En soulignant « le refus opposé par les organisations F.o. (...) de cautionner des propositions visant l'expérimentation de ce prétendu droit ».

Sur le terrain, la réalité est plus nuancée. Et les syndicats F.o d'entreprises se gardent bien de refuser, purement et simplement, de signer. Malgré les consignes, ses représentants ne se sont abstenus que dans 4 % des cas. Schéma identique pour la C.g.c. qui, elle aussi, fait campagne contre les lois Auroux. Ses organisations d'entreprises sont partie prenante dans l'énorme majorité des cas : à peine 2 % de refus de signature.

A la base, en tout cas, le droit d'expression des salariés obtient un franc succès. Sur les 6 000 entreprises concernées, quelque 5 500 ont signé ou négocient encore. Et 700 accords sont déjà intervenus. Avec une accélération de l'aboutissement des négociations au cours des dernières semaines. En un mois, le chiffre des accords a presque doublé. Et le ministère des Affaires sociales est submergé par des courriers qui demandent des précisions sur tel ou tel aspect des lois Auroux. En tout état de cause, peu d'entreprises — une dizaine tout au plus sur l'ensemble du territoire — refusent de négocier. Cas isolés comme celui de la firme Carmaud de Rouen. Et même si Chotard met peu d'empressement à mettre le processus en cours à France-Empire, la maison d'édition dont il est le patron.

Il n'y a guère que 250 à 300 entreprises où c'est le calme plat. Une bonne explication à cela : il n'y a pas d'organisations syndicales

(suite en page 8)





Le défilé unitaire du 1er Mai, à Paris.

Pascal Lebrun

SECTEUR PUBLIC : TROP DE DEMOCRATIE NE NUIT PAS...

C'EST fait : sous réserve d'une deuxième lecture sénatoriale, la loi sur la démocratisation du secteur public est votée. Près de 1,7 million de travailleurs appartenant à environ 600 entreprises nationalisées en bénéficieront.

Une rude bataille remportée par le groupe socialiste. Durant les mois qui viennent de s'écouler, on a pu craindre un sérieux « rabotage » de ce projet. Paul Marchelli, leader très à droite de la C.g.c. et rapporteur du projet devant le Conseil économique et social, a tenté de restreindre le champ d'application de la loi. Il a proposé — sans succès — que la loi ne s'applique qu'aux entreprises de plus de 1 000 salariés. Alors que le projet gouvernemental initial faisait état de 200. Le groupe socialiste a tenu bon. Bilan : 306 entreprises et leurs 132 360 salariés qui y auraient échappé seront dotés de droits nouveaux. Une seule modulation : les conseils d'administration des entreprises de plus de 1 000 travailleurs auront une représentation « salariée » supérieure (3 à 6 membres) aux « boîtes » de plus de 200 personnes (2 représentants du personnel).

Pierre Joxe, président du groupe socialiste, Michel Coffineau, le rapporteur du projet et Michel Charzat, président du haut conseil du secteur public, sont donc satisfaits de l'issue du débat qui vient de s'achever.

Les entreprises publiques conserveront leur rôle de « locomotive » en matière de droits des travailleurs. Une nouvelle avancée qui a fait hurler la droite.

Et, grosso modo, le projet qui vient d'être adopté s'inspire bien davantage des lignes directrices de l'avis rendu par le haut conseil du secteur public que du rapport de Paul Marchelli, très restrictif sur pas mal de points. On comprend pourquoi. La future loi met en place, « sur une vaste échelle, la participation directe des travailleurs à la gestion de leur entreprise ».

Trois innovations importantes.

Un tiers des membres des conseils d'administration des entreprises nationalisées ou publiques seront élus par les salariés. Avec, il est vrai, une modulation de représentation pour les petites filiales. Et le pouvoir délibératif des conseils va être accru, avec, à la clé, des actions de formation pour les futurs administrateurs salariés. Autre chose qui a fait hurler la droite et le patronat : les fameux conseils d'atelier ou de bureau vont faire irruption dans la réalité. Là encore, dispositions « locomotives », puisque ces nouvelles mesures élargissent le champ du droit à l'expression prévu par la loi du 4 août 1982.

Troisième innovation. La démocratisation du secteur public a un autre objectif : mieux insérer les entreprises publiques dans leur tissu économique régional et local. Comment ? Par la création et commissions consultatives où élus locaux et représentants du personnel vont pouvoir se concerter sur l'avenir, la stratégie des entreprises publiques. Une bonne manière d'aborder la décentralisation des choix économiques régionaux et locaux. La future loi a échappé au piège de la bureaucratisation. Un administrateur salarié restera un travailleur salarié, un point c'est tout. Pas question de créer, d'une manière détournée, des postes de permanents syndicaux... Mais, bien sûr, les futurs administrateurs auront un crédit d'heures pour exercer leur charge. Un mi-temps dans les très grandes entreprises, 15 heures par mois pour les plus petites.

Excès de démocratie ? La droite l'a prétendu. En vain. Après tout, l'efficacité de l'entreprise souffre davantage de l'absence de démocratie que du contraire. Les « situations bloquées » et les pertes de productivité n'ont souvent pas d'autre origine.

C.J.

(suite de la page 9)

dans ces « boîtes ». Et dans 20 autres cas, patrons et syndicats ont convenu d'attendre, compte tenu des difficultés que ces entreprises connaissent pour l'instant.

En tout état de cause, les inspecteurs du travail suivent l'évolution de la situation de près. C'est que le processus doit être terminé pour début août, du moins en matière de droit d'expression. P.v. à la clé pour les récalcitrants.

Mais, bien sûr, « la mise en œuvre des quatre lois Auroux ne progresse pas de la même façon », observe Gérard Gaumé, secrétaire confédéral de la C.g.t. Pour lui, le « droit d'expression » pose problème. « La négociation collective en entreprise a du mal à démarrer. » La centrale de Krasucki est davantage tentée, il est vrai, par l'augmentation du volume des crédits heures, voire l'extension du « staff » de ses permanents... Ce qui crée ainsi problème. On se plaint également de certaines attitudes patronales. Chez Kodak, à Sevran, le patron n'a-t-il pas déclaré : « Je n'ai rien à négocier. » La C.g.t., du moins l'affirme-t-elle, est totalement partie prenante. « Ces lois sont autant des lois Auroux que des lois C.g.t. », jure Gérard Gaumé. Mais quel contenu leur donner sur le terrain ? Bachy privilégie les stages de formation, « du concret pour les travailleurs », plutôt que d'accroître le nombre des permanents syndicaux. Dur à entendre pour les syndicats. Bernard Krynen, secrétaire confédéral de la C.f.d.t., ne le nie pas.

En matière de reconnaissance du droit syndical, il remarque, tout comme Bachy, que « le verrou des 50 salariés a sauté ». Cela intéresse les 45 % de salariés travaillant dans des entreprises de moins de 50 salariés. Peu de droits avant les lois Auroux. Maintenant, grâce à la création de commissions paritaires locales, il en sera différemment. Y compris pour les petites boîtes où il n'y a pas de délégués, celles de moins de 10 salariés. Et d'ici à deux ans, les trois millions de travailleurs non couverts jusqu'ici par les conventions collectives le seront. Une « avancée considérable », dit-il.

Et l'on pourra constituer des sections syndicales dans les entreprises de moins de 50 travailleurs.

Tout cela fait dire à Bernard Krynen : « Ce sont des lois qui ont un objectif de transformation sociale. » Pour lui, pas d'hésitation, « c'est une façon d'implanter le fait syndical dans l'entreprise ; faire du syndicalisme un interlocuteur plus direct des patrons dans l'entreprise ». Mais évidemment, il en convient : « Tout dépend des négociations. »

Et de ce point de vue, on ne verra les résultats de la loi sur les négociations annuelles obligatoires qu'en fin d'année 1983. La sortie du blocage de novembre dernier a en effet débouché sur des accords de branches. Avec un résultat heureux : un nombre sensiblement accru de conventions. Les travailleurs ne sont donc pas perdants.

Manifestement, il est encore trop tôt pour faire un bilan exhaustif de l'application des lois Auroux ; beaucoup de décrets d'applications n'ont pas encore été pris.

Et les syndicats cafouillent parfois dans ce nouvel espace de liberté.

Quel sera le rôle des cadres dans les groupes d'expression, par exemple ? La question est loin d'être tranchée. Au Crédit Lyonnais — où un accord vient d'être signé pour les 43 000 salariés — la C.f.d.t. est très claire. Les cadres ont « toute leur place dans l'application de ce nouveau droit, mais une place à égalité avec les autres salariés ». Pas question donc, pour les syndicats, de transformer, ipso facto, les cadres en « animateurs » de droits des fameux « groupes d'expression ».

Mais il y a une énorme crainte. C.g.t. et C.f.d.t. ont peur de voir les groupes d'expression se substituer aux délégués du personnel. Leur manque — apparent ou réel — d'enthousiasme, c'est sans doute là qu'il faut le chercher. Et c'est vrai que l'accord du Crédit Lyonnais donne un champ d'activité direct aux salariés. Les horaires, par exemple. Tout comme il sera peut-être difficile de « contrôler » toutes ces réunions de groupes, du point de vue syndical. Reste que les appareils y trouveront aussi un vivier de recrutement de premier choix. A une époque de désyndicalisation, ce n'est pas négligeable. ●

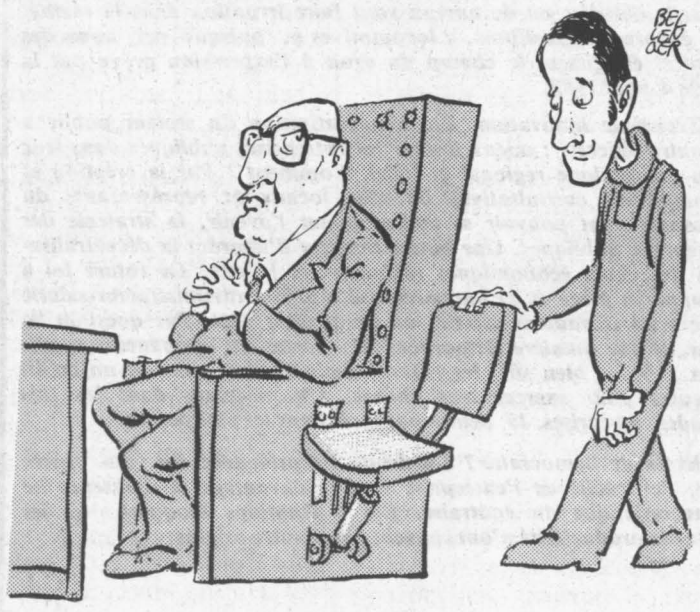

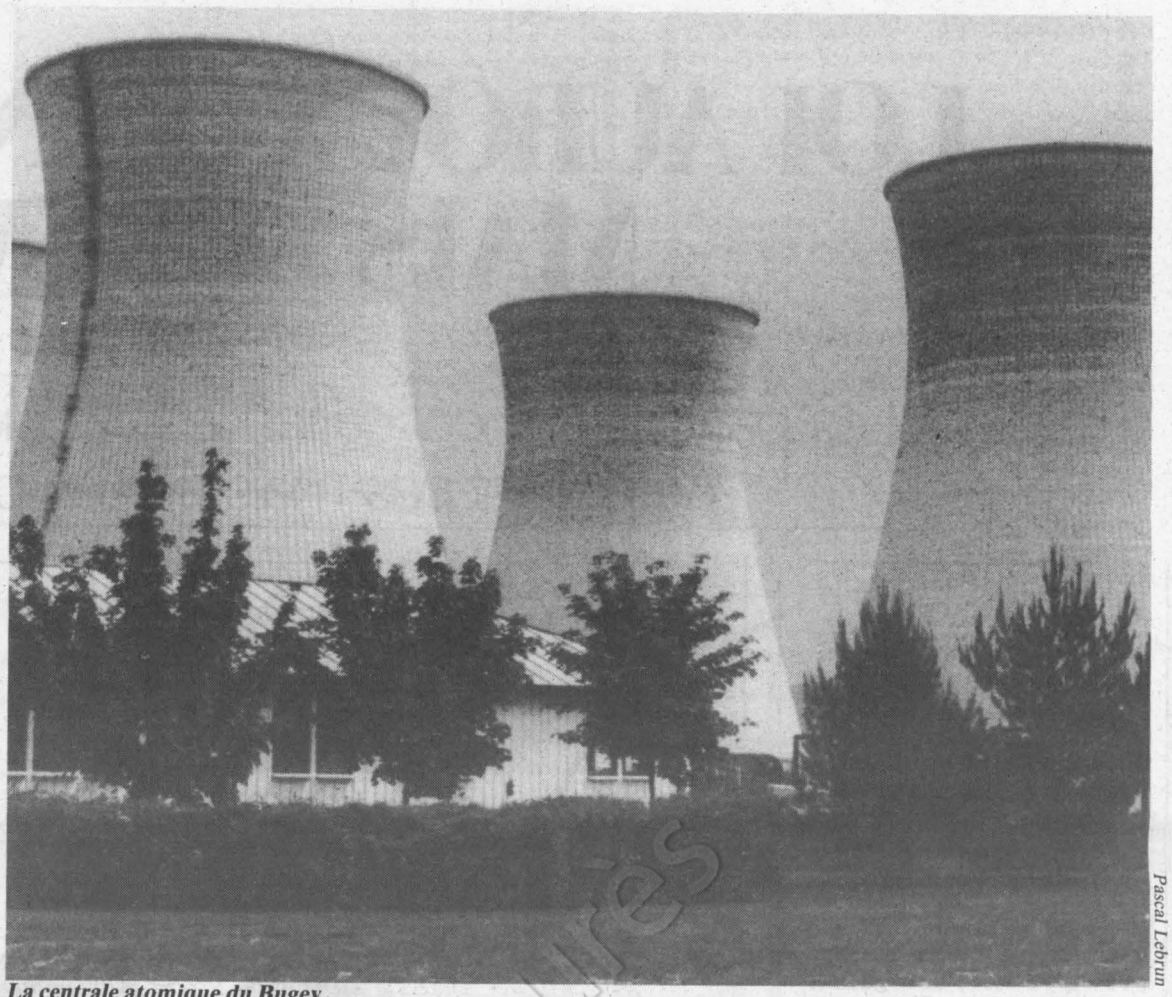

La centrale atomique du Bugey.

Pascal Lebrun

NATIONALISEES: LE SECOND SOUFFLE DE DEUX GEANTS MECONNUS

Après avoir senti passer le vent du boulet du démantèlement, E.d.f. et G.d.f. connaissent un nouvel élan au moment où la démocratisation du secteur public est à l'ordre du jour

PAR SYLVAIN HERCBERG

E.D.F. et G.d.f., deux entreprises nationales au service du public, deux géants mal connus que beaucoup, à commencer par la droite, montrent du doigt. Le doigt accusateur qui dénonce pêle-mêle l'Etat dans l'Etat, le statut des gaziers et électriciens, les accords mystérieux avec l'Algérie et l'U.r.s.s., l'industrie nucléaire.

E.d.f. et G.d.f., des entreprises où le changement entre à petits pas, où les freins sont aussi nombreux que puissants : les inerties des uns et des autres, l'attentisme d'une bonne partie de l'encadrement, les débats trop souvent stériles entre le pouvoir et le contre-pouvoir. Et pourtant, des prototypes souvent ignorés de la politique industrielle et de la politique sociale que s'efforcent de mettre en œuvre le gouvernement de la France et tous ceux qui le soutiennent.

Revenons quelques décennies en arrière : 1946, la nationalisation d'une multitude de sociétés produisant et distribuant l'électricité et le gaz permet enfin de poser les fondations d'un service public présent sur tout le territoire du pays. C'est aussi l'adoption d'un statut du personnel qui reste une avancée sociale sans précédent pour l'époque, sans équivalent jusqu'aux lois Auroux récemment votées et jusqu'au projet de loi de démocratisation du secteur public et nationalisé.

Vingt-deux ans avant la loi, c'est la reconnaissance officielle du fait syndical, c'est la tolérance réciproque du pouvoir et du contre-pouvoir, des directions et des syndicats, des compétences des uns et des autres.

Bien sûr, il ne faudrait pas imaginer un tableau idyllique. Les conflits existent et la droite, dès qu'elle le put, ne fut pas avare de ses attaques, avec un discours que l'on retrouve, modernisé dans la forme mais identique quant au fond, depuis le 10 mai 1981 : la démocratie c'est la chienlit ; les travailleurs sont incapables de comprendre la gestion d'une entreprise, les entreprises nationalisées sont des gouffres financiers sans efficacité économique, etc.

Mais les faits ont tranché : E.d.f. et G.d.f. ont joué un rôle primordial dans la reconstruction de l'équipement industriel de la France, l'électricité française est la moins chère d'Europe. E.d.f. et G.d.f. sont à la pointe des techniques, que ce soit pour la liquéfaction et le transport du gaz naturel, ou pour l'utilisation de ces énergies. Les organismes statutaires, malgré des attaques nombreuses et répétées, fonctionnent. La promotion sociale y est une réalité.

Tous ces aspects positifs ne doivent pas masquer les effets néfastes du pouvoir absolu dont a joui la droite pendant vingt-cinq ans. La dévitalisation du service public, la distance accrue entre l'agent et l'usager sont allées de pair avec l'accroissement du poids d'une gestion technocratique à courte vue, incapable d'envisager même l'hypothèse de l'augmentation du prix du pétrole au moment où la plus grande partie de l'électricité était produite à base de fuel, incapable d'envisager la consommation de gaz et d'électricité en d'autres termes que ceux de la concurrence entre E.d.f. et G.d.f.

Autant dire que le 11 mai 1981, une bonne partie de

l'encadrement supérieur se demandait s'il fallait y croire ou non, résister, se cacher, se soumettre ou faire valoir sa « compétence ». Sans même réaliser qu'après trois années de violentes attaques, allant jusqu'à des projets de démantèlement des entreprises, E.d.f. et G.d.f. allaient pouvoir trouver un second souffle, profiter d'une nouvelle chance, bénéficier d'idées neuves.

Et c'est cette ambition qu'il faut traduire aujourd'hui dans les faits. Après les premières mesures relatives aux salaires et à l'emploi — rattrapage du niveau d'effectifs dans la distribution, participation à la formation de plusieurs centaines de jeunes de 16 à 18 ans — on a vu peu à peu se mettre en place une politique de diversification des sources d'énergie primaire : consommation de charbon, programme nucléaire mieux adapté à la demande, contrats avec l'Algérie et l'U.r.s.s.

Mais il faut maintenant franchir une étape nouvelle en faisant de la démocratie un atout supplémentaire pour qu'E.d.f. et G.d.f. jouent pleinement leur rôle.

Un déficit, une réforme tarifaire : quelques réponses

Le déficit d'E.d.f. est de 8 milliards de francs en 1982. Est-ce une catastrophe ? Pour répondre à cette question, il est bon d'avoir quelques chiffres en tête :

— investissement d'E.d.f. : 5 % de l'investissement national, soit environ 40 milliards de francs en 1982 ;

— chiffre d'affaires : 88 milliards de francs ;

— valeur ajoutée : 55 milliards de francs, soit 1,4 % des richesses créées en France. Endettement cumulé : 150 milliards.

Voilà qui ramène les choses à une plus juste réalité ; car si les chiffres sont gros, ils restent dans des proportions que beaucoup d'entreprises considéraient comme normales en période de croissance. Ce qui n'est pas pour autant une situation qui doit se perpétuer.

Quelles sont les raisons de ce déficit ?

Une bonne part tient à la hausse du dollar et des taux d'intérêt américains au moment où l'on commence à rembourser les emprunts des années soixante-dix, tout en empruntant encore. Et une bonne part aux retards tarifaires. En effet, une hausse de 13 % aurait dû intervenir fin 1980 ou début 1981, pour permettre à E.d.f. de poursuivre son action sans problèmes financiers. L'approche des élections présidentielles fit que Raymond Barre n'autorisa pas cette augmentation. Dans un souci de limiter les charges pesant sur la population, le gouvernement de gauche n'autorisa que 8 % de hausse en juillet 1981, en préférant s'engager dans un processus de remise à niveau plus étalé dans le temps.

N'oublions pas, enfin, la baisse des consommations par rapport aux prévisions, due à la poursuite de la crise, notamment dans l'industrie.

Les tarifs vont donc être revus, dans leur structure comme dans leur niveau ; dans leur structure pour tenir compte de la mise à disposition de puissances importantes, dans leur niveau, avec des hausses étalées dans le temps pour retrouver des valeurs adaptées à la bonne santé d'E.d.f. dans le courant du IXe Plan.

Et, à la fin de la décennie, il est probable que les prix seront stabilisés, c'est-à-dire n'augmenteront plus que comme le rythme annuel d'inflation.



A.f.p.

Signature du contrat gazier avec l'Algérie.

Il y a quelques semaines, les fédérations C.g.t., C.f.d.t. et U.n.c.m. — C.g.c. ont signé avec la direction du personnel d'E.d.f.-G.d.f. un protocole d'accord pour l'application de la loi Auroux du 4 août. Dans les prochaines semaines doivent donc se mettre en place, de façon décentralisée, des groupes de 15 à 20 agents d'un même atelier, d'un même bureau.

Malgré les réticences des plus conservateurs, ces groupes doivent se mettre en place, car c'est là la source du sursaut dont ont besoin E.d.f. et G.d.f. Des expériences positives se déroulent, lancées avant même la signature de l'accord, à l'initiative de responsables ou de militants socialistes.

Ainsi, la Direction régionale de Nantes qui, après avoir réalisé les meilleurs résultats techniques et économiques, se fixe maintenant pour but le meilleur dialogue social et la plus large expression de tous. Ainsi, le Centre de distribution de Rouen, bloqué depuis 1978 par une série de grèves des agents qui refusaient, avec l'appui des élus de gauche de la région, une réforme de structures mal préparée, aboutissant à une baisse de qualité du service public, se trouve aujourd'hui à la pointe des innovations pour la démocratie interne comme pour l'ouverture sur l'environnement économique. De larges débats dans le personnel ont conduit à la définition d'une meilleure application de l'informatique, à un meilleur accueil des usagers, à la mise en œuvre de nouvelles techniques pour le gaz. Une démocratie interne voit le jour, conduisant l'encadrement à un nouveau rôle d'animation d'équipes, de formation, de diffusion du savoir au sein de la communauté de travail. L'ouverture vers l'extérieur conduit à préciser le rôle d'E.d.f. et G.d.f. dans la région : en tant que service public, pour le conseil aux usagers, pour la diffusion des techniques dans l'ensemble du tissu industriel.

Ce débat, qui préfigure ce que doit être un débat sur le Plan, montre que les énergies peuvent être mobilisées ; or, on ne sent pas l'impulsion suffisante des directions pour faire naître ce souffle nécessaire, au moment où tant de choses sont possibles et peuvent être menées à bien. Or une telle discussion est nécessaire, possible et indispensable.

Quelques objectifs simples, ainsi que les moyens de les atteindre, portant sur les aspects économiques, techniques et sociaux de la mission d'E.d.f. et G.d.f., doivent être définis, dans le cadre des orientations stratégiques retenues pour la nation par le IXe Plan. Et les résultats examinés chaque année. C'est cela l'autonomie de gestion ; mais il ne saurait y avoir autonomie de gestion sans démocratie. Les gaziers et électriciens socialistes espèrent que les directions d'E.d.f. et G.d.f. seront assez conscientes des risques que fait peser l'apathie des uns et des autres sur leurs entreprises, pour lancer la discussion sur quelques points précis : consommation, politique tarifaire, évolution des salaires, partage des ressources entre investissement et augmentation des effectifs...

E.d.f. et G.d.f. ont, en effet, depuis des années, joué un rôle novateur en matière de politique industrielle : les grands programmes ont irrigué l'ensemble du tissu industriel concerné par les barrages, le nucléaire, le gaz naturel (génie civil, électrotechnique, mécanique...) non seulement en commandes, mais en savoir qui a pu être fructifié dans d'autres activités. Ce rôle peut être amplifié et généralisé, par exemple pour l'utilisation rationnelle des énergies. Des dizaines de milliers d'emplois peuvent en résulter dans la plupart des régions.

E.d.f. a créé, il y a quelques semaines, une nouvelle direction, E.d.f.-Internationale, chargée de promouvoir les techniques françaises dans le monde. Etudes et commandes de matériel doivent résulter de la volonté de répondre aux appels d'offres lancés par les pays étrangers, notamment les pays du tiers monde qui sont souvent dans la situation énergétique que la France a connue il y a quelques années : dépendance du pétrole, faible mise en valeur des ressources naturelles faute de moyens, et cela au moment où les besoins s'accroissent à toute allure.

Mais c'est, ne l'oublions pas, en fonction des besoins français que sont produits les kwh électriques et transportés les kwh de gaz. E.d.f. et G.d.f. ont mis trop longtemps à adapter leur stratégie à la demande et aux contraintes, à cause de la politique du pouvoir giscardien comme de la myopie des technocrates. Avec pour conséquence, entre autres, le déficit d'E.d.f. en 1982, dû pour l'essentiel à l'obligation faite d'emprunter massivement à l'étranger pour masquer la mauvaise gestion de la France par la bonne gestion d'E.d.f., et au retard tarifaire légué par un Chirac plus soucieux en 1975 de son électorat que d'E.d.f.

La politique de diversification des ressources n'a vraiment pris son essor qu'avec l'arrivée de la gauche au pouvoir : contrat de gaz, relance du charbon. L'appareil de production nucléaire est surdimensionné à l'horizon 1990. C'est un héritage coûteux. Mais qui ne doit pas nous faire perdre de vue que la baisse du prix du pétrole n'est que passagère, et que son augmentation sera certainement l'une des premières conséquences d'une reprise.

Il convient, au contraire, de cerner au mieux les perspectives, pour adapter la production aux besoins à l'horizon qui est maintenant, du moins pour l'industrie de l'énergie, la fin du siècle. Et cela, sans mettre en danger l'équilibre financier d'E.d.f., notamment par des contrats favorisant Framatome de façon outrancière, ni cesser la politique d'indépendance active menée depuis 2 ans.

Enfin il y a la nécessaire décentralisation de la distribution d'électricité et de gaz pour rapprocher les agents des usagers, les décisions d'investissement et de politique commerciale du terrain. Réforme indispensable, urgente pour construire un pan entier de la planification régionale, pour favoriser la pénétration et l'utilisation rationnelle des énergies les moins coûteuses en devises.

Discussion, démocratisation, préparation en profondeur du Plan et du contrat, autant de moyens, de volonté à mettre en œuvre pour mobiliser les gaziers et électriciens, pour leur faire retrouver la volonté et l'esprit d'entreprendre et de s'épanouir. ●



Le groupe socialiste d'E.d.f.-G.d.f.

le G.s.e. national d'E.d.f.-G.d.f. regroupe environ 2 000 militants en une centaine de structures de base (sections et groupes d'entreprise). Professionnellement, ces militants travaillent dans les différents secteurs d'activité d'E.d.f.-G.d.f. Ils militent par ailleurs dans les différentes organisations syndicales qui regroupent les gaziers et électriciens.

Le G.s.e. d'E.d.f.-G.d.f. se veut une force de rassemblement, une force de proposition : force de rassemblement autour du parti socialiste, pour populariser ses positions, autour des 110 propositions du candidat socialiste, autour des acquis de l'action du gouvernement ; force de proposition, pour la démocratisation d'E.d.f.-G.d.f. et l'application des lois Auroux, pour l'enrichissement de l'action d'E.d.f. et de G.d.f. : régionalisation de la distribution, présence plus efficace dans le tissu industriel, action à l'étranger comme dans les régions ; contribution, enfin, aux débats du Parti socialiste concernant le secteur public et nationalisé ou la politique énergétique.

Le G.s.e. d'E.d.f.-G.d.f. publie tous les deux mois « Combat socialiste E.d.f.-G.d.f. », journal de 8 pages largement diffusé dans les unités d'E.d.f.-G.d.f.

LA PATRIE DU "FEMINISME REEL"

Grâce à l'action du ministère des Droits de la femme, un gros travail a été accompli: campagne sur la contraception, loi sur l'égalité professionnelle, remboursement de l'I.v.g., action en faveur de la formation des filles, loi antisexiste, etc... Bref en deux ans, vingt ans de retard ont été comblés

Simone de Beauvoir monte au créneau, c'est que décidément il y a urgence. Celle qui dénonçait naguère « le grand vent de sexisme se levant sur la France » vient à la rescousse du projet de loi antisexiste déposé par Yvette Roudy. Dans un article clair, drôle, polémique et profondément politique, publié en première page du « Monde » daté du 4 mai, elle disqualifie avec talent la campagne, insidieuse, haineuse et parfaitement hypocrite menée par les milieux publicitaires et ceux qui vivent de cette manne — car, comment oublier que sans publicité la plupart des journaux feraient le plongeon ! Dans un article intitulé « Pas touche au nerf de la pub » (voir « l'Unité » n° 509), nous disions déjà tout le mal que nous pensions d'un déferlement hystérique et... parfaitement disproportionné.

Au cours d'un voyage aux Etats-Unis et au Canada, le ministre des Droits de la femme a pu mesurer l'impact certain que sa politique revêtait aux yeux des « féministes historiques » que sont les Américaines (le Wyoming fut le premier Etat du monde à accorder le droit de vote aux femmes). Alors que leur propre mouvement marque le pas — l'administration Reagan, la plus conservatrice qu'on ait vue depuis longtemps, est malgré tout tenue en cette période pré-électorale de prendre en compte sa mauvaise image auprès des femmes : 47 % des hommes approuvent Reagan et seulement 36 % des électrices — les féministes d'outre-Atlantique n'hésitent pas à faire de la France la patrie du « féminisme réel ». Le ministre des Droits de la femme peut ainsi leur expliquer l'originalité de sa démarche : féministe convaincue mais aussi socialiste de toujours, elle peut s'appuyer sur une puissante majorité parlementaire et bénéficier de l'appui du chef de l'Etat, dont elle fut jadis une collaboratrice au sein du Parti socialiste.

Le féminisme américain qui a répugné à toute stratégie politique peut ainsi mesurer les effets de l'entrée de leur doctrine dans les institutions...

Après presque deux ans de présence à son ministère, Yvette Roudy a accepté de dresser un bilan de son action pour « l'Unité ».

N.C.



Sygma

Yvette Roudy faisant son footing matinal devant l'obélisque de Washington :

« J'ai parfois envie de faire de la surenchère dans la provocation en proposant qu'on rase la tour Eiffel ou l'obélisque de la Concorde parce que ce sont des symboles phalliques. »

« L'UNITE » : Après vingt-deux mois d'activité au ministère des Droits de la femme, il est peut-être temps de dresser un premier bilan. Quelle est la réforme dont vous êtes la plus fière et celle qui ne vous satisfait pas complètement ?

YVETTE ROUDY : Je pense que la campagne sur la contraception est une chose tout à fait positive, elle était très attendue, elle arrivait bien et elle a été bien perçue. Ses effets continuent. C'est-à-dire que dans les écoles, les foyers, quelque chose est irréversible, on a levé un tabou et il est désormais possible de parler de ces « choses-là » pour éviter bien des déboires et des drames. Je suis également assez contente de la loi sur l'égalité professionnelle. J'ai obtenu les instruments pour son application : il va y avoir un Conseil supérieur de l'égalité, qui donnera les moyens dans les régions, par le biais de la négociation, d'instaurer dans les entreprises des plans d'égalité. Là, je crois que nous sommes sur la bonne voie, car nous allons pouvoir agir sur les mentalités et sur les faits ; les femmes pourront y prendre part activement. Evidemment ce sera une affaire de longue haleine, mais c'est bien parti.

— A ce propos, disposez-vous de relais dans les syndicats ?

— Oui, je garde de très bonnes relations dans les syndicats ouvriers, mais je rencontre aussi d'autres syndicats et dans l'ensemble ils apprécient notre action. La mission du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle aura ses bureaux au ministère des Droits de la femme, je le présiderai moi-même, car je souhaite suivre de très près l'application de cette loi. La difficulté majeure de ce ministère qui n'a pas de services étant de ne pas pouvoir intervenir directement auprès des relais qui sont chargés de faire appliquer les textes ; car ce qui a le mieux marché dans toute notre action, c'est ce que nous avons pu piloter directement. A ce moment-là, nous avons pu contourner les lourdeurs administratives.

En ce qui concerne le suivi de notre action, je suis également très satisfaite du travail que nous avons entrepris sur l'information. Les délégués régionales ainsi que les centres d'information dépendant directement de moi, j'ai choisi de créer des emplois dans les centres d'information sur les droits des femmes. Il y en avait 37 quand je suis arrivée, il y en a désormais plus de 130, et ils continuent de se multiplier, car je trouve des soutiens dans des municipalités et dans des préfectures. Je m'aperçois que la politique des droits de la femme commence à être bien connue, bien implantée et possède des relais dans beaucoup de régions. Le reste, — ce qui ne dépend pas directement de moi — a été plus compliqué. Je veux parler de la loi sur le remboursement de l'I.v.g., par exemple. Car pour en revenir aux lourdeurs administratives, voici le cas d'une loi qui dépend pour son application de services qui ne sont pas réputés pour leur progressisme. On a commencé à faire bouger les choses, je m'y emploie avec la dernière énergie, mais je sais qu'à l'heure actuelle, pour l'I.v.g., ça ne se passe pas bien. C'est dommage, car c'était une loi très juste, revendiquée et très attendue par les femmes et comprise par la masse des Français. Les seules personnes hostiles (environ 25 % de la population) sont celles qui, de toute façon, sont systématiquement contre toute avancée, en revanche les autres dépassaient largement le cadre habituel de la gauche. Il va donc falloir prendre les choses à bras-le-corps, mettre plus de monde, être plus offensif, investir plus d'énergie à nouveau parce qu'encore une fois je n'ai pas de possibilités d'interventions directes sur les services, et qu'il faut bien reconnaître que ce ministère, justement à cause de sa réussite, dérange et agace considérablement les « lobbies », minoritaires certes, mais puissants.

— A propos de « lobby », on a pu assister à une véritable levée de boucliers contre votre projet de loi antisexiste, comment l'analysez-vous ?

— La loi antisexiste est pour moi indispensable, car complémentaire de celle sur l'égalité professionnelle. Je m'explique : c'est parce qu'il y a des images inégalitaires, des représentations de femmes les montrant dans des positions d'infériorité et d'humiliation, totalement disponibles à n'importe quel usage, ou sujettes à ces plaisanteries méprisantes qu'on réservait autrefois aux « bons nègres », style Y'a bon Banania, et qui ont désormais disparu, que les femmes continuent à pâtir de situations d'infériorité dans le travail et dans la vie sociale en général.

D'une certaine façon, l'image inégalitaire entre les hommes et les femmes que nous trimbalons tous dans

notre tête, on en a la projection dans le monde du travail. Ces images sexistes sont ressenties par beaucoup de femmes comme des atteintes à la dignité ou des injures insupportables, elles souhaitent pouvoir le dire, obtenir un droit de réponse. C'est le président de la République lui-même qui, traitant de ce sujet, a dit que la liberté des uns s'arrêtait où commençait celle des autres.

On voit dans les réactions violentes quasi unilatérales et caricaturales qu'il reste beaucoup à faire. On voit aussi que ce que j'appelle le culturel est presque aussi important que l'économique.

La violence, la mauvaise foi des détracteurs de la loi antisexiste sont telles qu'elles me donnent envie parfois de faire de la surenchère dans la provocation en demandant qu'on rase la tour Eiffel ou l'obélisque de la Concorde parce que ce sont des symboles phalliques ! Mais j'y regarderai à deux fois, car MM. les censeurs n'ont aucun humour et seraient capables de marcher comme un seul homme dans le panneau. J'en veux pour exemple une boutade prononcée par moi au cours d'une conférence de presse gaie et détendue au Canada, qui est devenue, une fois l'Atlantique traversé et sous la plume d'un polémiste particulièrement mal intentionné : madame Roudy veut remettre en cause les numéros de carte de Sécurité sociale. Alors que je m'étais contentée, pour faire rire mon auditoire, de leur faire remarquer le caractère feutré du sexisme qui allait jusqu'à se cacher dans la numération des cartes de Sécurité sociale : 1 pour les hommes, 2 pour les femmes. Mais l'humour étant la chose la plus mal partagée, il faudra désormais faire encore plus attention. La dérision est une arme qu'on a de tout temps utilisée contre les femmes, de même qu'elle fut — et reste — toujours utilisée contre ceux qui n'ont pas la même couleur de peau. Chaque fois que les femmes veulent sortir de la situation d'objets pour prétendre à l'état de sujets, c'est ressenti comme une insolence insupportable. Il est bien clair qu'il y aura beaucoup de femmes pour faire chorus avec les ricaneurs, parce que d'une certaine façon, je leur retire aussi certains moyens d'expression qu'elles ont totalement intégrés. De même que je préfère avoir à faire face sur ce sujet à des réactions virulentes de la droite et de sa presse dont je n'attends rien, plutôt qu'à ces conduites beaucoup plus obliques de milieux proches de la gauche, qui montrent à l'évidence qu'ils n'ont rien compris et surtout pas qu'une loi revendiquant un complément de dignité allait dans le droit fil des conquêtes de la gauche.

Cette loi qui pour moi n'était pas prioritaire — cela faisait deux ans que je la gardais dans mes cartons — eh bien, l'avalanche hystérique qu'elle a déclenchée m'incite à accélérer le processus et à me battre en première ligne pour achever l'édifice. Car toute la construction mise en place par moi : loi sur l'égalité professionnelle, campagne sur l'I.v.g. et la contraception, remboursement de l'I.v.g., travail en direction des femmes seules, action en profondeur sur la qualification professionnelle des filles, etc., tout cet édifice avait absolument besoin d'être couronné par une loi globale, un point final. Il fallait aussi toucher au culturel, ou alors nous n'avions aucune cohérence politique. Il ne s'agit pas de faire je ne sais quelle chasse aux sorciers, mais de donner aux femmes un droit de réponse, la possibilité de saisir les tribunaux, après les magistrats statueront : D'autant que, lors de mon récent voyage aux Etats-Unis et au Canada, tous mes interlocuteurs ont insisté sur l'avancée considérable que représentait ce texte dont ils n'ont pas l'équivalent, et pourtant l'Amérique du Nord a intégré depuis longtemps les revendications féministes. Ce qui leur a fait dire que nous avions en deux ans rattrapé vingt ans de retard.

Avant d'en terminer avec la législation, je voudrais ajouter que nous avons procédé à un travail de balayage complet des textes, travail certes peu spectaculaire et donc peu repris par les médias, mais qui a le mérite de transformer en profondeur, et de mettre à plat toutes les anomalies, s'agissant de ce qu'on appelle les droits propres, car les séquelles du code Napoléon sont plus persistantes qu'on ne pourrait le croire, et la femme qui ne travaille pas n'existe pas. Nous travaillons également sur le problème du nom, il y a une très forte demande pour que l'enfant puisse avoir également le nom de sa mère.

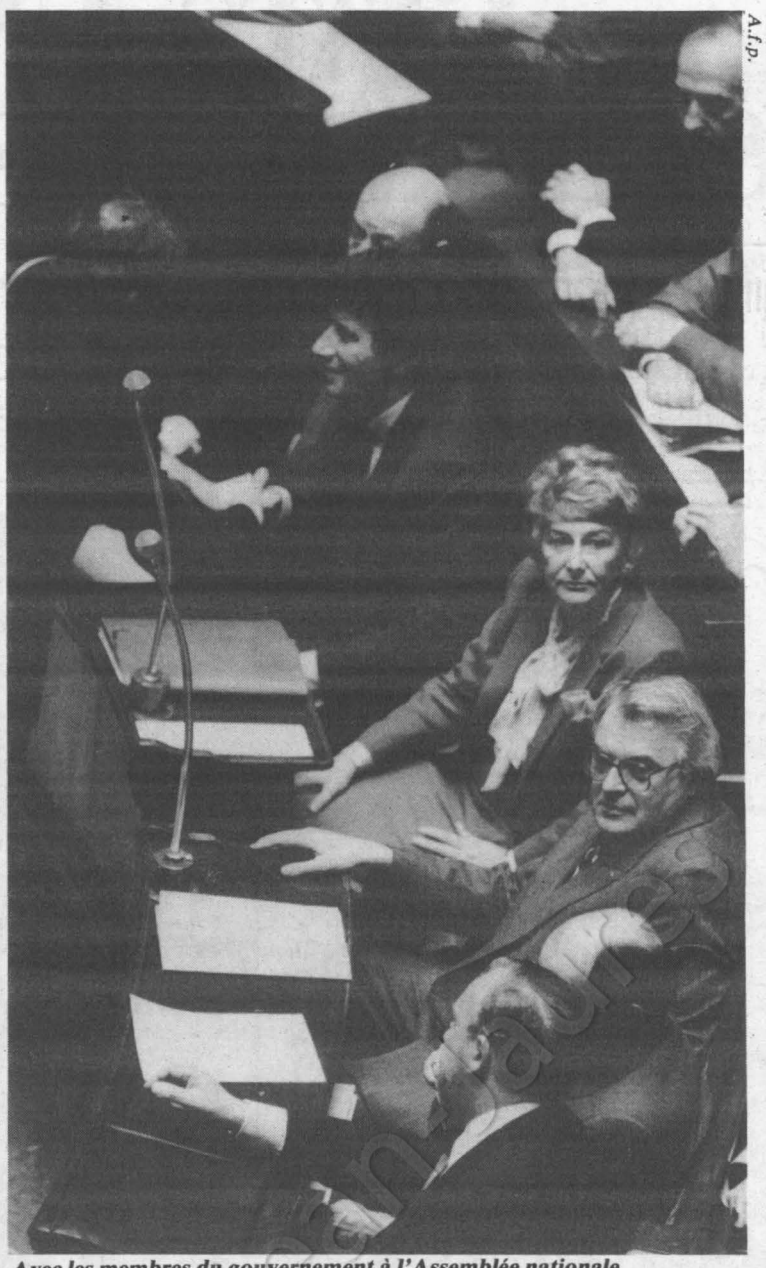

A.f.p.

Avec les membres du gouvernement à l'Assemblée nationale.



Keystone

Célébration du 8 mars à l'Elysée, on reconnaît autour du président Mitterrand Yvette Roudy, Simone de Beauvoir, Jeannette Laot et Colette Audry.

— Lors de votre voyage aux Etats-Unis, vous avez rencontré un certain nombre de « féministes historiques » et de représentants de l'administration Reagan, comment jugent-ils votre action ?

— Pour utiliser une formule à l'emporte-pièce, je dirais qu'ils considèrent la France comme la patrie du « féminisme réel ». Betty Friedan et Kate Millet, notamment, pensent que nous avons pris la tête du mouvement et que surtout nous avons réalisé la reconnaissance du féminisme par les institutions. Elles ont, certes, été impressionnées par le travail législatif mis en chantier — notamment le remboursement de l'I.v.g. qui n'existe pas en Amérique du Nord et la double signature — mais c'est le projet de loi antisexiste qui accapare leur attention par son côté révolutionnaire. Je dois ajouter que j'ai rencontré tout au long de mon voyage des auditoires attentifs et suivant avec sympathie les efforts du gouvernement socialiste.

— En dépit de tout ce qui pourra être fait sur le plan législatif, le gros problème reste la formation professionnelle des filles. Où en êtes-vous sur ce point crucial ?

— Le plus gros problème reste à l'évidence l'orientation des filles, car si nous pouvons essayer de faire du rattrapage, d'améliorer les situations, on ne peut pas envisager une société où les femmes pourraient d'une manière permanente faire appel à l'assistanat. Il faut imaginer une société où chacun, avec ses moyens, pourrait arriver à se bâtir une situation et une autonomie qui est un des éléments de la dignité. Le jour où vraiment les parents, les enseignants, la société en général — et là on revient, qu'on le veuille ou non, à la représentation de l'image des femmes ! — auront compris qu'il est nécessaire que les filles aient un bon métier et qu'elles le gardent, ce jour-là ce sera fini pour moi. Ma tâche sera terminée !

En l'état actuel des choses, on s'est aperçu qu'il y avait 140 % de plus de femmes divorcées par rapport à 1975. Ça veut dire qu'aujourd'hui il y a beaucoup plus de femmes seules avec des enfants. Au travers d'un rapport qui a été fait sur la pauvreté en France, il apparaît que les nouvelles « poches » de pauvreté sont représentées par les femmes seules. L'évidence est devant nous ! Dans le mouvement des pensées et des idées, l'aspiration naturelle à la dignité fait que ce que nos mères et a fortiori nos grand-mères pouvaient supporter dans leur ménage quand les choses n'allaient pas bien, les femmes d'aujourd'hui ne l'acceptent plus. Elles divorcent, souvent on leur confie leurs enfants, mais comme elles n'ont pas de qualification professionnelle, elles vont grossir ces fameuses poches de pauvreté.

N'oublions pas quelques chiffres criants de vérité : 75 % des smicards sont des femmes, elles sont massivement majoritaires dans les emplois non qualifiés, encore préparées à des métiers qui n'existent plus... alors elles vont à l'aide sociale. Il faut donc se préparer vite, afin que dans une décennie les choses s'inversent, c'est possible avec un travail en profondeur en direction de l'Education nationale. Ce serait pour moi la plus grande des réussites. Et je veux bien accepter avec le sourire d'être vilipendée par les bien-pensants si au bout du chemin il y a transformation profonde des mentalités et des cœurs.

— Il y a eu, ces derniers mois, quelques cas mortels d'excision en France. Que faire et n'y a-t-il pas vide juridique puisque seul, le texte relatif aux « coups et blessures » peut être retenu ?

— Il est vrai qu'il existe un certain vide juridique, mais avec les textes dont nous disposons, on peut d'ores et déjà dire que de telles pratiques ne sont pas autorisées en France que l'excision est interdite en France. Point. Cette consigne devrait être affichée dans tous les aéroports et autres lieux d'arrivée d'immigrants en provenance de pays où la tradition veut que les fillettes soient excisées. Après cette déclaration de principe, j'ai aussitôt constitué un groupe de travail avec des représentants des ministères concernés et des femmes africaines qui militent contre ces pratiques, afin de préparer un texte qui comblerait le relatif vide juridique concernant les mutilations sexuelles. Car il s'agit beaucoup plus d'un travail d'explications pédagogiques que d'interdiction pure et simple. Il faut que les populations attachées à ces pratiques comprennent qu'il ne s'agit pas pour nous d'un caprice ou d'une volonté impérialiste d'imposer nos modes de pensée, mais une question de dignité humaine et de respect de l'intégrité humaine.

(propos recueillis par NICOLE CHAILLOT)

ETATS-UNIS: LE SPLENDIDE ISOLEMENT

Au prochain sommet de Williamsburg, François Mitterrand parlera dollar et taux d'intérêt. Mais Ronald Reagan est déja prêt à répondre "Amérique d'abord" en dépit d'une très hypothétique reprise

PAR CLAUDE ESTIER

(de notre envoyé spécial

« EN décembre dernier, la cote de Ronald Reagan était plus basse que celle d'aucun autre président à mi-course de son mandat. Depuis, les premiers indices économiques favorables l'ont fait remonter de cinq points et dans les sondages actuels il est à peu près à égalité avec Walter Mondale ou John Glenn qui sont les mieux placés des six candidats démocrates actuellement déclarés. »

Le rédacteur en chef du « Washington Post » qui m'a invité à un petit déjeuner de travail avant nos entretiens à la Maison-Blanche (1) répond à la question que je lui ai posée sur l'éventualité d'une nouvelle candidature de Reagan l'an prochain. Et il ajoute :

« Mon sentiment est qu'il va se représenter. Je ne vous aurais pas dit cela il y a encore deux mois. Mais les choses ont évolué et les derniers discours du président laissent entendre qu'il sera à nouveau candidat. Il pourrait l'annoncer à la fin de l'été. »

On ne saurait mieux dire que les Etats-Unis, à plus de dix-huit mois de l'échéance présidentielle — novembre 1984 —, sont déjà en campagne électorale. Si je rapporte ce propos en tête de ce second article c'est parce que beaucoup d'aspects de la politique américaine s'expliquent par ce climat préélectoral. C'est vrai, je l'ai dit, pour les problèmes d'Amérique centrale où Reagan pèse de tout son poids pour forcer les réticences du Congrès sur la politique menée au Salvador et au Nicaragua. C'est vrai pour le Moyen-Orient où le secrétaire d'Etat George Schultz fait le forcing pour sauver le plan de paix américain. C'est peut-être encore plus vrai dans le domaine économique où les dirigeants américains accordent leur attention prioritaire aux signes de reprise qui se manifestent depuis quelques mois. Cette priorité risque même d'être exclusive de toute autre préoccupation et il est bon de le savoir à trois semaines du sommet des pays industrialisés de Williamsburg.

Première question, d'ailleurs controversée parmi les experts économiques américains, ces signes de reprise sont-ils réels ? Au niveau des indices, la réponse est affirmative. Celui de la production nationale indique une progression de 3,1 % pour le premier trimestre de 1983 alors que cette même production avait fléchi d'environ 1 % en 1982. Mais, comme le faisait remarquer un spécialiste du « New York Times », ce pourcentage de 3,1 % est au-dessous des prévisions des experts et également inférieur aux 4 % que le département du Commerce avait laissé prévoir fin mars. Pour l'instant donc, la reprise est trop faible pour avoir un effet sérieux sur le chômage qui continue — et continuera sans doute toute cette année — à se situer au-dessus de 10 % de la population active.

Il n'est même pas certain que cette reprise se poursuive au même rythme dans les mois à venir. Elle est sensible aujourd'hui dans le secteur du logement grâce à une baisse des taux d'intérêt dans ce secteur mais aussi grâce à un phénomène saisonnier. Pour le reste, elle est due surtout à la reconstitution des stocks qui a suivi le mouvement de déstockage enregistré à la fin de l'année dernière. Un tel phénomène peut être de courte durée. Quant à la consommation des ménages, si elle augmente un peu dans l'automobile, elle demeure très sérieusement freinée par les taux d'intérêt qui restent au moins de 14 % quelquefois même 16 ou 18 %, alors que l'inflation est maintenant de l'ordre de 3 1/2 % ce qui est d'ailleurs l'un des principaux succès dont se flatte l'administration Reagan.

— « Avec de pareils taux, et surtout un tel écart avec celui de l'inflation, m'a dit à Washington un fin connaisseur de l'économie américaine, la reprise ne peut aller très loin. D'autant que le dollar trop élevé empêche la relance des exportations et que les investissements continuent à piétiner et que les Etats-Unis ne dépassent pas à l'heure actuelle 70 % de leur capacité de production. »

On en revient donc toujours à ce fameux problème des taux d'intérêt dont les conséquences néfastes ne

Sygma

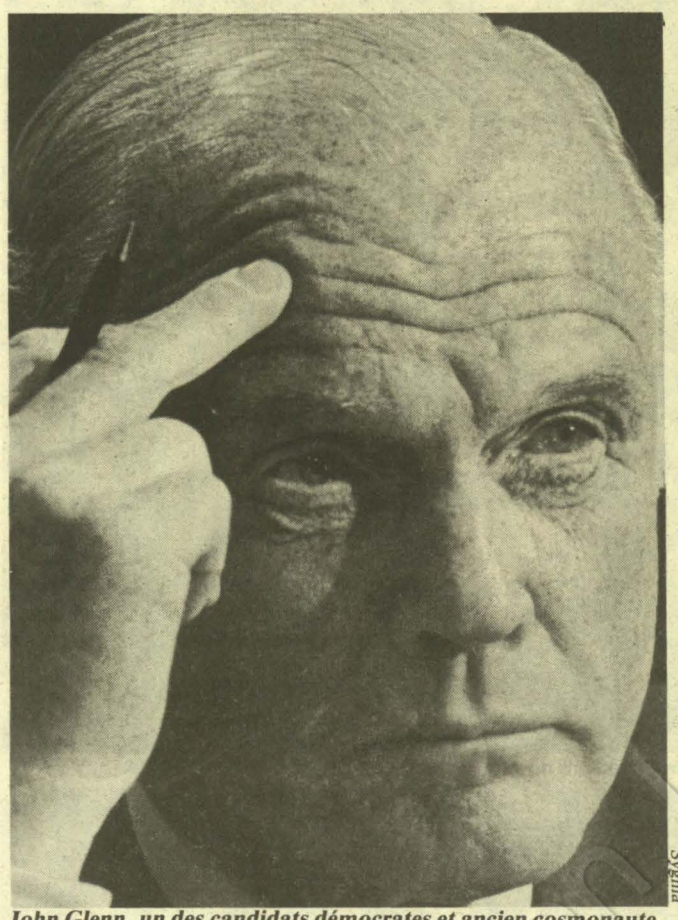

John Glenn, un des candidats démocrates et ancien cosmonaute.

Sygma



Ronald Reagan devant le Congrès américain, le 27 avril dernier.



sont pas seulement ressenties en Europe mais aux Etats-Unis même. Pourquoi demeurent-ils aussi élevés ?

On connaît les justifications monétaristes de l'administration Reagan. Le même spécialiste y ajoute deux raisons conjoncturelles. D'abord un certain scepticisme assez répandu dans les milieux d'affaires de Wall Street sur la durabilité de la maîtrise de l'inflation. Tout se passe comme si les « prêteurs » misaient sur une reprise de celle-ci qui réduirait d'autant l'écart actuel entre les taux pratiqués et la hausse des prix et donc leurs bénéfices. La seconde raison, plus grave encore, se situe dans la persistance d'un déficit budgétaire exceptionnellement élevé puisqu'il atteint cette année 200 milliards de dollars, ce qui représente environ 6 % du produit national brut et l'équivalent de la totalité de l'épargne américaine. Or, en dépit des pressions de Reagan sur le Congrès pour réduire les dépenses civiles, ce déficit budgétaire ne diminuera guère en 1984 en raison, d'une part, des conséquences des allègements fiscaux décidés il y a deux ans — moins de recettes donc — et, d'autre part, du poids croissant des dépenses militaires. Y compris de celles demandées par le président pour l'Amérique centrale.

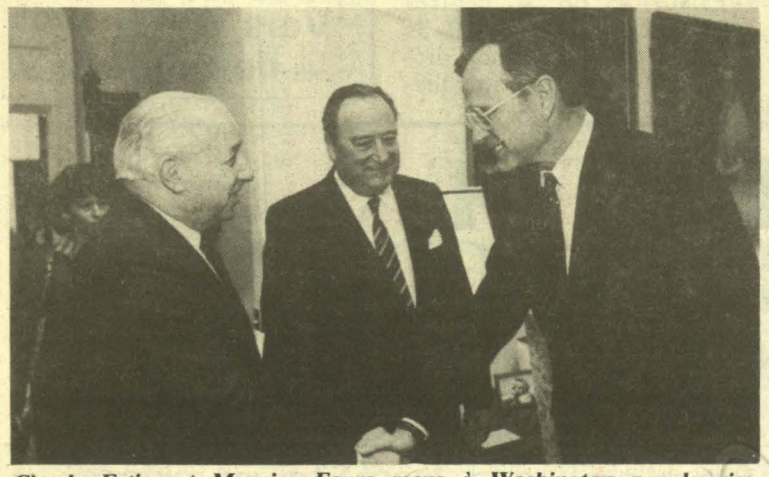

Claude Estier et Maurice Faure reçus à Washington par le vice-président Bush.

Telles sont quelques données de base qui reviennent dans toutes les conversations que l'on peut avoir à Washington ou à New York et qui amènent la plupart de vos interlocuteurs à vous écouter d'une oreille un peu distraite lorsque vous leur dites que le dollar à 7,40 F compromet les chances de réussite du plan de redressement français.

Nous l'avons bien senti lors de notre entretien avec le vice-président George Bush dans son bureau qui jouxte la Maison-Blanche. Quand nous l'avons interrogé sur les perspectives de Williamsburg sa réponse a été courtoise mais évasive : « Nous souhaitons que les entretiens puissent être très francs, sans ordre du jour trop structuré. Nous pensons que la reprise qui commence à se manifester aux Etats-Unis bénéficiera à l'économie mondiale. Nous savons bien que certaines situations qui existent chez nous sont négatives pour l'Europe, par exemple les taux d'intérêt trop élevés. Mais quand nous sommes arrivés, en janvier 1981, ils étaient à plus de 21 % et l'inflation à plus de 12 %. Tout cela a beaucoup diminué.

— Certes, faisons-nous remarquer, mais l'Europe n'en a jusqu'à présent guère bénéficié.

— « Sans doute, mais la cause en est l'énorme déficit de notre balance commerciale. Le dollar est trop haut mais c'est la conséquence des taux d'intérêts encore trop élevés. »

En somme, voilà pourquoi votre fille est muette ! Comme nous insistons encore pour savoir s'il peut sortir quelque chose de concret du prochain sommet, George Bush se limite à cette réponse : « Nous voulons une approche très libre de tous les sujets que le président Mitterrand voudra évoquer mais nous ne souhaitons pas d'interventions non nécessaires dans le système monétaire, sauf en cas d'urgence. »

Jacques Delors, ce week-end à Washington, a entendu le même discours de la part de son homologue américain Donald Regan, qui n'a pas caché ses réserves à l'égard du rapport sur les interventions gouvernementales en matière de change, commandé après le sommet de Versailles de juin dernier et qui préconise une action commune pour stabiliser les monnaies et notamment le dollar. Le patron de la Federal Reserve Paul Volcker s'est déclaré lui aussi partisan d'un comportement interventionniste mais son mandat arrive à expiration et il ne semble plus être en odeur de sainteté à la Maison-Blanche où les maîtres mots demeurent « libre-échange » et « U.s.a. d'abord », quelles que soient les conséquences pour les autres. Jacques Delors n'a sans doute pas tort quand il parle de « cynisme » à ce sujet.

La délégation française à Williamsburg viendra parler dollar. Elle est bien armée pour cela et elle sera écoutée, ne serait-ce que parce que les dirigeants américains — cela nous a été dit à plusieurs reprises — apprécient certaines prises de position de François Mitterrand, notamment en ce qui touche les rapports Est-Ouest. Le président de la République en profitera pour rappeler ce qu'il a dit l'autre jour à Lille, à savoir qu'« il ne peut y avoir une alliance militaire et une mésalliance économique et monétaire ». Mais entre être écouté et être entendu il y a une grande marge dont nul ne peut dire qu'elle sera franchie dans les prochaines semaines. ●

(1) *Voir « l'Unité » de la semaine dernière.*



ARGENTINE I. LE TERRORISME D'ETAT ET LA MANIÈRE DE S'EN SERVIR

Les "confidences" d'un ancien tortionnaire traître à la dictature prouve, s'il en était besoin, que les militaires argentins avaient mis au point une "solution finale" et qu'ils ne sont rien d'autre que des criminels de guerre

PAR CARLOS FERRARI-LOPEZ

LES forces armées argentines ont publié finalement, après des mois d'atermoiements, le communiqué sur la « sale guerre » selon lequel « quiconque figurant sur la liste de disparus et n'étant ni en exil ni dans la clandestinité est considéré jurdiquement et administrativement mort, même si l'on ne peut pour le moment préciser la cause et les circonstances de son éventuel décès, ni le lieu de sa sépulture ». (1).

Lâcheté et cynisme sont les deux caractéristiques marquantes des militaires argentins. Lâcheté, parce qu'ils n'hésitent pas à interdire toute éventuelle future investigation de la part d'une société civile profondément traumatisée par les événements tragiques des années précédentes ; les militaires préparent leur retrait de la première ligne politique et ils se préoccupent de signaler à la nation que, sur les faits de la guerre antisubversive, « le jugement relève de Dieu ». De toute façon, et comme leur religiosité a des limites, la junte militaire a ajouté un décret à l'arsenal de législation *sui generis* qui a proli-

(suite en page 16)

(suite de la page 15)

féré en Argentine depuis le coup d'Etat de mars 1976. Ledit décret précise que « toutes les opérations contre la subversion et le terrorisme entreprises par les forces armées et par les forces de sécurité, policières et pénitentiaires (...) ont été exécutées en conformité avec les plans approuvés et supervisés par les commandements organiques des forces armées et de la junte militaire dès sa constitution ». Ainsi, ils pourront échapper à la justice de la République puisque seuls les tribunaux militaires seront habilités pour juger des délits commis sous « service commandé ». Les voilà immunisés contre les aléas de la démocratie !

Cyniques, ils le sont parce que, tout en affirmant que des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants sont morts, ils ne prennent pas directement la responsabilité de ces assassinats. Comment ils sont morts ? Où sont les cadavres ? Et les angoissantes questions que les mères de la place de Mai martèlent depuis des années ne trouvent pas de réponse dans le cynisme froid du prétendu « document final » des forces armées argentines.

L'opposition unie — une fois n'est pas coutume — refuse d'accepter la forme et le contenu de la déclaration militaire. L'Eglise elle-même, qui essayait depuis quelques mois de réunir, autour d'une ambiguë réconciliation nationale, les militaires et les civils d'un pays à la dérive, a dû signaler son « insatisfaction ». Une majorité du personnel politique a pris ses distances face aux mesures qui permettraient aux militaires d'échapper à la justice. Pour les organisations de défense de droits de l'homme, pour les mères et les grand-mères des disparus, les choses sont claires : la lutte continue.

La marge de manœuvre de la junte argentine se rétrécit jour après jour au fur et à mesure que la société civile sort de sa léthargie ; des grèves, des manifestations et le démarrage de la campagne électorale (2) isolent les militaires et mettent à nu les vices et les tares du système dictatorial. Les premiers étonnés devant le panorama désolant de cette société meurtrie sont les hommes des casernes eux-mêmes. En effet, ils s'étonnent de voir la fin d'un règne qui a perdu ses plus fidèles alliés. Jamais le discrédit des militaires n'a été aussi fort en Argentine, et les révélations d'un ancien policier — R. Peregrino Fernandez — ont aggravé la situation.

Cet ancien inspecteur de la police fédérale, réfugié aux Pays-Bas, a effectué ces déclarations devant la Commission argentine des droits de l'homme (C.a.d.h.u.) dont le siège se trouve en Espagne. Avec une grande profusion de noms et de détails, il démonte « la structure de la répression illégale en Argentine » et jette une lumière nouvelle sur les enlèvements, la torture et les assassinats commis par la dictature. Ainsi, il confirme le rôle joué par les policiers entraînés à l'Ecole des Amériques (dans la zone nord-américaine du canal de Panama), qui ont été à l'origine des nouvelles méthodes répressives. Le tristement célèbre commissaire Villar de la police fédérale — ancien élève de cette école — fut le fondateur de l'Alliance anticommuniste argentine (A.a.a.), responsable de la mort d'une centaine de dirigeants syndicaux, du mouvement étudiant et d'hommes politiques. Cette organisation créée par l'ancien ministre d'Isabel Peron, Jose Lopez Rega, était constituée par des policiers en activité, des militaires à la retraite, des délinquants et des policiers radiés des cadres. Après le coup d'Etat de 1976, les membres de l'Alliance commencèrent à travailler pour les services répressifs de l'Etat dictatorial.

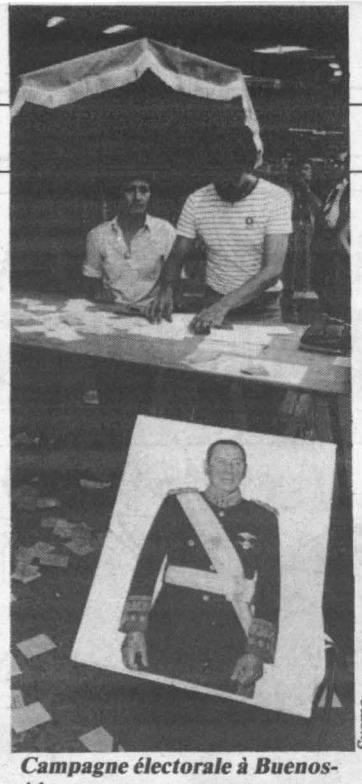

Sygma

Campagne électorale à Buenos-Aires.

L'ancien officier de police révèle que, dans les jours qui ont précédé le putsch, fut rédigée par l'état-major une « doctrine de guerre », approuvée par les trois forces armées, qui envisageait « l'élimination physique de la subversion apatride en fonction de la défense de la tradition, la famille et la propriété ». La structure mise en place par les nouvelles autorités de facto ne suivait pas toujours les formes organisatives traditionnelles des forces de sécurité argentines.

La création des G.t. (groupes de travail) composés d'officiers des trois armes, des policiers et des civils fut la principale innovation. Selon le policier Fernandez, les G.t. dépendaient des plus hautes autorités militaires, c'est ainsi que le groupe de travail numéro un était sous le commandement de l'armée de terre, le numéro deux sous la direction de l'armée de l'air et le groupe de travail numéro trois dépendait de la marine de guerre. Enfin, le G.t. numéro 4 était sous la double autorité du ministère de l'Intérieur et de la police fédérale. Aussi, tous les G.t. collaboraient étroitement, chacun gardant une certaines autonomie opérative, ils s'étaient partagé le terrain et « les cibles », mais chaque G.t. avait ses propres centres de détention et de torture. Parfois des conflits assez sérieux opposaient les membres de G.t. lors des opérations de répression qui pouvaient apporter aux participants des butins considérables. Dans sa déclaration, Fernandez signale que les forces de sécurité profitaient de la « lutte antisubversive » pour voler des voitures, des bijoux, des meubles, etc.

Les services d'intelligence de l'Etat (Side) étaient chargés de la centralisation des informations et de leur distribution vers les « services » respectifs de chaque arme. Mais leur rôle le plus important consistait à rédiger « un rapport quotidien, confidentiel et secret réservé à la haute hiérarchie militaire ». Fernandez qui a été un collaborateur du général Harguindeguy a pu lire à plusieurs reprises des exemplaires de ces rapports dans lesquels on trouvait une minutieuse description des enlèvements, des détentions et les résultats de chaque opération. Cette centralisation de la répression enlève aujourd'hui toute crédibilité à la « théorie des excès », selon laquelle les disparitions et le lourd bilan de la « sale guerre » ne seraient que des bavures isolées.

Liés par un pacte de sang

En revanche, la responsabilité des militaires est clairement exposée par l'ancien policier Fernandez quand il affirme que « les officiers des forces armées et des forces de sécurité qui participaient à la " sale guerre " sont liés entre eux par *un pacte de sang* qui consiste à participer personnellement à l'assassinat de prisonniers ». Selon Fernandez, cette pratique était généralisée et tous les officiers supérieurs y ont participé. Par ailleurs, il donne des renseignements sur les centres clandestins de détention ; ainsi, il décrit le « centre 205 » construit sur une propriété de la police de la province de Buenos Aires.

Ecoutons son témoignage : « Le chef du centre était le sous-commissaire Walter Acosta. Cet endroit avait été entouré des barbelés de quatre mètres de haut. Il fut spécialement construit pour loger les prisonniers malades, les femmes enceintes et celles qui venaient d'accoucher. Les bâtiments avaient un seul étage, avec deux rangées de cellules. Au fond du terrain, il y avait les bureaux des officiers et les cabinets médicaux. Les médecins appartenaient au personnel de la police de la province de Buenos Aires (...). Le camp était sous le contrôle du premier corps de l'armée de terre. Les enfants nés ici étaient transférés ailleurs, le sous-commissaire Acosta était lui-même chargé de cette tâche. »

Cet aspect de la machine répressive a aussi été révélé par les travaux du Centre d'études sociales (C.e.l.s.) qui ont mis en évidence l'existence de 47 centres clandestins de détention, ils donnent une description précise des sites géographiquement repérables où des milliers de disparus ont séjourné. Ces travaux ont pu être réalisés grâce à la participation d'une cinquantaine de personnes qui — à un moment ou à un autre — ont vécu dans ces camps.

Toute solution du problème argentin devra inclure l'action future de la justice civile et indépendante face aux responsables des disparitions.

Le rêve des militaires consiste à faire table rase du passé, mais il semble que pour les Argentins le cauchemar touche à sa fin. La question est de savoir si avec l'héritage du gouvernement de facto il sera possible de commencer la construction d'une démocratie qui puisse rendre à la nation la justice et la liberté. ●

(1) Il faut signaler qu'à aucun moment les forces de sécurité n'ont donné une « liste » des disparus. Les organisations humanitaires et les familles des victimes de la répression estiment qu'il y a eu 15 à 30 000 disparus.

(2) Les élections ont été annoncées pour le mois d'octobre prochain.

La semaine prochaine : Argentine II : Vers la démocratie ?

R.F.A. : ESPRIT DE LA GUERRE FROIDE, ES-TU LA ?

Prenant prétexte d'un fait divers, Franz-Josef Strauss relance la tension entre les deux Allemagnes, jette la perturbation au sein de la coalition au pouvoir et fait renoncer Erich Honecker à son voyage en R.f.a.

PAR JEROME VAILLANT

(de notre correspondant à Bonn)

CE n'est pas sur une question de politique intérieure que la C.s.u. de Franz-Josef Strauss et le F.d.p. de Hans-Dietrich Genscher viennent pour la première fois de s'affronter ouvertement et violemment au sein de la coalition chrétienne-libérale dirigée par le chancelier Kohl. Un fait divers a servi de prétexte à Strauss pour demander au gouvernement fédéral de réviser sa politique à l'égard de la R.d.a. et des pays de l'Est en général.

Tout commence le 10 avril dernier : Rudolf Burkert, 43 ans, restaurateur et chauffeur de poids-lourds originaire de Basse-Saxe, décède d'un infarctus en R.d.a. au point de contrôle de Drewitz, à la frontière entre les deux Allemagnes. Les faits ne sont connus de l'opinion publique qu'une semaine plus tard, et bien vite le bruit court que Burkert aurait succombé aux sévices que lui aurait fait subir la police frontalière est-allemande lors d'un interrogatoire.

Sygma



Franz-Josef Strauss.

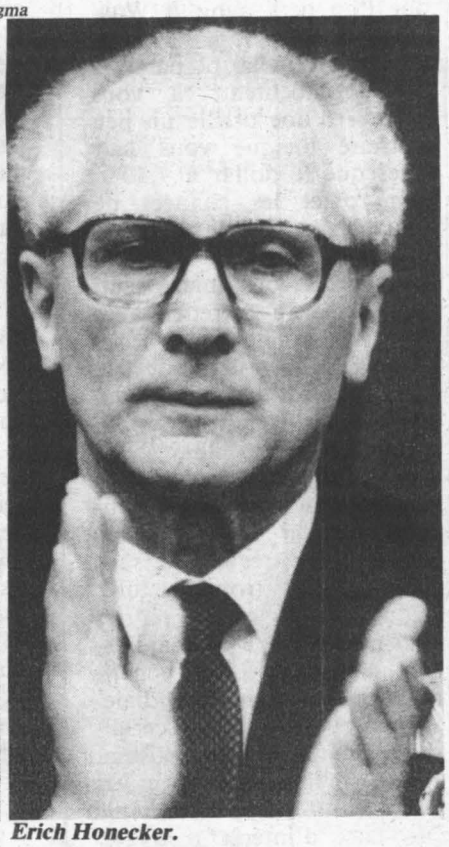

Erich Honecker.

Les relations entre la R.f.a. et la R.d.a. s'en trouvent affectées, mais les gouvernements de Bonn et de Berlin-Est croient pouvoir tout d'abord maîtriser la

situation. Le 18 avril, Kohl téléphone à Erich Honecker, le secrétaire général du S.e.d. (Parti socialiste unifié de R.d.a.), pour lui demander tous les éclaircissements nécessaires et renonce à recevoir Günter Mittag, membre du bureau politique du S.e.d., qui séjourne en Allemagne fédérale à l'occasion de la foire de Hanovre. Le gouvernement de Bonn proteste ensuite officiellement auprès de celui de Berlin-Est. La R.d.a. rejette toute responsabilité, mais se déclare disposée à faire la lumière sur cette affaire. Médecins-légistes est et ouest-allemands fournissent rapports et expertises sur les conditions du décès, et tout laisse bientôt penser que Burkert, soumis à un interrogatoire par la police est-allemande pour avoir contrevenu aux règlements sur l'utilisation des voies de transit entre la R.f.a. et Berlin-Ouest — il a sur un parking remis des cadeaux à un parent est-allemand — est bien mort d'un infarctus.

L'affaire aurait pu en rester là et être classée parmi les crises ponctuelles qui oblitèrent régulièrement depuis des années les relations inter-allemandes. Quand, pendant l'été 1976, un chauffeur italien de poids-lourds fut, dans des conditions autrement plus tragiques, abattu par les gardes-frontières est-allemands, l'affaire fit du bruit, puis l'on passa à l'ordre du jour. En qualifiant la mort de Rudolf Burkert de « meurtre » et en comparant les méthodes de la police est-allemande à celles de Barbie, Strauss lui donna une nouvelle dimension. Il cherchait à envenimer les relations avec la R.d.a. pour mieux remettre en cause la politique d'ouverture à l'Est négociée par l'ancienne coalition sociale-libérale et à laquelle les libéraux restent attachés. Le 24 avril, par la voix d'Edmund Stoiber, ancien secrétaire général du parti, aujourd'hui chef de la chancellerie à Munich, la C.s.u. demande indirectement à Bonn de renoncer à inviter Erich Honecker à se rendre en visite officielle en R.f.a. à l'automne prochain. En tant que ministre des Affaires étrangères, Genscher maintient le principe de cette invitation, déclarant dans le plus pur style des précédents gouvernements Schmidt que « plus la situation est anormale, plus il est urgent qu'Honecker vienne à Bonn ». Dès lors, c'est une véritable escalade verbale qui oppose C.s.u. et F.d.p. Lambsdorff accuse la C.s.u. de compromettre la nouvelle coalition gouvernementale ; il se fait traiter par celle-ci d'« agent complaisant de la R.d.a. ».

Kohl brille par son absence

Strauss estime que les libéraux peuvent être utiles à Bonn pour régler les problèmes économiques et assainir la situation financière, mais ce n'est pas avec eux qu'il sera possible d'engager une nouvelle politique étrangère fondée sur le retour à la confrontation entre l'Est et l'Ouest. Dans l'affaire, Kohl brille par son absence, il se contente de juger « superflus » ces affrontements entre C.s.u. et F.d.p., et préfère attendre le 4 mai, jour de sa déclaration d'investiture, pour trancher en faveur de la continuité des relations entre les deux Allemagnes. Il est finalement pris de court : prétextant les réactions provoquées en R.f.a. par le décès de R. Burkert, Honecker décide le 29 avril de renoncer à son voyage officiel en R.f.a.

Faute d'avoir tranché quand le F.d.p. le lui demandait, Kohl a laissé l'initiative à Strauss qui marque un point. Kohl et Genscher sont par ailleurs victimes du manque de précision qui caractérise leur accord de gouvernement (cf. « l'Unité », n° 510, 22.4.83). Peu enclins à reprendre avec la C.s.u. les négociations au sommet sur les questions de politique étrangère, comme il avait été prévu fin mars, ils ont offert le flanc et se sont finalement laissés manœuvrer à l'occasion de ce qui aurait pu n'être qu'un fait divers.

Pas de porte claquée

Toutefois, il convient de remarquer que la décision de Honecker a été présentée en R.d.a. avec mesure de prudence. La R.d.a. n'a pas voulu claquer la porte. Déjà dans le passé, les relations entre les deux Allemagnes ont connu des crises semblables. A la suite des événements de Pologne et de l'intervention soviétique en Afghanistan, Schmidt avait été amené en 1981 à reporter sa visite en R.d.a. Les relations entre les deux Etats allemands ont toujours été fragiles, chaque crise faisant mieux ressortir le contentieux juridique, politique et idéologique qui subsiste entre eux. Mais aucune de ces crises n'a empêché les deux Allemagnes de négocier et le commerce inter-allemand de se développer. Fortement endettée, auprès des pays occidentaux, la R.d.a. compte aujourd'hui plus que jamais sur ce commerce inter-allemand qui lui permet d'économiser des devises.

La crise actuelle sera peut-être plus longue que les précédentes parce que les résistances ne viennent plus cette fois, en R.f.a., de l'opposition parlementaire, mais d'un des partis membres de la coalition gouvernementale. La C.s.u. semble décidée à créer les conditions qui réanime en R.f.a. l'esprit de la guerre froide. L'exploitation qu'elle a faite de la mort de Rudolf Burkert s'inscrit dans la même ligne que celle défendue par le ministre de l'Intérieur Zimmermann (C.s.u.), revendiquant en janvier dernier les frontières de 1937. La crédibilité du chancelier Kohl est en cause : sera-t-il capable la prochaine fois de s'affirmer contre les exigences de son partenaire bavarois ? ●

LE PRESIDENT MITTERRAND EN CHINE

LE TROISIEME VOYAGE D'UN "VIEIL AMI"

PAR ANTOINE VIOLET

TROISIEME président de la Ve République à se rendre en Chine, après Georges Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand s'est lui-même retrouvé cette semaine à Pékin pour la troisième fois. La première, c'était en 1961, dans les années sombres de la gauche en France. Il avait été alors l'un des rares hommes politiques français à rencontrer Mao Tse Toung. La seconde fois, c'était en février 1981, en une sorte d'intermède à la campagne présidentielle déjà engagée, ce qui fit dire à quelques giscardiens imprudents que Mitterrand allait voir les Chinois parce qu'il n'avait rien à dire aux Français !

A.f.p.



François Mitterrand avec Mao Tse Toung en 1961.

Pascal Lebrun



Gaston Defferre, François Mitterrand et Lionel Jospin sur la Grande Muraille, en février 1981.



Entretien avec le Premier ministre chinois Zhao Ziyang.

Un peu plus de deux ans plus tard, c'est en tant que président de la République française qu'il a été accueilli solennellement sur la place Tien An Men et qu'il s'est entretenu avec le premier ministre Zhao Ziyang, avec le secrétaire général du Parti communiste Hu Yaobang ainsi qu'avec Deng Xao Ping, avant de faire étape à Nankin puis à Shangai.

Outre les problèmes bilatéraux et le souhait, apparemment partagé, d'accroître les échanges entre les deux pays qui demeurent à un niveau très faible — le projet de construction de la centrale nucléaire de Canton pourrait enfin se réaliser —, les conversations ont porté sur les grandes questions internationales, défense et sécurité, rapports Est-Ouest, dialogue Nord-Sud, (ce dernier thème avait été fortement évoqué par François Mitterrand lors de son escale au Népal) et sur les problèmes régionaux. C'est à ce dernier niveau que se situe la principale divergence entre Paris et Pékin, où l'on continue à condamner catégoriquement l'occupation du Cambodge par les troupes vietnamiennes et où l'on n'apprécie guère la politique de « souplesse » à l'égard de Hanoi dont témoigne, aux yeux des dirigeants chinois, la récente visite de Claude Cheysson au Vietnam. L'avenir du Cambodge est également considéré différemment par la France et la Chine. François Mitterrand n'a pas hésité à heurter les Chinois en portant un jugement sévère sur la régime de Pol Pot. Mais on a apprécié à Pékin qu'avant son départ le président français ait reçu le prince Sihanouk qu'il avait d'ailleurs déjà rencontré il y a deux ans — lors de son bref passage à Pyong Yang — et qui bénéficie toujours de la protection et du soutien chinois.

Au cours du voyage de février 1981, Deng Xao Ping avait laissé entendre à François Mitterrand que la France était pour la Chine l'interlocuteur privilégié en Europe, et que le P.s. était lui-même l'interlocuteur privilégié en France. Les choses ont peut-être un peu changé depuis en raison, d'une part, du rééquilibrage de la politique extérieure chinoise — encore que le rapprochement avec Moscou ait ses limites — et, d'autre part, de la reprise des relations entre le P.c.f. et la Chine, symbolisée par le récent voyage de Georges Marchais et la réouverture d'un bureau de « l'Humanité » à Pékin.

Mais la délégation française a été sensible à l'accueil qu'elle a reçu et dont plusieurs signes ont montré clairement l'importance que les dirigeants chinois accordaient à cette visite. Outre les quelques résultats concrets, elle aura sans doute utilement contribué à dissiper un certain nombre de malentendus.

A.f.p.



Michel Platini : « transféré » à la Juventus de Turin pour une somme fabuleuse.

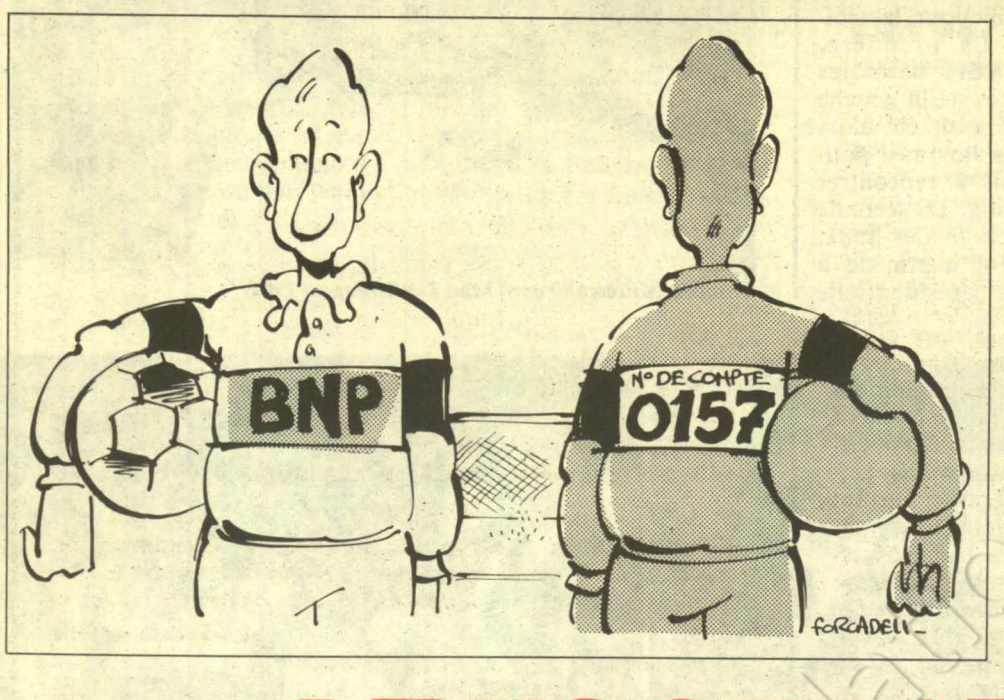

Sygma



Dominique Rocheteau : salaire pas très loin des 100 000 francs mensuels.

LE FOOTBALL FRANÇAIS VIT AU-DESSUS DE SES MOYENS

En 1982, le déficit des clubs français atteignait des chiffres astronomiques, d'autre part des associations brassant autant d'argent ne pouvaient plus se réclamer de la loi de 1901, "à but non lucratif". Aussi une grande réforme – juridique et financière – est-elle en préparation...

PAR PHILIPPE CHAPPEZ

JUILLET 1982 : à défaut d'avoir décroché la Coupe du monde de football organisée en Espagne, l'équipe de France qui s'est classée quatrième au terme de la prestigieuse compétition a remporté un indéniable succès d'estime. D'abord parce que la qualité de son jeu, spectaculaire et efficace, a séduit spectateurs et téléspectateurs. Ensuite parce que l'agression dont fut victime le Stéphanois Patrick Battiston de la part du gardien de but ouest-allemand Schumacher, lors de la demi-finale France-R.f.a., a ému une bonne partie de l'Europe. Bref, le football français était alors à son zénith et promis à un avenir radieux d'autant que la France avait obtenu quelques mois plus tôt l'organisation du championnat d'Europe des nations, qui aura lieu l'an prochain dans notre pays. Résumé du premier épisode.

Une certaine caisse noire

Neuf mois ont passé, l'enthousiasme maintenu par les performances du F.c. Nantes, des Girondins de Bordeaux, du Paris Saint-Germain et de l'équipe de France demeure sans aucun doute. Les affluences sur les stades en témoignent. Mais de gros nuages sont malgré tout passés par là sous forme d'une caisse noire dont les contours ont commencé à se dessiner dès le mois d'août 1982 à Saint-Etienne. Soit un mois seulement après la Coupe du monde. Résultat : miné par des querelles de clans, le célèbre club forézien qui a perdu son président (Roger Rocher), son entraîneur (Robert Herbin) en attendant de perdre ses meilleurs joueurs — Jean-François Larios n'a même pas attendu la fin de la saison pour faire ses valises et aller tenter sa chance en Espagne — est actuellement dans une situation financière très délicate. La preuve irréfutable que le club a vécu au-dessus de ses moyens en dilapidant en achats de joueurs, primes occultes et salaires exorbitants — dont celui payé à Michel Platini durant deux saisons — l'argent amoncelé au moment des périodes fastes. Sale coup pour le football français qui, avec cette triste affaire, a, qu'on le veuille ou non, perdu une partie du prestige glané en Espagne. Résumé du deuxième épisode.

Edwige Avice, le ministre du Temps libre et de la Jeunesse et des Sports, et les instances dirigeantes du football national ont donc décidé de se saisir du dossier à pleines mains. Le 7 avril dernier le ministre annonçait que les clubs professionnels allaient être dotés d'un nouveau cadre juridique : la société anonyme à objet sportif appelée à succéder à la loi de 1901 sur les associations qui ne convient plus à des clubs qui brassent beaucoup d'argent. En fait les clubs auront le choix entre deux cadres juridiques : la société d'économie mixte en vigueur à Lille, par exemple, et la société à objet sportif. Précision importante : dans les deux cas la gestion des clubs en question sera surveillée de près par des commissaires aux comptes, histoire de vérifier comment sont utilisés les subventions municipales. Car en 1982 le déficit des clubs français a doublé par rapport à l'exercice précédent atteignant le chiffre impressionnant de 55 millions de francs.

Mais ce n'est pas tout, car Fernand Sastre président de la Fédération française de football n'a pas tardé à faire connaître un plan de rigueur applicable au football français. Ce plan comprend notamment une majoration des salaires limitée à 8 % pour les joueurs rémunérés en dessous de 20 000 F mensuels et le blocage pur et simple pour les salaires supérieurs à ce chiffre. Quant aux joueurs dont le contrat prend fin cette saison, ils ne pourront en négocier un nouveau que sur les bases

d'une augmentation de salaire en aucun cas supérieure à 30 % de l'ancien. En outre les primes de matchs seront bloquées et les avenants individuels aux contrats en cours carrément interdits. Enfin les achats de joueurs, puisque les clubs achètent effectivement des joueurs, seront limités pour ces équipes de première division à trois par saison.

A trois exceptions près, Bordeaux, Strasbourg et le Racing Paris I, les clubs ont voté, bon gré mal gré, en faveur de ces mesures. Mais Philippe Piat, un ancien joueur professionnel, devenu le président du Syndicat des joueurs (U.n.f.p.) tire le signal d'alarme, attirant notamment l'attention sur la mesure qui limite les augmentations des salaires des joueurs en fin de premier contrat à 30 %.

Carrière très courte

Pour y voir plus clair, prenons un exemple précis : Yvon Le Roux (23 ans), licencié au Stade Brestois, est le joueur qui monte à vitesse grand « v » dans le football français. Avec ses 190 centimètres, ses 84 kilos et ses épaules carrées il en impose aux joueurs adversaires depuis son poste de défenseur. Au point que Michel Hidalgo l'a retenu pour jouer son premier match international contre la Yougoslavie le 23 avril dernier au Parc des Princes. Notamment convoité par Nantes, le futur champion de France, Yvon Le Roux pouvait espérer faire monter les enchères et réaliser une bonne opération financière pour le premier transfert de sa carrière. Or les mesures décidées par les instances fédérales l'empêcheront d'être trop gourmand. Son salaire actuel à

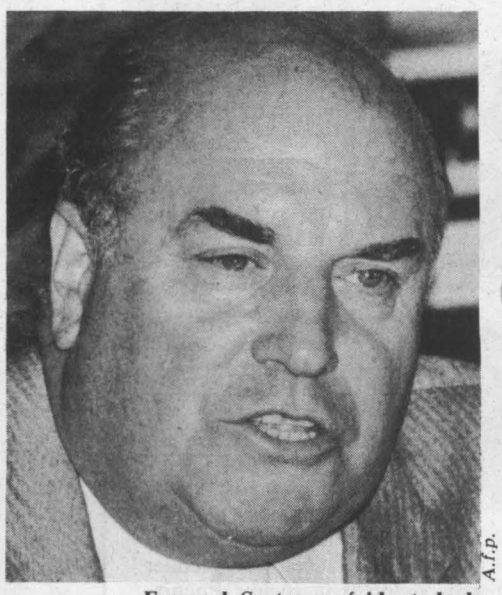

A.f.p.

Fernand Sastre, président de la Fédération française de football.

Brest ne nous a pas été révélé. Mais en estimant qu'il se situe en dessous de 20 000 F, il ne pourra être réévalué au F.c. Nantes, ou ailleurs, que de 30 %. Dans ces conditions Le Roux ne rejoindra certainement pas le groupe des dix-sept footballeurs du championnat de France de première division qui émargent à plus de 50 000 F mensuels. Et encore moins Dominique Rocheteau, l'attaquant du Paris S.g., dont le salaire ne serait pas éloigné de 100 000 F mensuels.

Normal dit l'opinion publique, les footballeurs sont bien trop payés, et de toute façon Le Roux est jeune, ce qui lui laisse un maximum de temps pour mettre de l'argent de côté. « Anormal, rétorque Philippe Piat, car la carrière d'un joueur est courte. Pour la plupart elle ne va guère au-delà de trente ans. Durant sa carrière un bon footballeur ne parvient à économiser que 400 à 500 000 F, ce qui représente de quoi acheter un appartement. Dominique Baratelli le gardien de but international du Paris S.g. partage cet avis : « En effet le fisc nous enlève la moitié de notre salaire. De plus il ne faut pas croire que tous les footballeurs roulent sur l'or. Beaucoup d'entre eux ne sont pas mieux payés qu'un cadre moyen. »

C'est pourquoi si Philippe Piat, leur représentant, et l'ensemble des footballeurs français consentaient à la rigueur à se mettre au diapason des autres Français en acceptant quelques sacrifices financiers, ils voudraient en compensation obtenir une mesure fiscale depuis longtemps réclamée : l'abattement de 25 % dont bénéficient les acteurs dramatiques et plusieurs autres corporations. Ne dit-on pas que Michel Platini, Dominique Rocheteau ou Alain Giresse sont des artistes ? « Hommes de spectacle, hommes publics nous le sommes effectivement, explique Jean-Claude Chemier, le gardien de but d'Angoulême, un club de seconde division. Avec tous les aléas et toutes les incertitudes que cela comporte. »

Décidés à ne pas céder, les footballeurs ont donc brandi une double menace : celle de la grève pour les trois dernières journées du championnat de France, et celle de l'exil doré à l'étranger. Encore que la situation du football ouest-allemand, par exemple, ne soit guère plus reluisante, à l'heure actuelle, que celle du football français. Une entrevue avec André Laurent, chef de cabinet du ministre de la Jeunesse et des Sports, et Edwige Avice a cependant calmé les esprits. Les footballeurs ont, en effet, trouvé une grande compréhension de la part de leur interlocuteur. Si bien que le dossier « abattement fiscal » a été transmis aux services de Jacques Delors, le ministre des Finances. Mais rue de Rivoli la tendance ne semble cependant pas être très favorable à la demande. Le moment est, en effet, plutôt mal choisi pour octroyer un tel avantage fiscal à une corporation laisse-t-on entendre. Dans ces conditions, Fernand Sastre, le président de la fédération pourrait être amené à lâcher un peu de lest quant aux mesures de blocage des salaires.

Reconversion des joueurs

Toujours est-il que le recul de la Fédération française de football, si recul il y a, constituera peut-être une erreur. En effet, il y a peu, les footballeurs lyonnais les mieux payés ont accepté pour la saison prochaine une diminution de leur salaire d'environ 20 % afin d'éviter le dépôt de bilan de leur club. Or, on peut se demander si cet exemple ne devrait pas être suivi par quelques-unes des stars de notre football. Bien qu'en fait, c'est une vaste restructuration dont ont besoin les clubs français. Le nouveau cadre juridique proposé par Edwige Avice en est, du reste, l'amorce idéale. Car socialement beaucoup reste effectivement à faire. Dominique Baratelli regrette notamment que les clubs ne s'attachent pas à préparer la reconversion des joueurs qu'ils emploient. Ce serait pourtant un excellent moyen de les fidéliser tout en leur permettant de jouer l'esprit beaucoup plus tranquille. Du même coup le club serait dispensé de faire de la surenchère et de mettre ses finances en danger lorsque se présente sur le marché une vedette ou prétendue telle, libre de tout engagement et à la recherche d'un nouveau et fructueux contrat. Surenchère favoriée par le contrat à durée déterminée dont bénéficient les footballeurs depuis 1969.

Beaucoup d'observateurs estiment, en outre, que le système de prévoyance des footballeurs pourrait être amélioré. A l'heure actuelle les joueurs donnent 6 % de leur salaire à une caisse de prévoyance qui leur réserve 10 000 F par le nombre d'années passées sur le terrain une fois leur carrière achevée. « On peut faire beaucoup mieux », estime Philippe Piat.

Mais cela signifie aussi que le travail de structuration du football français qui reste à faire passe par une réflexion et une action conjuguées des joueurs et des dirigeants. « Ce que l'on ne dit pas assez, c'est que ce sont les dirigeants qui sont responsables de l'inflation en pratiquant une politique de vedettariat », estime Jacques Pérais, un joueur de l'A.s. Monaco. Dans ces conditions pourquoi les principaux intéressés, en l'occurrence joueurs et dirigeants, ne commencent-ils pas à balayer devant leur porte avant de mettre les pouvoirs publics devant le fait accompli ? Il est vrai que c'est tellement plus facile. ●



Pascal Lebrun

Dans la salle des pas perdus de la Gare Saint-Lazare, portraits géants des héros de la coupe du monde, en juillet 1983.

DIPAPACÉQUOI

un père

par Piem



L'ENFANT avait promené sa curiosité tout au long de la semaine écoulée.

Il avait jeté un regard admiratif sur la sagesse des adultes, car il savait qu'il serait lui-même grand un jour et il s'efforçait dès maintenant de profiter de l'expérience des hommes, afin d'en tirer un profit nécessaire pour plus tard.

Il avait entendu le petit père Pons parler une fois de plus de l'incompétence du président et ajouter de sa voix autoritaire : « Je persiste. »

— Dis Papa, c'est quoi un père Siste ?

Il avait suivi les évolutions des défilés unitaires et leurs perplexités.

— Dis papa, c'est quoi un père Plexe ?

Il avait vu aussi les petits commerçants de monsieur Deuil et ses poujadistes et ses intégristes pernicieux.

— Dis papa, c'est quoi un père Nicieux ?

A la télé il avait regardé, ébahi, rassemblés autour du Polak, des journalistes autosatisfaits (à quelques exceptions près), se grattant le nombril et s'écoutant parler, se prenant pour les Drucker du show-bise du papier imprimé.

— Dis papa, c'est quoi des pères sona grata ?

Il avait essayé de comprendre les mesures de sauvetage de la balance commerciale de notre trop cher et vieux pays ; les deux mamelles de la compréhension étant la sélection et la perception.

— Dis papa, c'est quoi un père cepteur ?

Il avait, non sans certaine surprise amusée, découvert le député Gaudin sur les marches de l'Assemblée, encourageant la révolte étudiante au nom de la démocratie.

— Dis papa, c'est quoi un père Verti ?

Epouvanté par l'incroyable absence de mémoire des hommes, il avait vu le mensonge, la haine et le profit le plus mercantil à travers la publication des mémoires d'Adolf Hitler.

— Dis papa, c'est quoi un père Sécuteur ?

L'enfant s'était encore étonné de la présence d'un sous-marin soviétique de nationalité inconnue et non identifiée dans les eaux territoriales norvégiennes.

— Dis papa, c'est quoi un père Iscope ?

Il avait frémi de honte et d'angoisse devant Solidarité bastonné en Pologne au nom de l'amitié entre les peuples de l'Est.

— Dis papa, c'est quoi un petit père Fouettard des peuples ?

Alors l'enfant se demandait s'il ne serait pas temps de renvoyer les adultes à l'école du bon sens et les pères limpinpin aux oubliettes de l'histoire jusqu'à perpette.

L'homme prit son petit garçon sur ses genoux ; il tenta de lui expliquer la complexité du monde et la puissance de l'espérance, et, pour cela, il le fallait, il se fit père Suasif.

PUBLICITÉ

UNE NOUVELLE ARCHITECTURE DOMESTIQUE ?

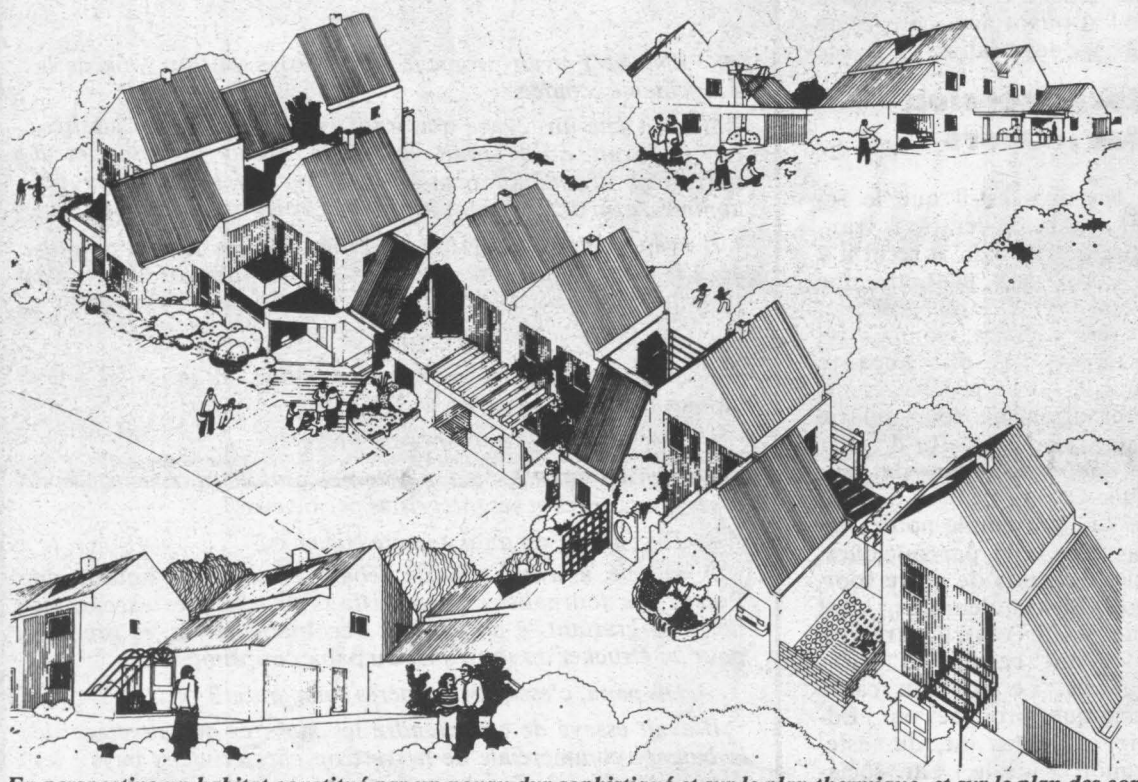

En perspective un habitat constitué par un noyau dur sophistiqué et sur le plan thermique, et sur le plan des composants industriels. Les extensions diverses qui sont figurées, peuvent être réalisées soit par l'habitant lui-même, soit par une petite entreprise locale et sous la responsabilité de l'habitant. Ces extensions peuvent être programmées selon son planning financier. (Atelier 9 Marseille)

Vieillir pour un vin, c'est prendre du corps, affiner son bouquet. Pour une maison « industrialisées sur catalogue » vieillir, c'est plutôt l'inverse ; du moins, est-ce que l'on imagine volontiers ; les maisons « Phénix » de 10, 20 et 30 ans d'âge : que sont-elles devenues ? Comment se sont-elles comportées ? Leurs occupants sont-ils satisfaits ? Jean-Luc MASSOT, architecte, dans le coeur duquel sommeille aussi un sociologue (comme en témoigne son très remarquable ouvrage sur « Les maisons rurales et vie paysanne en Provence » (I)) a mené l'enquête dans trois groupements d'habitat ancien industrialisé, au nord de la Loire : à Saint-Leu d'Esserent où se trouvent une cinquantaine de maisons des années 1968-69 ; à Boigny-sur-Brionne, près d'Orléans, qui abrite un village de 300 maisons construites de 1968 à 1975 et à Cannes-Ecluse, à l'est de Montereau, où l'on trouve une maison de 1962, et une centaine d'autres, édifiées entre 1967 et 1968.

Aux origines

En 1947, face aux problèmes de la reconstruction, le gouvernement décide de créer des logements temporaires. Des missions d'études rapportent de l'étranger diverses solutions expérimentées ici et là : d'une cité de relogement anglaise s'inspire le procédé commercialisé par « Phénix » depuis lors.

Dès cette date-là, le procédé est mis au point, à savoir : ossature métallique, dalles de béton fixées sur cette ossature, fenêtres et fermetures monobloc, tuiles ciment. Les prototypes sont exécutés avec des maisons à deux niveaux.

Le procédé est conçu, au départ, sur une trame de 1 m, les dalles béton sont à joints croisés. C'est vers 1965 que la trame se modifie et passe à 1,20 m ; les éléments de béton ne comportent que des joints horizontaux. L'ossature métallique composée de profilés laminés à chaud de 80 mm, est fabriquée dans une usine. A cette date, les moyens de levage n'existaient pas, un ouvrier travaillait 12 kg de métal par heure (aujourd'hui, un ouvrier travaille 87 kg/heure grâce aux machines). Les dalles béton sont également fabriquées en usine ; le système comporte déjà le clavetage de dalle sur l'ossature et le remplissage par un mortier de ciment.

Les blocs fenêtres sont d'une conception identique à celle qu'on utilise aujourd'hui. Ils comprennent la menuiserie proprement dite en profilés laminés à chaud et l'encadrement solidaire de la menuiserie constituant le jambage, le linteau et les appuis de l'ouverture ; ils sont réalisés en tôle pliée galvanisée peinte.

Pour une meilleure rentabilité, la toiture est constituée de tuiles ciment fabriquées dans une tuilerie créée par le fabricant en 1948.

Le ciment permet de palier au manque d'argile, et d'obtenir des dimensions rigoureuses, ce qui facilite le travail de la pose. L'usine a fourni la totalité des tuiles nécessaires aux constructions. Le moule utilisé au départ est un moule anglais avec des dimensions particulières qui ne sont pas les mêmes que celles des nouvelles tuiles de ciment offertes sur le marché (pour la tuile en terre cuite, il y a 30 manutentions entre le bloc d'argile et la pose sur le toit. Avec des tuiles en ciment, une seule manutention consiste en la pose sur le toit par l'ouvrier).

Pendant la période de 1949 à 1950, ce procédé est utilisé pour des cités d'urgence et des immeubles collectifs. La maison particulière est ensuite apparue et va se développer au cours d'une période allant de 1950 à 1960. L'idée est d'utiliser le système industrialisé appliqué à la maison individuelle pour obtenir un gain de prix. A partir de trois composants spécifiques, fermes, dalles béton et blocs fenêtres, et des composants autonomes, est réalisée une maison économique. Durant cette période et grâce aux modèles inspirés du « builder » américain, l'activité va prendre une extension considérable. Des prototypes sont exécutés et les maisons vendues clés en mains. L'idée de grouper des maisons en village se situe dans les années 55. Le procédé est même utilisé pour des immeubles comportant cinq niveaux, destinés à des logements qui sont vendus, à l'époque, 4 000 Francs environ ; les architectes qui utilisent ce procédé modifient peu à peu les composants pour exécuter des murs en briques ou en parpaings.

Après 1965, c'est le développement du « coup par coup » qui, au départ, semble être une gageure. En effet, comment imprimer cet esprit industriel pour des maisons qui sont dispersées, ce qui oblige à des transports, des manutentions importantes ? Cette politique peut être menée à bien grâce aux incitations des pouvoirs publics (notamment une prime de 1 000 F) et le plan courant qui tend à utiliser de plus en plus des plans types homologués.

Le but poursuivi est de maintenir une discipline au niveau de la conception répétitive des cellules et, en contre-partie, d'obtenir des avantages financiers importants. Ensuite, se développe, dans la dernière décennie le succès commercial que l'on connaît, aussi bien pour la maison du coup par coup que pour la création de villages.

Un procédé trentenaire

140 000 maisons isolées ont ainsi été construites avec ce procédé, mis au point (on l'oublie trop souvent) depuis plus de trente ans. Jean-Luc MASSOT a appuyé son enquête sur une expertise du CSTB, fin 1980, appliquée à une réalisation de 1949 à Saint-Leu d'Esserent, dont les conclusions sont plutôt surprenantes : aucune dégradation des murs et des dalles ; seul un potelet B.A. a été descellé à la suite d'un mouvement de terrain. Les encadrements de baies ne présentent aucune corrosion malgré la mise à nu de l'apprêt ; le vieillissement de la toiture ne met pas en péril l'étanchéité ; pas de trace d'humidité dans les combles, malgré une dégradation de la souche de cheminée.

Ce résultat montre que l'état du gros oeuvre est - contrairement aux idées souvent admises - plutôt satisfaisant.

La Maison : « un produit personnalisé »

Les habitants estiment souvent d'ailleurs n'avoir pas fait une « **mauvaise affaire** ». Telle maison (F5), achetée 90 000 F avec le terrain à Cannes-Ecluse, en 1965, se revend aujourd'hui 400 000 F. A l'appui de ses observations, Jean-Luc MASSOT cite abondamment les habitants des trois villages ; tout y passe : « **on a choisi le plan à la Foire de Paris, dont on est satisfait** » ; sans doute la cuisine, la salle de bains sont « **trop petites** ». Le bidet « **n'était pas prévu au départ** » souligne Jean-Luc MASSOT. Les questions d'ordre esthétique n'ont pas été éludées, mais elles n'apparaissent pas vraiment essentielles aux occupants. Les plus exigeants qui, consciemment ou non, regrettent l'uniformité des maisons, estiment que « **chacun peut l'arranger comme il l'entend** ».

Il s'agit là d'un phénomène général, illustré de façon presque systématique dans le lotissement des Molières, près de Miramas (2) mais qui est tout aussi répandu dans les trois groupements récemment analysés. La conclusion de Jean-Luc MASSOT est d'ailleurs dénuée d'ambiguïté : « **le constructeur vend un produit. Il doit savoir que celui-ci va être « revu », amélioré, personnalisé par l'utilisateur durant plusieurs années d'occupation. Il doit donc tenir compte, dans la conception et la réalisation de ce produit, de cette évolution en quelque sorte inévitable et souhaitable** ».

Le phénomène n'est d'ailleurs pas nouveau et pas seulement lié aux seules maisons industrialisées sur catalogue. Des études, conduites notamment par Jean-Jacques TERRIN, architecte (Atelier 9 à Marseille), ont dès 1978, mis en évidence la notion de « **maison individuelle de groupe** » : l'habitat individuel était considéré comme « **un outil de production familiale permettant à son propriétaire d'y projeter son propre avenir, c'est-à-dire de le modifier lui-même, de l'agrandir, d'en transformer les organes de production d'énergie, d'y stocker ses réserves et produire lui-même une partie de ses besoins affectifs, intellectuels et physiques** ». Plusieurs réalisations de l'Atelier 9 (aux Pennes-Mirabeau, près de Marseille notamment) ont illustré ce souci de ne pas imposer un avenir rigide dans un volume invariable, au moyen de solutions architecturales individuelles (possibilités d'extensions : celliers, garages, espaces tampons, serres, vérandas) ou collectives (ateliers, locaux communs, espaces de voisinage).

Sept a dix ans de travaux

Les observations de Jean-Luc MASSOT à Saint-Leu d'Esserent et Cannes-Ecluse lui ont permis de dégager une typologie des interventions des habitants. Les travaux d'embellissements intérieurs sont les plus fréquents, de même que l'amélioration des équipements fonctionnels (isolation, double vitrage, chauffage) ; mais une proportion importante de maisons font l'objet d'agrandissements par un volume rajouté, par des espaces de transition, par un sous-sol, par des combles rendus habitables. Les aménagements extérieurs sont également fréquents : allées, terrasses, clôtures, plantations, éléments décoratifs de jardin (sculptures, tonnelles).

La plupart des propriétaires qui n'avaient aucun lien avec le monde du bâtiment, ont occupé leurs loisirs, parfois pendant sept à dix ans, pour aboutir à des résultats empreints souvent de naïveté, mais quelquefois spectaculaires ; ils n'ont ménagé ni leurs efforts, ni leur imagination, pour créer des solutions originales, conscients qu'ils étaient d'améliorer leur patrimoine, le plus souvent d'ailleurs sans autorisation administrative.

Tout naturellement, Jean-Luc MASSOT s'interroge, dans son étude, sur « l'industrialisation » de la réhabilitation de ces maisons, à la fois pour les « **conserver et les adapter** », et retient trois idées-clefs :

- une intervention « industrielle » du constructeur, à condition qu'il soit capable de proposer des solutions à moindre coût que les entreprises locales,
- une réhabilitation qui s'inscrit étroitement dans les objectifs des pouvoirs publics, notamment en matière d'économie d'énergie,
- une réhabilitation efficace dans ses propositions au moyen, notamment, d'une aide architecturale.

Ces objectifs impliquent une démarche nouvelle des constructeurs industriels. Une charte de la maison individuelle plaidant pour une « **architecture domestique** » est d'ailleurs en préparation au ministère de l'urbanisme et du logement, sous la responsabilité du directeur de l'architecture ; elle s'appuie largement sur les études effectuées par Jean-Luc MASSOT.

Libérer la maison

Permettre l'évolution d'un habitat qui « **colle aux besoins de ses habitants** », c'est introduire une dimension qui n'a jamais été prise en compte par les constructeurs industriels. La conception architecturale elle-même, quasi exclusivement axée jusque là sur les contraintes de l'industrialisation, les données fonctionnelles et les « règles » du contrôle architectural, devra permettre, par exemple, la création de volumes de transition ou une plus grande souplesse d'implantation.

Jean-Luc MASSOT recense d'ailleurs une série de mesures auxquelles il assigne l'objectif ambitieux, et peut-être déjà publicitaire, de « **libérer la maison** ». Parmi celles-ci, la création d'une « **aide architecturale** » susceptible de donner des conseils aux occupants des maisons industrialisées n'est pas le moindre paradoxe d'une situation qui est apparue longtemps bloquée. D'un côté, les architectes, peu concernés par le développement de la maison individuelle, ont pris des initiatives pour pénétrer sur ce marché : la création du Collège des architectes bâtisseurs est la première manifestation d'une certaine ampleur de cette volonté. De l'autre, les constructeurs industrialisés, au premier rang desquels la société Phénix, mènent l'enquête pour améliorer notamment l'adaptabilité de leurs modèles à des besoins observés sur des réalisations existantes. Même si la relation de cause à effet de ces deux démarches n'est pas identifiable, on doit constater, avec Jean-Pierre Duport, directeur de l'architecture, que « **des liens se sont tissés, qu'un discours commun s'est élaboré, qu'une dynamique s'est créée** » entre acteurs (et partenaires ?) du cadre bâti individuel.

Jean-Claude VERDIER

(I) Berger LEVRAULT - 1979
(2) voir : « les inspirés des maisons standard » J.L. MASSOT Pandora Editeur 1980

RENAULT G 260T.
L'EUROPE L'A ELU
CAMION DE L'ANNEE.

Ecom/Univas

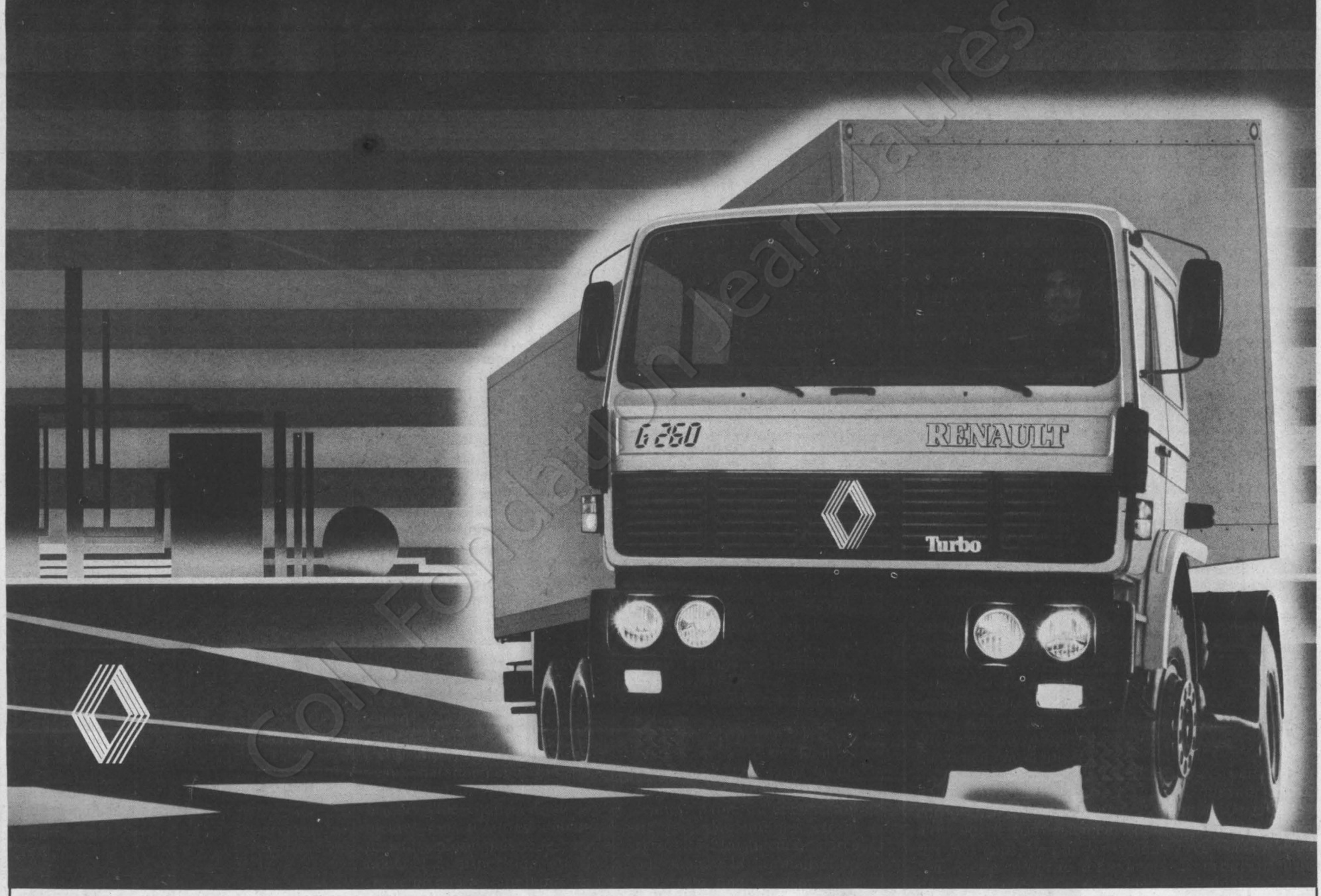

13 journalistes européens ont élu le Renault G 260 T "Camion de l'année 83".

Avec ce trophée, le jury a voulu récompenser une gamme de camions conçue pour répondre aux attentes de transporteurs confrontés à une conjoncture difficile.

La conception générale du G 260 a été dominée par le souci prioritaire de la rentabilité d'exploitation, en voici la preuve par les chiffres :

– Poids mort : 5.960 kg (équipement standard en ordre de marche, plein de 400 l). – Charge utile : 32 tonnes.

– Motorisation performante (turbo à air refroidi, couple de 105 mKg pour 260 ch DIN), associée à une boîte très ouverte (9 vitesses, ouverture 14.8).

– Consommation : 34,46 l aux 100 km (test comparatif sur parcours étalonné réalisé par la presse professionnelle, décembre 1982).

Le Renault G 260 est né des derniers perfectionnements de l'électronique et de la robotique.

Tout a été mis en œuvre pour permettre à un chef d'entreprise d'optimiser sa gestion.

Et derrière chaque G 260 comme derrière tous les Renault, l'assistance de 600 concessionnaires et points de service en France.

Le Renault G 260 T est le camion de l'année, choisissez cette année comme votre camion



NOS PERFORMANCES POUR VOTRE ENTREPRISE.

RENAULT
Véhicules Industriels



LES METAMORPHOSES DU BRAVE PETIT SOLDAT SERGENT

Solitaire, bavarde, fatale, insolente, fragile... Marianne Sergent marche dans le tabou parce que ça porte bonheur



PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

FAUDRAIT raconter. Faudrait commencer par là : raconter. Ce serait le mieux, non ? Pour que chacun puisse se faire une idée. Ou une image. Pour rêver avant de pouvoir apprécier de visu. Pour avoir un avant-goût en attendant de déguster. Oui, raconter, bien sûr... Mais allez donc raconter, comme ça, au débotté, allez donc raconter « Gargantua » de Rabelais ! Ou « la Chanson des vieux amants » de Brel. Parce qu'elle est comme ça, Marianne Sergent (1) : inénarrable, intransposable, intraduisible. A prendre ou à laisser. A servir in extenso. Impossible à résumer. Quadrature du cercle.

Alors, ou bien c'est elle, Marianne Sergent, qui cause ; et ça va prendre sûrement près de deux plombes ; et je ne vois pas à quoi je sers dans ce cas... Ou bien, je trouve un mot qui dise tout ; mais, là aussi, ça va prendre du temps, le temps de trouver le mot juste, le temps d'éliminer les autres... A moins que... C'est ça ! Le puzzle... Des morceaux, des bribes, des bouts : tout Sergent dans le désordre ! Y aura plus qu'à reconstituer. Chacun selon ses rêves, chacun selon son goût. Défilé de belles images, enfilade de bons mots : vous ne manquerez de rien.

La solitaire : Marianne Sergent reste en scène pendant plus d'une heure et demie, à parler, à rire, à chialer, à danser, à mimer, à grincer, à cabrioler, à délirer, sans une seule sortie, sans un seul temps de repos. La bavarde : d'un long monologue à tiroirs elle sort des vagabondages insensés, des histoires à hurler de rire, des impertinences meurtrières, des gros mots et des moments d'une tendresse infinie. La fatale : elle passe son temps sur un grand escalier blanc, qu'elle descend, monte, redescend et remonte jusqu'à plus soif ; elle change de tenue à vue, glissant sans complexe du rôle de super-star angélique à celui de rockeuse infernale, quittant avec aisance les bas résille pour l'imper asexué.

L'insolente : elle rit de tout, des autres, d'elle-même, de la barbarie moderne, de la mort, de la sexualité ; elle cultive la provocation verbale ; elle met du Rabelais dans son moteur. La fragile : sous ses grossièretés soigneusement pesées, sous sa gouaille dévastatrice, elle laisse parfois percer ses fantasmes exquis et ses penchants fleur-bleue. La généreuse : dans ses coups de gueule il y a une bonne dose d'altruisme ; dans sa solitude volubile un grand élan de solidarité ; et, au bout du fil qu'elle tire de son nombril, un miroir pour chacun. La sincère : après avoir furieusement tempêté contre le couple, après avoir bouffé du macho, elle confesse volontiers que, de temps à autre, ça continue de la chatouiller « entre cœur et cuisse ».

Chichiteux, culs-bénis du conformisme et grenouilles du Petit Robert, s'abstenir ! Madame se shoote à l'énormité. Madame laisse à d'autres le soin de lui trouver des noms d'oiseaux. Madame a le culot tonitruant. Madame tire à vue sur tous les ridicules. Madame choisit ses cibles avec délectation. Les bondieuseries : « La religion, c'est comme l'armée ; c'est pas le soldat qui pue, c'est la cause. » Les bons conseils : « Tu enfanteras dans la douleur, qu'ils disent ! Eh ! lâchez-nous la matrice. » Les proverbes à la gomme : « On fait pas d'omelette sans dire fontaine. » Les anciens combattants : « Moi, j'suis une gazée de 68 ! » Les préjugés : « Chouette ! J'ai marché dans un tabou... Pourvu que ce soit du pied gauche ! »

Mais, faudrait pas croire que « la » Sergent ne fonctionne que sur le mode de la destruction ! Madame n'est pas seulement une frondeuse. Madame est aussi une amoureuse : les plaisirs, la liberté, l'amitié, tout ce qu'il y a d'agréable, elle est preneuse. Elle a sa manière pour le dire, ses manières même. Eblouie : « Les mots d'amour, c'est la liqueur de la langue. » Enthousiaste : « Le désir, c'est comme une déferlante. » Coquine : « J'ai des copains... s'ils savaient ce que j'ai vécu avec eux... ils n'oseraient plus m'embrasser ! » Sentencieuse : « Vu qu'on est que de passage sur terre, on devrait laisser l'endroit en partant aussi propre qu'on avait envie de le trouver en arrivant. » Optimiste : « Que votre violence ne soit que la fureur d'aimer ! »

Quand elle n'arrive pas à trouver ses propres mots, parce qu'elle est modeste, elle fait appel à d'autres : à Jacques Brel qu'elle cite comme certains se référeraient à la Bible, à sa copine québécoise Diane Dufresne, à des amis musiciens qui lui troussent des rythmes qu'elle enfourche à la diable. Et puis, à la fin, elle retourne aux vertus du silence sur une dernière pirouette : « Vous avez neuf marches pour applaudir. Alors, allez-y ! » Et tout le monde y va. Bruyamment. Chaleureusement. Ce Sergent-là a bien mérité d'être salué...

La gym... ou l'histoire

A la fin de ce feu d'artifice, quand le rideau tombe, quand s'éteignent les lampions de la fête, on reste un peu bête : on aurait envie d'en savoir plus.

Interviewer Marianne Sergent ? Pour qu'elle s'explique... Oui, mais elle dit déjà tellement de choses personnelles dans son spectacle... Pas sûr qu'elle souhaite être « interrogée ». « Avouez, Sergent ! » « Avoue, Marianne ! » Pas beaucoup de chance qu'elle aime. Serait plus simple de converser, de causer, de « jaser » comme dit Dufresne. D'accord ? Causons.

Nous causâmes, donc. Et j'en appris de belles ! Que, déjà, adolescente, elle « déconnait » tout le temps et qu'elle faisait rire ses copines. Qu'à seize ans elle avait pris trois cours d'art dramatique au Conservatoire du Xe arrondissement (à Paris) mais qu'elle était nulle et qu'elle n'avait pas insisté. Qu'elle voulait être prof de gym ou d'histoire, au choix. Qu'elle avait « remis ça » à vingt-quatre balais et qu'elle s'était retrouvée en Louise Michel dans un spectacle de banlieue intitulé « Célébration des deux orphelines en forme de récupération du second empire ». Que, du coup, quelques petits malins lui avaient prédit une gloire de tragédienne façon Marie Casarès. Qu'elle était enchaînée dans « l'agit-prop » post-soixante-huitard : « On débarquait à six heures et demie du matin dans le métro. On se faisait embarquer à sept heures moins le quart. On jouait avec des

masques. Moi, j'étais Marcellin... »

Fin de la séquence biographique puisque, après ça et « un petit intermède à deux nanas », elle s'est mise à écrire ses propres spectacles et à se les jouer toute seule comme une grande : « Pour voir si j'étais capable de le faire. » Elle l'était : elle vient de signer son septième show. Contente ? « A chaque fois que je fais un show, je crois toujours que c'est le dernier. » A part l'angoisse de la créatrice? « Le pied ! Mon boulot me réjouit complètement. Plus j'écris, plus je joue et plus je m'éclate. Maintenant, j'en suis sûre : c'est mon métier, j'étais faite pour ça. » Tant pis pour la gym, tant pis pour l'histoire...

Une confidence dans la foulée : « J'écris plein de trucs à côté : des nouvelles, des poèmes, beaucoup de poèmes. Mais je ne peux pas dire : je suis poète. A trente-quatre piges, tu rigoles ! Pour être poète, faut être vieux ! » Ah bon ?... Et en attendant la vieillesse ? « J'ai le goût d'écrire. Ça, ça ne me quittera plus. J'écrirai toujours. Avec ma langue à moi. Mais pour les autres. Je veux dire : le jour où je ne serai plus assez esthétique pour m'exhiber sur une scène, j'écrirai pour les autres. » Faut être sexy pour monter sur une scène ? « Ouais, j'ai voulu l'être parce qu'on arrêtait pas d'écrire dans les canards que j'étais une petite grosse. Comme ça, ils peuvent voir que je ne suis pas une petite grosse ! Et puis, c'est sûr que c'est sexy la scène. Monter sur une scène, se montrer, c'est sexuel, c'est de la provoc. Alors, faut avoir de quoi ! Sinon, vaut mieux arrêter... »

On compare souvent Marianne Sergent à Guy Bedos ou à Coluche. Rien à voir. Marianne se marre : « D'abord, eux, ils ne se « déloqueront » jamais en scène. Ça ferait un effet ! Non, non, y a pas de rapport, pas de rapport avec ce que je fais. Ils donnent souvent dans la méchanceté. Moi, plutôt dans l'émotion. C'est pas pareil. » Les références de Marianne, ce serait plutôt le Québécois Yvon Deschamps et le Français Philippe Avron : « Mes maîtres ! J'irais bien les voir tous les soirs. C'est des bienfaits ces mecs ! T'as déjà vu Avron ? C'est la folie, la générosité. Dès qu'il sourit il a dix-huit ans, toujours dix-huit ans ! »

Le succès ? « Ben, oui. J'adore les grosses salles bien pleines. Pas par narcissisme. Pas par autosatisfaction. Mais parce que c'est bon d'être ensemble, ça tient chaud. » Elémentaire : un show, c'est fait pour tenir chaud. Même quand ça vous cueille à froid. Parce que l'humour de Marianne Sergent, ça jette parfois un froid... Mais, qu'on ne compte pas sur elle pour s'en débarrasser : « C'est quand tu perds l'humour que tu te mets à enlaidir. » Et à vieillir... ●

(1) Marianne Sergent donne son show chaque soir, à 22 heures, au Splendid (48, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris).

Au risque de vous déplaire



Gregory Peck et Ava Gardner dans « Passion fatale ».

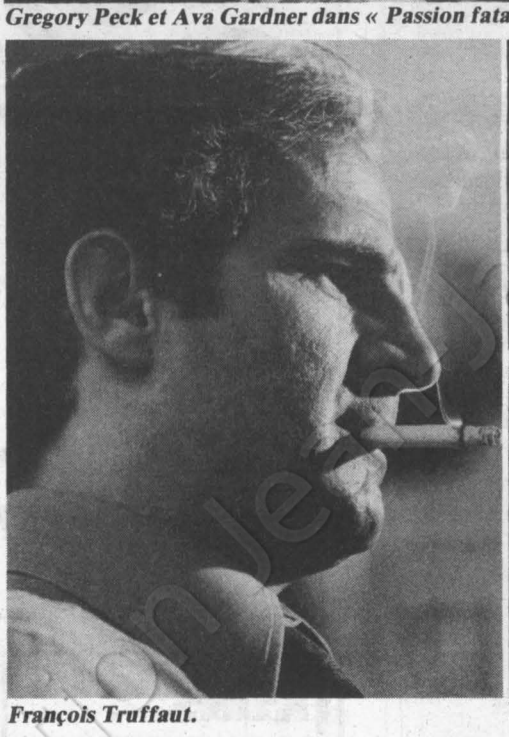

François Truffaut.



Madeleine Renaud .

Kipa



Aurore Clément.

VENDREDI 6 MAI

T.f.1 Spécial Dalida, variétés des Carpentier, 20 h 35.

Dommage elle méritait mieux. Peut-être qu'avec Guy Job...

A.2 Apostrophes : « A la française ? » de Bernard Pivot, 21 h 35.

Une certaine idée de la France et des Français. Non, le béret et la baguette ne sont pas morts.

Ciné-club : cycle Michel Simon : « la Chienne » de Jean Renoir, 23 h.

Comédie morale ou drame social ? Jean Renoir le qualifie de drame gai. Un jeu de dupes où les personnages trompent les autres. Les acteurs se sont tellement identifiés à leur rôle qu'ils ont vécu le même drame dans leur vie. Une des plus belles interprétations de Michel Simon avec Janie Mazère en inoubliable Lulu.

F.r.3 « Palerme : chronique noire des narcolires », magazine d'André Capana ; reportage de Françoise Lifran, 20 h 35.

Le commerce de la drogue est une des sources principales, avec la spéculation immobilière, de la mafia. Rappelez-vous de l'assassinat du général Della Chiesa. Ce reportage a le mérite de donner la parole non seulement aux spécialistes et aux notables, mais aussi aux gens du peuple. Chose rare ou signe des temps ?

SAMEDI 7 MAI

A.2 « Diane Lanster », téléfilm en deux parties de Bernard Queysanne d'après Jean-Didier Wolfromm, 21 h 55.

Après s'être bagarré contre la polio, Thierry infirme, mais doué pour le dessin, rencontre une autre calamité : une femme. Rien de plus équivoque que l'intérêt dont elle le dorlote, à la limite de la B.a. et de la pitié. Femme fatale quand je te vois, je me cavale. Le roman avait fait un tabac en son temps, on se demande toujours pourquoi ?

DIMANCHE 8 MAI

T.f.1 « Seule dans la nuit » film de Terence Young, 20 h 35.

Le film ne vaut que par la performance d'actrice d'Audrey Hepburn en aveugle terrorisée.

Passions, passions », nouvelle émission proposée par André Bercoff et Pierre Desfons, 22 h 30.

Mais présentée par Charlotte Rampling : l'art et la matière.

A.2 « La Chasse aux trésors » à Cayenne, 20 h 35.

Des bagnards à Ariane.

« Désirs des arts » : « la Route de la soie » de Nicolas Cahen, 22 h 30.

Une oasis, Dunhuang, au bord du désert de Gobi où plus de 500 grottes sont recouvertes de peintures murales. A Paris, au Jardin des plantes, des artistes chinois contemporains en ont reproduit certaines. Allez les voir.

F.r.3. Cycle Ava Gardner : « Passion fatale » de Robert Siodmark, 22 h 30.

La passion du jeu se mêle à la passion tout court. Qui blâmerait Gregory Peck alias Dostoïevski. On ne pourrait résister à cette comtesse... la même que celle aux pieds nus.

LUNDI 9 MAI

T.f.1 « Topkapi » de Jules Dassin, 20 h 35.

Melina Mercouri en croqueuse d'émeraudes — dieu que Madame le ministre était sexy —, Peter Ustinov en traîne-savate et Maximilien Schell en gentleman-cambrioleur, ça fait un film divertissant... qui, au train où vont les rediffusions, est en train de devenir le « best-seller » des trois chaînes.

A.2 « Musiques au cœur » : Renata Tebalti, proposé par Eve Ruggieri et Patrick Camus, 20 h 35.

Rencontre avec celle qui trente années durant a enchanté les amateurs d'opéras du monde entier.

F.r.3 « Deux grandes gueules » de Sergio Corbucci, 20 h 35.

Deux routiers sympas en ont marre de se faire exploiter et se mettent à leur compte. Là, les difficultés commencent et ils sont aux prises avec la mafia. Encore elle.

MARDI 10 MAI

T.f.1 Café-théâtre : « Qui a tué Betty Grandt ? » de Pascal Renwick, 20 h 35.

Enregistré au café-théâtre des Blancs-Manteaux c'est un pastiche du film policier américain style Eliott Ness ou Humphrey Bogart, caricatural avec moult interrogatoires mouvementés et où l'on rit.

« Temps X », par les Bogdanoff, 21 h 55.

Les revoilà, Igor et Grichka : c'est un véritable village dans les nuages pour adultes. Ne pas rater les dessous des marionettes du monde de « Dark Crystal ».

A.2 Mardi cinéma : « le Fantôme d'amour » de Dino Risi, 20 h 40.

Où s'arrête la vérité et où commence le rêve ? Ici, Dino Risi a réalisé un film errant entre les fantasmes, l'hallucination et le réel avec une Schneider idéale et un Mastroianni fantastique.

F.r.3 « Le Caporal épinglé » de Jean Renoir, 20 h 35.

L'armistice de juin 1940 vient d'être signé. Un groupe de prisonniers tentent des évasions. Qui ratent. Jean-Pierre Cassel, Claude Brasseur, Claude Rich, Jean Carmet : la belle équipe !

MERCREDI 11 MAI

T.f.1 « Derrière les murs : les exclus de la raison », magazine proposé par Alain Denvers, 20 h 35.

Derrière les murs de l'hôpital Vinatier à Bron, se trouve un monde oublié, l'univers angoissant de la psychiatrie. La vie des malades y est faite aussi d'ennui et de violence, mais aussi celle du personnel hospitalier, parfois effrayante. Images souvent terribles.

Concert Brahms avec Yehudi Menuhin, 21 h 40.

A.2. Finale de la coupe des coupes, 20 h 10.

Il s'agit de football : Real Madrid-Aberden.

F.r.3. « C'était comment, déjà ? » pièce écrite et mise en scène par Jean Bouchard avec le concours du ministère de la Culture, 20 h 35.

Une vieille dame essaie de se souvenir. Tout s'écroule autour d'elle, les maisons s'effondrent à coup de bulldozers. Bientôt le départ pour l'hospice, alors bouleversée, consciente de vivre ses derniers jours, son passé resurgit. Remarquablement interprété par Madeleine Renaud.

T.f.1. L'émission de la semaine : « La leçon de musique », avec François Truffaut, 22 h 45, jeudi 12 mai.

Magistrale bien sûr, mais surtout tendre, directe, lucide, intelligente et familière. Ah, redevenir écoliers avec un « instit » comme François Truffaut ! Les Mistons peuvent toujours rêver ce n'est pas tous les jours qu'on peut faire les 400 coups même sans argent de poche grâce à la télévision. Baisers volés dans une chambre verte du domicile conjugal à la femme d'à côté qui a la peau si douce... bref vous l'avez compris nous on aime l'homme qui aimait les femmes, le cinéaste pour qui la mariée n'est jamais trop belle mais quelquefois en noir. Ne manquez donc sous aucun prétexte (le dernier métro est encore loin) ce rendez-vous avec le plus grand metteur en scène français avec Renoir et Vigo.

N.C.

JEUDI 12 MAI

T.f.1 « Bel Ami », série de Pierre Cardinal d'après Guy de Maupassant — deuxième épisode, 20 h 35.

Georges Duroy — Bel Ami finit par délaisser (pour un temps) les charmes de Clotilde de Marelle pour épouser Madeleine Forestier devenue veuve. Madeleine, c'est la femme de tête, l'alliée ; la compagne de l'homme selon Maupassant — l'anti-misogyne. Ici, au milieu de ce marécage piteux, Madeleine c'est Aurore Clément. Dominant entièrement ce second épisode, tout à coup forte et secrète ; dynamique et évanescente. En un mot : stupéfiante. Et belle, belle, belle... Bref : on ne voit qu'elle.

Les enfants du rock : Spécial Bob Marley, 21 h 40

Où que vous alliez — grands magasins, « boîtes », ascenseurs etc... — vous n'échapperez pas au reggae. Alors autant faire connaissance avec le prince rasta, qui était un authentique musicien... lui.

A.2 L'heure de vérité, 20 h 35.

Ce soir Pierre Bérégovoy.

F.r.3 Parole donnée : « les Malheurs de Cathy », 20 h 35.

Des jeunes guadeloupéens parlent de leurs problèmes quotidiens. Parmi leurs préoccupations : le rôle de la femme et sa place dans la société, la musique, la danse et aussi la sorcellerie...

Ciné-passion : « l'adoption » de Marc Grunebaum.

Un adolescent traqué fait irruption dans la maison de campagne d'un couple sans histoire et s'immisce dans leur vie. Un premier film grave, poignant et qui fait froid dans le dos. Avec Géraldine Chaplin et Jacques Perrin.

OBJECTIF : 10 000 NOUVEAUX ABONNES

Depuis quelques mois « l'Unité » a changé de visage et se présente à vous avec un nouveau format, plus maniable, et une pagination plus étoffée qui permet de réaliser un journal plus vivant et plus équilibré. De toute part, on nous dit que ce changement est apprécié.

Onze ans après sa naissance, « l'Unité » a donc pris un nouveau départ qui se prolonge par une grande campagne d'abonnement à laquelle nous fixons comme objectif 10 000 abonnés nouveaux.

Pour l'atteindre nous avons besoins du concours actif de tous ceux qui lisent ce journal, de tous ceux qui le diffusent de tous ceux qui, responsables du Parti socialiste, militants ou sympathisants, ont la possibilité de le faire connaître autour d'eux. Face à la grande presse qui dispose de moyens écrasants, vous êtes notre richesse. Mobilisez-vous avec nous pour faire faire à « l'Unité » un nouveau bond en avant. C'est aujourd'hui une tâche prioritaire dans le combat des socialistes.

Bulletin d'abonnement à retourner à :

l'administration de

l'unité

10, rue de Solférino 75007 PARIS

Je soussigné .....

.....

.....

demeurant .....

.....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » :

**** abonnement d'un an (250 F)*** ☐

**** abonnement de six mois (160 F)*** ☐

et vous adresse la somme correspondante

☐ par chèque bancaire ☐ par chèque postal

☐ ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 2.34235J.PARIS

Les abonnés arrivés à échéance sont priés de joindre à leur réabonnement la dernière bande d'envoi du journal.

Date Signature

Rédaction : 12, cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 878.40.73. Administration : 10, rue Solférino 75007 Paris. Tél. : 550.34.35. Directeur : Claude Estier ; Rédaction en chef : Nicole Chaillot, Guy Perrimond ; Grand Reporter : Jean-Paul Liégeois ; Rédaction : Jean-Pierre Bedei, Martine Ducousset, Fabian Gastellier, Frédérique de Gravelaine, Claude Jadoul, Paul Leduc, Françoise Loriol, Pierre-Yves Poindron, Gilbert Sans. Secrétariat de rédaction : Nadine Berger (Révision), Mauricette Duchemin (maquette) ; Dessins : Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Pym, Forcadell, Bellenger ; Photos : Pascal Lebrun ; Publicité : 12, cité Malesherbes. Tél. : 878.40.73. Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé ; Coordination : Ofres 118, Champs-Elysées, 75008 Paris. Imprimerie : E.T.C. 76190 Yvetot. Société éditrice : S.a.r.l. L'Unité ; Directrice de la publication : Nicole Chaillot ; Cadet Photocomposition, 75009 Paris.

transexel

est un groupement de Sociétés de Service, à la disposition des collectivités pour :

.la création

.la gestion

.l'organisation

.le développement de leurs réseaux de transport de voyageurs.

156, rue de l'Université

75007 PARIS - Tél : 550.32.04

petites annonces

OFFRES D'EMPLOI

Réf. 302. Fédération du Sud-Ouest recrute secrétaire de direction titulaire du B.t.s. Bon salaire. Candidature à présenter s/couvert d'une fédération ou d'un parlementaire. Joindre C.v. complet.

S'adresser au journal qui transmettra.

Réf. 303. Le groupe socialiste du Conseil régional d'Ile-de-France recrute à compter du 1/07/1983

— Un assistant niveau minimum licence, I.e.p. Salaire suivant indice attaché préfecture (expérience prise en compte).

Adresser lettre de candidature + C.v. détaillé à monsieur le Président du groupe socialiste, Conseil régional d'Ile-de-France, 33 rue Barbet de Jouy, 75007 Paris. Pour tout renseignement et R.v., téléphoner au 705.91.01.

cinéma

N° 293 - MAI

●

étude

LE « NEO-POLAR » FRANÇAIS

●

entretien avec

VICTOR LANOUX

●

LE CINEMA GEORGIEN

LE CINEMA EXPERIMENTAL AUX USA

LA TV PAR CABLE AUX USA

●

Tous les films du mois au cinéma et à la télévision, et l'actualité

●

En vente partout, 20 F. et 7, rue Cadet, Paris 9e

club socialiste du livre



Vient de paraître

Ce livre est un document capital pour qui veut comprendre l'action politique des socialistes dans l'entreprise.

Edité par le Club socialiste du livre 10, rue de Solférino — 75007 PARIS.

Prix de vente : 49 F.

FICHIER D'ARTISTES

Pleins d'énergie, de talent et capables d'assurer le succès de vos fêtes publiques ou privées comme ils ont assuré celui du Dépôt-Vente.

Audition publique chaque samedi après-diner. Jazz dansant : jeudi, rock années 50 : vendredi.

Le Dépôt-Vente de la Jatte 92200 Neuilly. Tél. Gérard Vacher 637 33 99 ORGANISATION DE FÊTE

La chronique littéraire de Claude Glayman

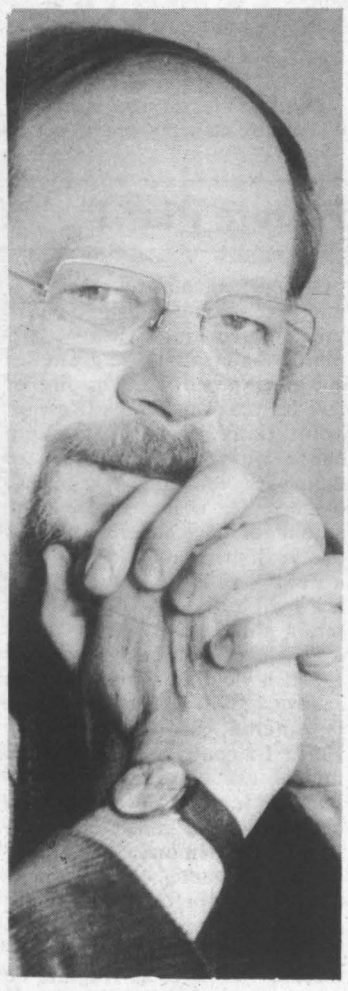

LES HERITIERS DE MUSIL

La littérature autrichienne n'est pas un rameau de l'art allemand mais une forêt de talents originaux que la France découvre petit à petit

• Peter Handke : « les Frelons », Gallimard, traduit par Marc B. De Launay ;

• Jura Soyser : « Astoria et la fin du monde », Puf, centre d'études de recherches autrichiennes, traduit par Gilbert Badia ;

• Thomas Bernhard ; « la Cave : un retrait », Gallimard, traduit par Albert Kohn ;

• Arthur Schnitzler : « le Lieutenant Gustel », Calmann-Lévy, traduit par Dominique Auclères.

LES chanceliers passent, les littératures demeurent ! L'actualité autrichienne impose cette formulation banale et désabusée quelle que soit notre estime pour Bruno Kreisky, personnalité politique de premier plan dont les adversaires de tous bords mesureront un jour la dimension. La parution du premier roman de Peter Handke « les Frelons », celle d'un texte magnifique de Thomas Bernhard « la Cave », la découverte d'un auteur inconnu, disparu à 26 ans dans le camp de Buchenwald, Jura Soyser, et surtout le séjour récent, organisé à Paris par l'Institut autrichien, d'une demi-douzaine de romanciers autrichiens groupés autour de l'excellente maison d'édition de Salzbourg « Residenz Verlag » tenant à la fois de Gallimard et de Editions de Minuit ; autant de manifestations qui traduisent la vitalité d'une littérature importante.

Littérature originale que les Français ont tendance à classer abusivement comme branche de l'art allemand. Au cours d'une communication remarquable un spécialiste de la question a su montrer de quelle manière la distinction avec l'Allemagne a toujours été la pierre de touche de la spécificité autrichienne. Problèmes linguistiques majeurs qui font par exemple que le Molière autrichien, Nestroy, n'a jamais été reconnu universellement : il a écrit en dialecte viennois. Caractéristiques religieuses également qui opposent la contre-réforme et par suite le catholicisme autrichien à la réforme prêchée par l'Allemand Martin Luther. Art baroque, forme de prédilection autrichienne, qui, joint à une espèce de carence métaphysique de la part d'un peuple avant tout méridional, étranger à l'*Aufklärung* allemand, expliquerait le difficile enfantement d'une littérature apparue au XIXe siècle après que Napoléon eut détruit la fiction du Saint Empire romain germanique. De plus l'Autriche n'a connu qu'un demi-siècle de démocratie depuis 1918, malgré l'interruption nazie de 1938 à 1945 (sinon jusqu'à 1955, lorsque les Alliés, Russes inclus, se retirent du pays au lendemain du Traité d'indépendance). Le même spécialiste notait qu'en l'absence d'utopie politique la révolte de la littérature autrichienne a toujours été esthétique.

Faut-il cependant rappeler ce que le XXe siècle doit aux successives vagues de cette révolte esthétique et pas seulement en littérature où les têtes ont été philosophiques, éthiques au moins, en dépit des propos de notre mentor. Que l'on cite à titre d'indication les noms de Robert Musil, Franz Kafka, Hermann Broch, et le philosophe de métier Ludwig Wittgenstein ou bien encore Stephan Sweig, Arthur Schnitzler, etc.

Aujourd'hui, inégalement, mais convenablement présente en France, la littérature autrichienne marque une nouvelle avancée esthétique. Dans quel sens et par quelle voie ?

Publié en 1966, dans une maison d'édition allemande, le premier roman de Peter Handke, récemment traduit en français, montre les ambitions et les limites (à l'époque) d'un renouvellement, renouvellement incarné depuis lors dans de nombreux titres de Handke ou d'autres romanciers. Le prière d'insérer des « Frelons » fixe le programme « Un homme tente de reconstituer un livre qu'il a lu ou qu'on lui a raconté, sans qu'on sache si ses souvenirs renvoient à ce livre hypothétique ou à des événements de sa propre existence, ni si ce qui le touche n'est pas en réalité ce qui arrive au héros aveugle du roman ainsi fragmenté. » Situé à une époque où les drames de la guerre sont présents, ce texte tient à la fois du nouveau roman français, de la relativité des points de vue propres à l'art narratif d'un William Faulkner — l'arrière-plan rural souvent présent dans la nouvelle littérature autrichienne doit être rapproché d'un milieu qui inspira Faulkner — et également à l'originalité de la perception propre à Handke.

Le livre paraît quelque peu un brouillon expérimental, il requiert une extrême attention du lecteur et peut provoquer un certain ennui. Le problème de la maîtrise formelle demeure apparent alors que la mythologie de Handke n'a pas encore pris le dessus. La maladresse n'est pas exclue derrière ce qui peut sembler des essais non concluants. Longueur complexe et passablement embrouillée des phrases à la construction surprise et au montage poétique. On se demande parfois : pourquoi est-ce si compliqué et cela l'est-il à souhait ? Par-delà ces restrictions la virtuosité de Handke est déjà très attachante et on devine aisément ce qu'il va gommer par la suite pour rendre cette virtuosité permanente. De la même manière on note des originalités de Handke volontiers disséminées dans un texte qui ne les privilégie pas : songeons à ce que l'on pourrait appeler la conscience météorologique de l'auteur (notations fines et inattendues sur le temps, le climat, les températures, les éléments, etc.) ou bien à ce qu'il écrit à diverses reprises sur la correspondance des bruits. Cette observation minutieuse et multiforme contribuera à créer le sortilège de Handke. Handke qui d'une certaine manière donnera toujous l'impression d'une avant-garde comme chez la plupart des auteurs autrichiens.



Thomas Bernhard.

Par rapport à cette notion, au demeurant aussi diffuse que confuse, Thomas Bernhard verse, pour sa part, plus volontiers dans le classicisme. Par l'inspiration du moins. Il y a une résonance sociale chez Bernhard qui en fait un opposant à la société autrichienne contemporaine et le situerait dans la filiation des écrivains de l'avant-guerre tel ce Jura Soyser à la production multiple en dépit de son interruption précoce, que nous connaissons mal mais dont les pièces de théâtre du présent volume empruntent à Karl Kraus et à Bertold Brecht plus qu'il n'annonce Samuel Beckett. On a prononcé à son sujet le terme de « réalisme fantastique », concept qui convient également au dernier roman de Thomas Bernhard « la Cave ». Un thème d'une extrême banalité : le narrateur (l'auteur, puisque la matière est ouvertement autobiographique) quitte un beau jour le chemin du lycée pour s'employer dans un magasin de comestibles, petit commerce qui servira d'initiation au jeune homme. C'est au travail que s'apprend la vie. Mais moins banal le fait que la boutique de monsieur Podlaha soit située dans un quartier mal famé de Salzbourg. Voici qu'apparaît une sorte d'envers de Salzbourg, comme si la patrie de Mozart perdait son aura sous nos yeux et que derrière le mythe de la musique et de l'âme réconciliés dans le célèbre Festival se profilaient des coulisses sordides jamais vues des touristes. Sorte d'infra-monde dont l'auteur nous assure qu'il n'a cédé de la place de nos jours qu'un urbaniste fort laid. Thomas Bernhard nous en propose une vision discrètement dantesque comme on peut en lire dans « les Misérables ». Il semble qu'en cet univers tout le monde mène une existence de cloporte. La guerre encore proche explique cette détresse humaine mais également l'évidente influence de Kafka. Thomas Bernhard est d'une simplicité absolue. Loin de la sophistication — encore un trait général de la nouvelle littérature autrichienne — il a recours à l'évidence et à l'élémentaire. Evidence par exemple du travail manuel qui aujourd'hui ne fournit plus guère de thème aux romanciers. Thomas Bernhard témoigne d'un art consommé où la nouveauté paraît totalement assimilée. Très vite on s'habitue au rythme ininterrompu de ce qui semble une longue phrase traversant le livre en son entier et charriant tout sur son passage. On est happé par une construction circulaire, en escargot, qui revient sans cesse sur elle-même. Effets grossissants d'une littérature qui ne vous lâche plus en dépit de sa brièveté. Thomas Bernhard ose — et ça passe — poser des grandes questions fondamentales et éternelles : qu'est-ce que le bonheur, pauvres et riches ne sont-ils pas logés à la même enseigne, leur porte-monnaie ne prouvant rien quant à leur spiritualité ? L'écrivain doit raconter ces vérités, « les inutiles malheurs » des hommes. Comment Thomas Bernhard s'y prend-il pour que ces bizarres constructions ne se voient pas et pour que son moralisme ne gêne pas ? Thomas Bernhard est authentique parce qu'il a atteint la maturité comme le jeune homme qu'il fut. Maturité qui nous vaut cette conclusion : « Nous nous reconnaissons en tout être humain, peu importe qui il est et nous sommes condamnés à être chacun de ces êtres humains, tant que nous existons. »

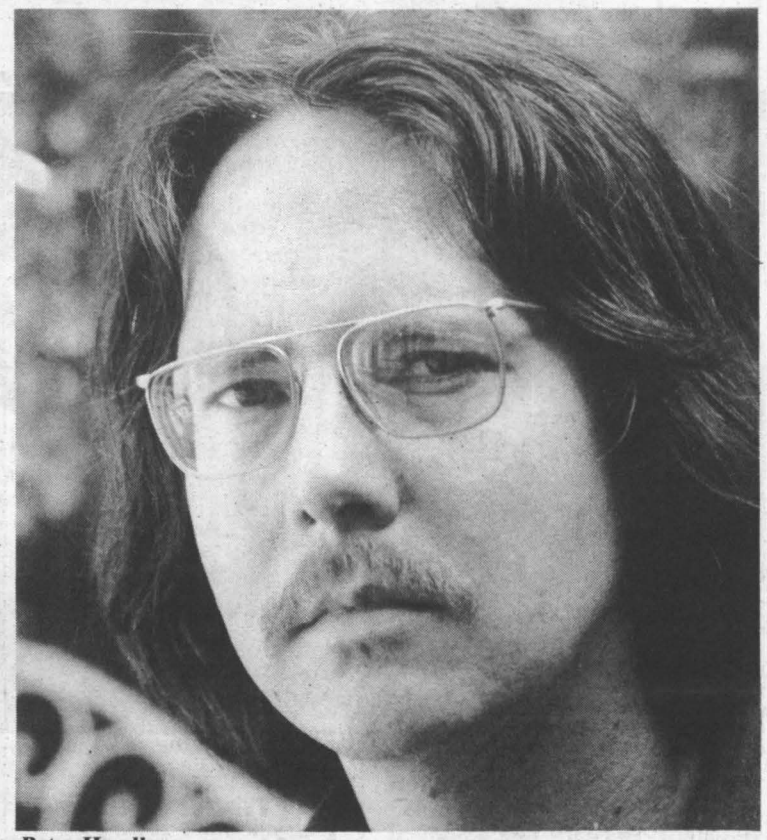

Peter Handke.

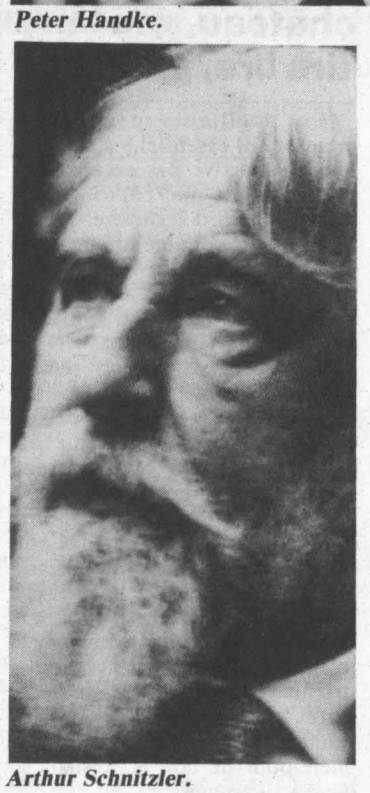

Arthur Schnitzler.

Comme Thomas Bernhard la littérature autrichienne nous dit que la médiocrité des hommes vaut un art, que la vie est laide, cernée par le mélo, la morbidité et le mal, mais que cette vulgarité suscite une révolte sourde, propre à l'écrivain. Cette littérature reconquiert l'individualisme et estime que rien n'est trop beau pour y parvenir. Leçon de modestie et d'ambition à laquelle on ne peut que souscrire. ●

Romans autrichiens disponibles en français, autres que ceux de Peter Handke et Thomas Bernhard :

• Ingeborg Bachmann : « Malina », le Seuil, 1973 ;

• Franz Innerhofer : « De si belles années », Gallimard 1977 ;

• Alfred Kolleritsch : « la Vie en vert », Grasset, 1980 ;

• Gerhard Roth : « Voyage d'hiver », Robert Laffont, 1980 ;

• Peter Rosei : « Un peu plus loin », Gallimard, 1980.

SPECIAL CINEMA

La vie d'artiste

Boum, quand notre cœur fait boum

Elle est brune, sculptrice à ses heures et s'appelle Madeleine. Elle est blonde, petite-bourgeoise aisée et s'appelle Léna. Quand ces deux-là se rencontrent dans le préau d'une école à l'occasion d'une fête enfantine, il suffit d'un regard, d'une parole, d'un sourire. Ça fait boum tout de suite. Elles se sont reconnues, elles s'aiment déjà. Coup de foudre. Pour Léna et Madeleine, la vie ne sera plus jamais la même. La vie devient fous rires partagés, bonheur d'être ensemble, projets grandioses. C'est merveilleux, mais ça ne va pas sans heurts. Parce que les maris ne voient pas d'un bon œil l'amitié grandissante entre leurs femmes, et cette complicité dont ils se sentent exclus. Au contact de Léna, Madeleine apprend le goût de la liberté. Bientôt cette liberté lui deviendra indispensable, et elle partira. Avec les enfants, et avec Léna. « Diabolo menthe » était déjà une jolie réussite. Avec « Coup de foudre », Diane Kurys conquiert haut la main ses galons de réalisatrice. Rarement le cinéma nous aura offert deux portraits de femme de cette qualité-là. De cette justesse-là.

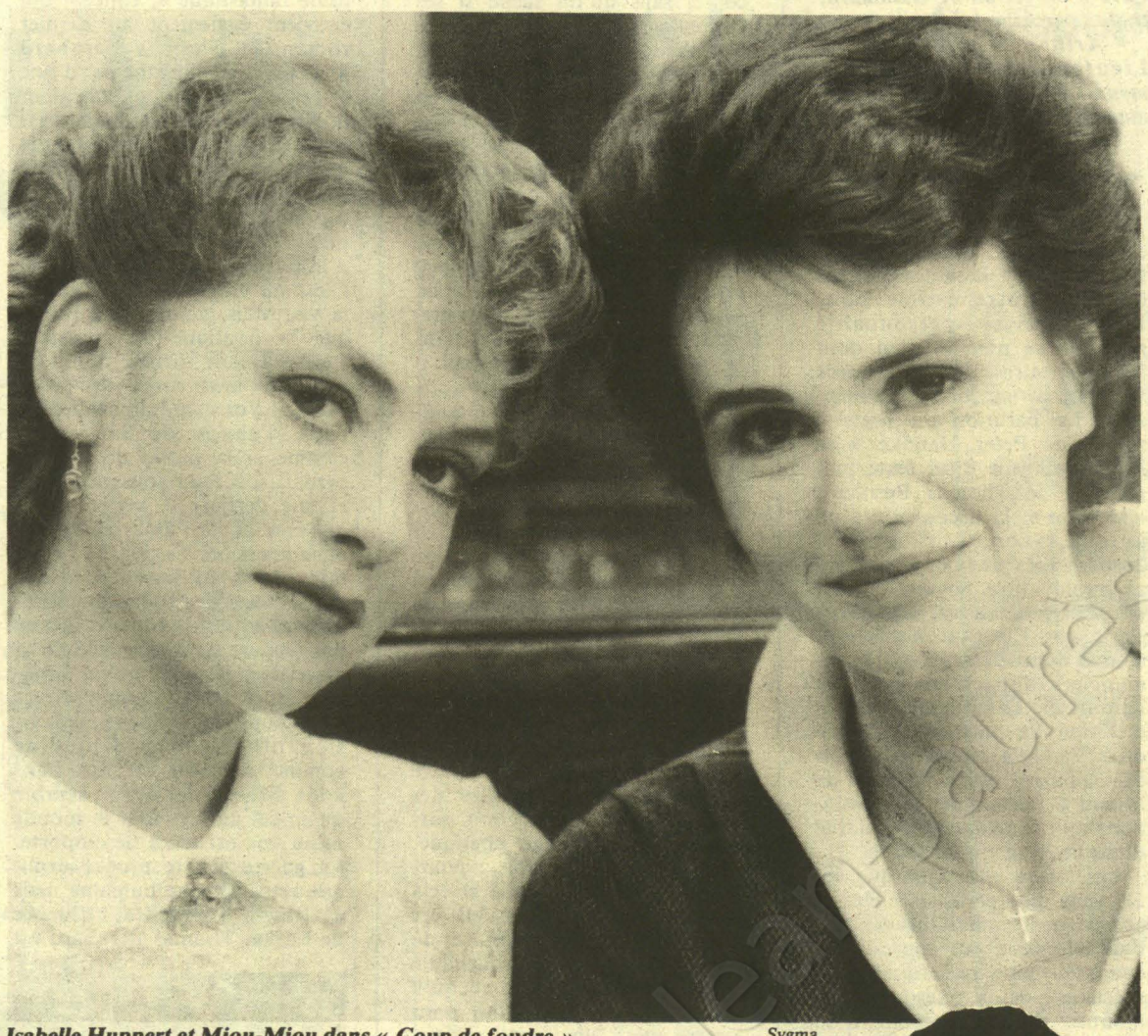

Isabelle Huppert et Miou-Miou dans « Coup de foudre ». Sygma



Ruggero Raimondi et Fanny Ardant dans « la Vie est un roman ».

Mais Diane Kurys sait aussi parler des hommes — parfois ridicules, souvent touchants, toujours vrais —, des enfants, de la campagne, de l'intérieur d'une maison. Elle filme par petites touches, tout en finesse, et on se dit c'est ça la vie. Là où « Coup de foudre » pèche un peu, c'est dans la peinture de la relation passionnée qui unit Madeleine et Léna. Des paroles qui sont dites quand il aurait fallu se taire, ou des silences qui ne riment à rien. Un petit décalage, un ton que Diane Kurys n'a pas su trouver. Sans doute parce que l'histoire lui est trop personnelle — Léna était sa mère — et qu'elle a manqué du recul nécessaire. Peu importe finalement. Courez voir « Coup de foudre ». Pour le film, pour les acteurs Guy Marchand et Jean-Pierre Bacri, sensationnels, pour Isabelle Huppert, formidable, et pour Miou-Miou, tout simplement sublime.

M.D.

• **« Coup de Foudre », de Diane Kurys.**

Ah ! mon beau château, ma tante tire lire, lire...

Les meilleurs peuvent se planter : l'essentiel, c'est que cela leur arrive par excès d'ambition plutôt que par pusillanimité. Quand comme Alain Resnais on conduit le cinéma à 200 à l'heure, on a bien le droit parfois d'écorner un virage. « La vie est un roman », j'en ai peur, fait partie de ce lot.

D'autant que Resnais semble s'être accumulé à lui-même les obstacles. Passe encore de reprendre sa chère formule du film construit comme un morceau de musique. Après tout, cela a donné l'admirable symphonie de « Providence » et le non moins admirable chant-contre-chant de « Je t'aime, je t'aime » ; mais, aussi, la fugue et les canons de « Mon oncle d'Amérique », dont la géométrie manquait parfois de légèreté. Avec « la Vie est un roman », le contrepoint s'emmêle pour de bon et Resnais se ficelle lui-même.

Premier des trois thèmes entrelacés par le cinéaste : dans un château extravagant, un colloque sur l'éducation. Là, il donne toute sa mesure, ce mélange de lucidité et de tendresse qui en font un auteur unique. La difficulté de rapports vrais entre les êtres et la faillite des utopies offre ici, il est vrai, de riches ressources à Resnais. Et quand nécessaire, il y a toujours la pincée de cet humour sans lequel les intellectuels du colloque entraîneraient le film lui-même dans leur névrose d'échec.

Mais que dire de la deuxième histoire, mêlée à cette première ? C'est l'expérience menée dans ce même château, en 1919, par le comte Forbek. Comme les participants du colloque, il veut reconstruire l'homme. Mais pas par l'éducation : par l'ésotérisme et les philtres... ce qu'il entreprend aussitôt avec une vingtaine de ses invités. Jusqu'à ce que son amie Livia — symbole de la passion contrariant toujours tout ce qui n'est pas elle — fasse échouer ce rêve cher à bien des tyrans de vouloir rendre les gens heureux malgré eux. Et cette fois, Resnais dérape. Comme effrayé, il en remet dans la volonté d'humour, allant jusqu'à autopasticher l'enfermement de « Je t'aime » ou les smokings de « Marienbad ». En vain : la belle machine grince.

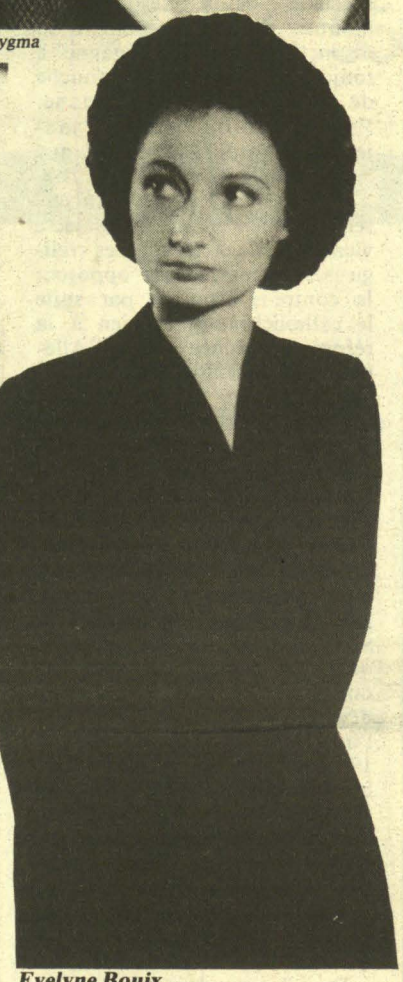

Evelyne Bouix dans « Edith et Marcel ».

Et elle patine complètement dans la troisième des évocations : le conte de fées moyenâgeux que se fabriquent quatre enfants laissés à eux-mêmes par les participants du colloque. Afin de nous expliquer, probablement, que seule l'enfance, ou la part d'enfant que conservent les adultes, peut préserver la possibilité d'atteindre ce bonheur que pourchassent les colloqueux aussi bien que les amis de Forbek. Si du moins on a bien compris les signes disséminés par Resnais dans le carton-pâte de cette médiévalerie assez frustrante.

L'imaginaire se glissait dans le moindre interstice de « Je t'aime » et de « Providence ». Mais cette fois, plus Resnais lui aménage la voie et plus il se dérobe. Capricieuse bestiole...

SERGE RICHARD

• **« La Vie est un roman », d'Alain Resnais.**

Pauvre Piaf !

« Et Dieu dans tout cela ? » interroge le journaliste de service. La môme Piaf — ou plutôt son ersatz — se gratte les cheveux, prend l'air inspiré et lève les yeux au ciel : « C'est un point dans l'espace, quelque chose qui tourne autour de moi. » Et voilà que la caméra, ô merveille, se met à virevolter autour de la chanteuse tandis que le journaliste futé insiste : « Et là, vous le sentez tourner ? » Grotesque. Bête à pleurer, à s'indigner, à se révolter. « Edith et Marcel », Claude Lelouch vient de signer son plus mauvais film. Un crime contre le cinéma, un crime contre Piaf. La pauvre n'avait pas mérité cet enterrement poisseux, cette poubelle en guise de cercueil, cette mascarade qui insulte sa mémoire. Bon sang, elle était vivante, cette femme ! Avec ses coups de gueule et ses coups au cœur, avec sa chaleur, son enthousiasme, sa monstrueuse vitalité et sa fragilité de gosse qui veut tout tout de suite. Reste, sur l'écran, un ectoplasme. Une comédienne gentillette qui espère faire croire qu'elle est Piaf tout simplement parce qu'elle s'est offert une tête frisée et une robe noire. Evelyne Bouix n'a rien à se reprocher. Elle joue bien. Mais justement, elle ne fait que jouer. N'est pas un mythe qui veut. Quant à Marcel Cerdan junior, soyons charitables. N'est pas comédien tout boxeur qui veut. Seulement la galère dans laquelle ces deux-là se sont embarqués — et avec eux tous les acteurs du film — c'est bel et bien Lelouch qui en tient les rames. Jusqu'au naufrage, à force de dialogues ineptes, de caméra baladeuse jusqu'à l'écœurement et de ralentis insensés — ah ! Francis Huster en caleçon sautant au plafond après l'annonce de la victoire de Cerdan sur Tony Zale ! Faut oser. C'est du cinéma dont même Claude Zidi se sentirait honteux. D'ailleurs, ce n'est pas du cinéma. C'est une médiocre bande-annonce de trois heures, un chabadabadi-chabadabada dégoulinant de démagogie et de flatterie dans le sens du poil. Heureusement, le public ne s'y trompe pas. Les salles sont à moitié pleines, et contrairement à ce qu'affirme la pub de la maison Lelouch, personne n'applaudit à la fin de la séance. Tant mieux. Au cinéma comme ailleurs, la morale ça existe.

Martine DUCOUSSET

• **« Edith et Marcel », de Claude Lelouch.**

S comme surréaliste

Une équipe de cinéma arrêtée en plein tournage parce qu'un

incendie a ravagé son décor et parce que sa vedette a disparu. Dans l'angoisse de l'inaction, des comédiens et des techniciens tournent en rond. Et craquent ou menacent de craquer. Sur un canevas comparable, Win Wenders a tourné « l'Etat des choses » : une réflexion sur la vie et la mort, sur le néant et l'indocilité des choses. Maurice Dugowson a fait un tout autre film : un superbe poème à la limite du surréalisme, magnifiquement photographié dans des décors qui donnent âme aux personnages, qui sont les symboles physiques de leurs désespoirs et de leurs interrogations. Une place de village poudreuse où joue un quatuor. Une plage où s'élève la carcasse brûlée du décor, où va s'échouer un noyé. Une grande maison vide avec des escaliers sans issue.

Là, des comédiens incarnent leurs personnages, plus qu'ils ne leur donnent parole, le scénario péchant un peu par simplisme. Ils sont formidables. Brialy en vieux beau fou. Léa Massari en vedette désabusée, Heinz Benett en metteur en scène monstrueux d'égocentrisme. Dutronc en expert en assurances fasciné par Sarah disparue : rien de tel qu'une femme belle, mystérieuse et fragile pour convaincre les hommes de l'amour qu'ils lui portent... Sarah, c'est Gabrielle Lazure. La nouvelle coqueluche des producteurs français. Belle et fragile, certes, mais un peu inconsistante dans son rôle d'ange au bord du désespoir.

Mais le film fonctionne sans accrocs, convainc. Maurice Dugowson a des choses à raconter. Il fait aujourd'hui indéniablement partie de cette équipe de réalisateurs qui, avec Beinex (« Diva » et « la Lune dans le caniveau ») renouvellent le cinéma français. On s'en doutait depuis « F comme Fairbanks », « Sarah » en apporte la preuve émouvante. Un film de lumière dorée et sanglante, à l'image de l'Espagne du Sud où se déroule une action indécise, sur le thème de ces frontières improbables qui séparent réalité et fiction, rêve et cinéma.

F. de G.

• **« Sarah », de Maurice Dugowson.**

L'éclat du cristal

Tout y est : les bons (les Mystiques) les méchants (les Skeksès), un enfant perdu dont dépend le monde (Jen, le Gelfling), une belle compagne d'aventures (Kira) et une vieille prêtresse, le tout chapeauté d'un suspens permanent. Que dire ! « Dark Crystal » c'est fantastique, époustouflant ! Tout à la fois terrifiés, ébahis, soufflés, petits et grands ouvrent les yeux et les oreilles et ça marche !

Un conte étonnant entouré d'une nature luxuriante où la faune cohabite en osmose avec la flore, où le bien côtoie le mal. Emerveillement garanti devant l'invention de ces créatures — marionnettes sublimes — belles à force d'être laides.

Auteurs des Muppet, Jim Hemson et Franck Oz ont réalisé là une fable digne de l'éclat du cristal, enjeu et aboutissement de ce rendez-vous imaginaire.

M.G.D.

• **« Dark Crystal », de Jim Hemson et Franck Oz.**

Chienne de vie !

La vie est absurde, belle et dramatique. Une vallée de larmes, capable de réserver, à ceux qui savent les surprendre, les plus grands bonheurs... Telle pourrait être la première morale du « Monde selon Garp ». La première, parce que ce film,

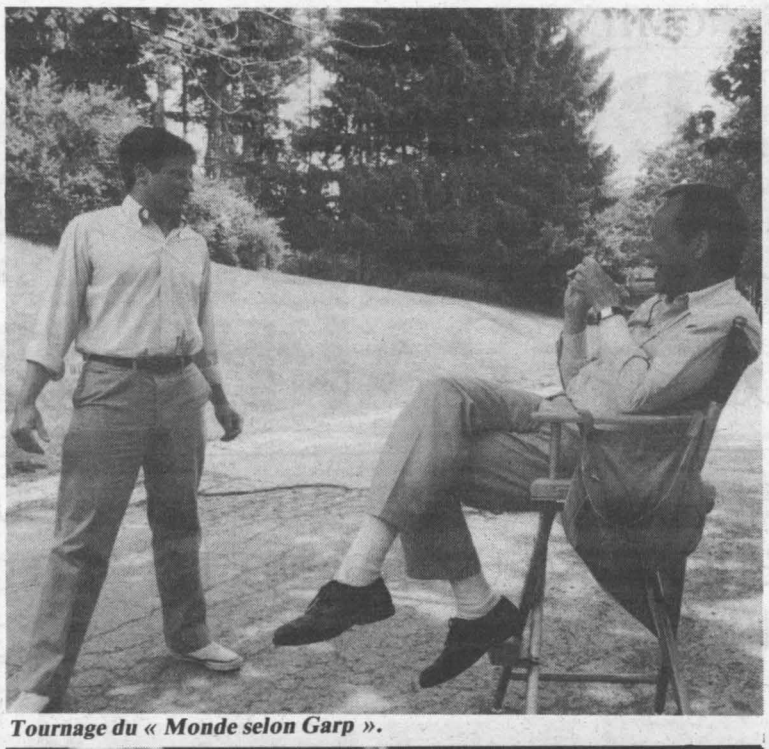

Tournage du « Monde selon Garp ».

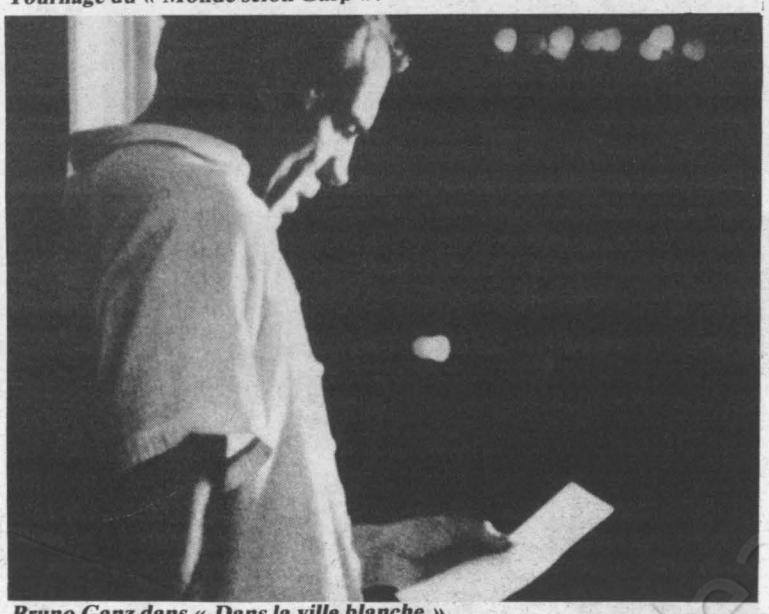

Bruno Ganz dans « Dans la ville blanche ».

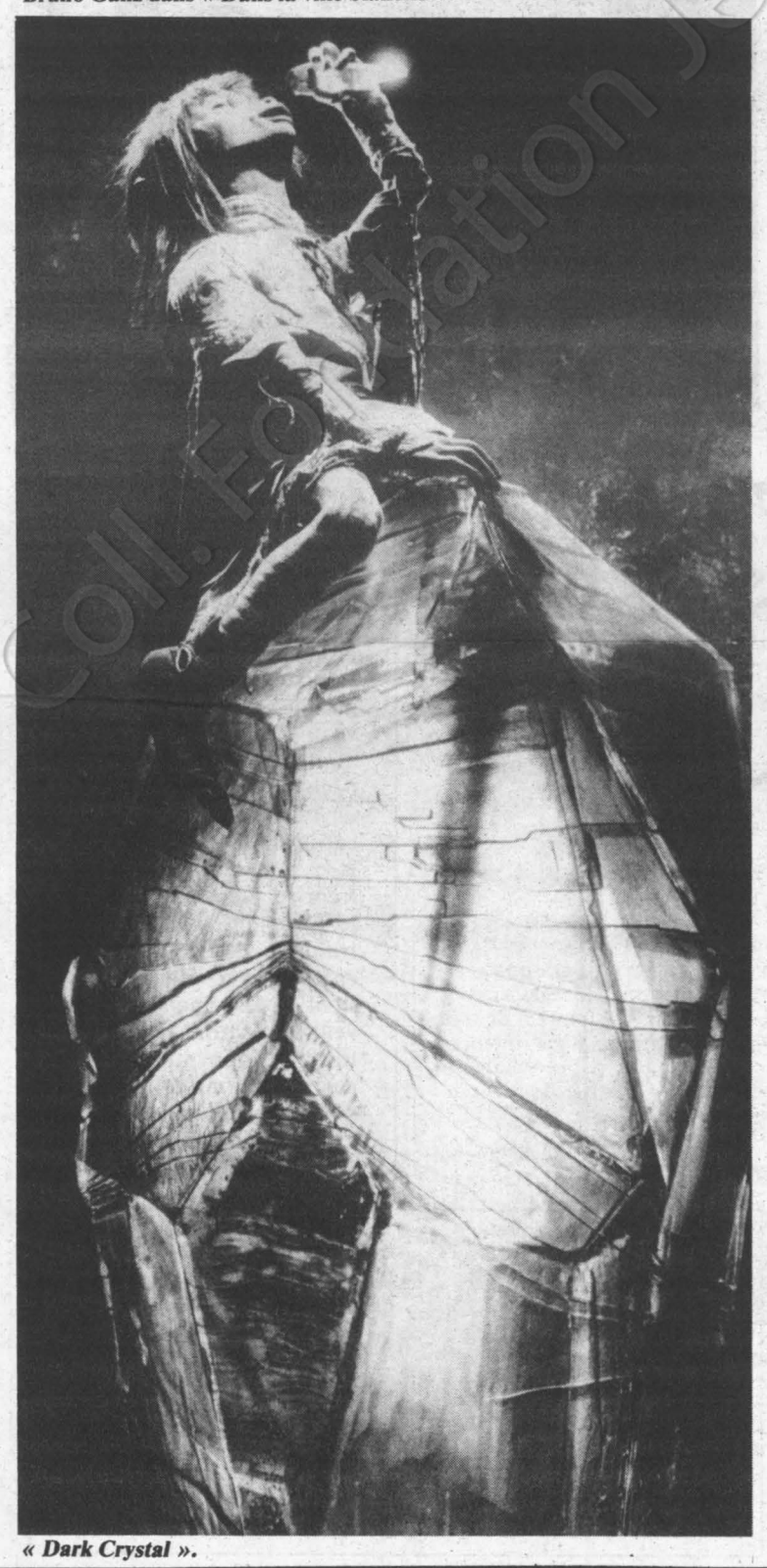

« Dark Crystal ».

sans en avoir l'air, en recèle bien d'autres.

« Le Monde selon Garp » est irracontable : chacune de ses surprises mérite d'être respectée, surtout pour ceux, les veinards, qui n'ont pas encore lu le roman dont il est tiré et qui vont pouvoir se précipiter pour le dévorer. Il suffira donc de dire que Garp est né de la volonté de sa mère, Jenny Fields, d'avoir un enfant sans s'encombrer d'un mari. Infirmière pendant la guerre, elle profite de l'érection d'un mourant, le sergent technique Garp. Avec amour et vigueur, elle élève seule son fils, le petit garçon qui rêve de voler pour rejoindre son père au ciel. Garp adolescent s'initie aux jeux de l'amour, aux joies du sport : la lutte. Le lutteur devient écrivain pour séduire Helen, la fille de son entraîneur, et l'homme sans père devient père modèle, qui regarde dormir ses enfants en pleurant.



Jacques Dutronc dans « Sarah ».

Le monde selon John Irving, le créateur de Garp, est plein de couleurs, de larmes et d'éclats de rire. De coïncidences, aussi, qui ne sont plus des hasards : ses héros subissent le destin, à moins que ce ne soient les coups d'un Dieu malin qui comptabiliserait nos erreurs pour nous les faire payer, plus tard, au centuple.

Avec l'adresse et l'humour qu'on lui connaît, George Roy Hill, le réalisateur de « Butch Cassidy et le Kid », de « l'Arnaque » et de la méconnue « Kermesse des aigles », a parfaitement donné corps à cette réflexion profonde mais légère sur la vie et la mort, sur les précaires relations entre les hommes et les femmes, faites de malentendus, de guerres et d'amour. Comique ? Tragique ? John Irving récuse ces termes et son histoire apparaît comme le fruit — bâtard ! — de la comédie et du drame. Cela nous donne un film terriblement drôle et merveilleusement triste.

• **« Le Monde selon Garp », de George Roy Hill.**

F. de G.

Oceano Nox

Un homme dans les rues d'une ville blanche inondée de soleil. Un marin qui a choisi la terre, qui a choisi Lisbonne pour larguer les amarres et se mettre en disponibilité de vie. Il ne lui arrive pas grand-chose, à ce vagabond de l'âme : des rencontres de hasard, au fil des bars où le conduit son errance, une ou deux rixes histoire de passer le temps, une partie de billard qui finit mal. L'homme ne sait pas ce qu'il veut, ne sait pas ce qu'il cherche. Il n'est qu'attente. Il laisse la vie couler en lui, mais ne la retient pas. Tout est possible, donc rien ne le devient. Rien ne devrait rater, donc tout est gâché. La jeune serveuse de bar qui lui offre son cœur et son corps finit par se lasser d'un vide qui lui fait peur et part sans laisser d'adresse. La femme abandonnée sur les bords du Rhin ne comprend pas, pleure beaucoup, écrit des lettres et ne tardera pas à crier pouce, à préférer le silence. Alors le marin, qui n'a rien appris, prend le train du retour. Mais d'un retour qui emprunterait une fois de plus le chemin de l'errance. « Dans la ville blanche » est un film sur les incertitudes, le spleen d'un homme de quarante ans déboussolé par l'approche de la maturité. Alain Tanner s'y montre aussi talentueux cinéaste que d'habitude — même si « la Salamandre » et « le Milieu du monde » restent ses plus beaux films —, et Bruno Ganz prouve, si besoin en était, quel merveilleux comédien il est. Oui, il faut absolument voir « Dans la ville blanche ». Un petit conseil quand même : si vous avez du vague à l'âme, attendez quelques jours. Parce que ce n'est pas vraiment d'une gaieté folle. Mais ne rater ce film sous aucun autre prétexte.

M.D.

• **« Dans la ville blanche », d'Alain Tanner.**

Rire jaune avec Jerry

Il ne faut pas des pages pour évoquer ici le dernier film de Jerry Lewis, exécrablement intitulé par le distributeur français « T'es fou, Jerry ». Inutile de raconter le scénario : il n'y en a pas. Rien que des gags, en rafale, et les gags ne se racontent pas. Ni les bons (la majorité) ni les moins bons (il y en a) et encore moins les excellents.

Pas de scénario, mais quand même une tranche de vie saignante : celle d'un malheureux Jerry tellement « misfit », inadapté, qu'il n'arrive même pas à s'adapter à la mort et rate jusqu'à ses suicides. Alors, il essaie la psychanalyse, et ça ne va pas s'arranger.

On peut rire à « T'es fou, Jerry » ou claquer des dents de terreur, c'est selon.

S.R.

• **« T'es fou Jerry », de Jerry Lewis.**

Le court métrage existe...

Les festivals de « cinéma de recherche » se suivent (et se ressemblent, souvent) sans que le critique ose en parler, puisque ces films n'arriveront presque jamais dans les salles.

Et puis, de temps à autre, un miracle. Ainsi du court métrage qui passe en première partie de l'excellent « Atomic Café » : « la Banlieue des étoiles », de Stéphane Drouot. Peut-être tout simplement parce qu'il ne s'agit pas d'un film de « recherche », mais d'un film qui a trouvé.

Simple histoire, pourtant, à l'ombre des jeunes filles en pleurs : celles dont la vie a failli, seulement failli, devenir soudain celle des princesses de magazine. Mais Stéphane Drouot lui a donné une dimension nouvelle en l'intégrant à un univers de science-fiction. Cela commence par des incidents semblables à l'un des épisodes de « Rencontres du troisième type », et puis le spectateur glisse malgré lui dans l'atmosphère angoissée où se déplace la jeune héroïne de « la Banlieue des étoiles ». L'œil grand éclos de Caroline Appéré, le métal glacé d'une porte de sas... On marche à fond.

Le film, et c'est justice, a recueilli le grand prix du court métrage au dernier festival d'Avoriaz. Si les petits cochons ne les mangent pas, on reparlera de Stéphane Drouot et de Caroline Appéré.

S.R.

Coll. Fondation Jean Jaurès

ECONOMIES D'ENERGIE

LE PREMIER "GISEMENT FRANÇAIS" COMMENCE A RAPPORTER

540 000 tonnes équivalent pétrole économisées ou substituées, création d'emplois, mise au point d'un matériel français compétitif tels sont les premiers fruits de la politique de maîtrise de l'énergie

PAR MARTINE DUCOUSSET

« La politique de maîtrise de l'énergie ? Du tout bon, du solide. Une vraie politique en béton. » Il est sûr de ce qu'il avance, Michel Rolant. Et il a bien raison. Une preuve ? Deux même : le bilan globalement positif d'un an de fonctionnement de l'A.f.m.e. (Agence française pour la maîtrise de l'énergie) qu'il préside depuis mai 1982 ; et les résultats plus que satisfaisants obtenus par la mise en œuvre de la première tranche du « Fonds spécial grands travaux » (volet énergie).

Le 13 août 1982, 2 milliards de francs étaient débloqués pour être affectés à la maîtrise de l'énergie. En l'espace de six mois, l'A.f.m.e. réussissait à susciter le lancement de 6,6 milliards de francs de travaux d'économies d'énergie à travers toute la France. Ce qui veut dire — excusez du peu — une réduction de près d'un milliard de francs par an de la facture pétrolière, et le soutien de 35 000 emplois dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics.

Le travail et le savoir-faire

Décidément, c'est bien du béton, la politique de maîtrise de l'énergie. Son but : diminuer la dépendance de la France en matière d'approvisionnements énergétiques. Et donc libérer la croissance économique d'une insupportable contrainte. Conséquences à court et moyen terme : un allégement du déficit extérieur (actuellement, on économise 1,5 milliard de francs en devises si l'on réduit de 1 million de tonnes la consommation de pétrole), relance économique par la création de nouveaux marchés et de nouvelles activités de biens et de services, création d'emplois dans des secteurs très divers, enfin lutte contre l'inflation par la réduction des coûts et des charges.

Voilà pourquoi il était important d'avoir la volonté d'une telle politique de maîtrise de l'énergie. Voilà pourquoi il fallait se donner les moyens de la mettre en œuvre. Avec la création de l'A.f.m.e., et l'attribution des crédits du « Fonds spécial grands travaux », ce fut chose faite. Restait à lancer la machine. A convaincre les collectivités locales, les hôpitaux, les écoles de l'intérêt d'effectuer des travaux d'économie d'énergie. A solliciter les professionnels du bâtiment, à les mobiliser sur des techniques nouvelles « où le travail et le savoir-faire comptent plus que le béton et le ciment ». A persuader les entreprises ou les particuliers de s'associer pour créer de nouveaux réseaux de chaleur. Bref, à multiplier les contacts et les informations pour que chacun se sente concerné, et décidé à maîtriser l'énergie. Quarante ingénieurs et toute la direction de l'Agence ont pendant deux mois sillonné la France, beaucoup parlé, beaucoup expliqué. Et finalement bien travaillé : environ trois mille maîtres d'ouvrage — collectivités locales, hôpitaux, établissements scolaires — ont donné leur accord, 6,6 milliards de francs de travaux ont donc été lancés, et 540 000 tonnes équivalent pétrole économisées ou substituées.



Pascal Lebrun

Michel Rolant.

Maintenant, la suite. Car il ne faut surtout pas s'arrêter en si bon chemin. « Il faut, dans les cinq ans qui viennent, assurer la pérennité de cette politique de maîtrise de l'énergie, explique Michel Rolant. Parce que c'est une bonne politique, parce que c'est une politique créatrice d'emplois. Et puis, n'oublions pas — l'expérience l'a prouvé — qu'elle produit un effet sur l'offre et rend compétitif le matériel français. Ce qui n'est pas dédaignable pour notre commerce extérieur. » Donc, la suite : le 9 mars dernier, le conseil des ministres approuvait le lancement de la deuxième tranche du « Fonds spécial grands travaux ». De nouveau 2 milliards de francs, dont l'affectation a déjà été décidé (voir encadré) et qui devraient être débloqués très rapidement. Ainsi pourra être poursuivie l'action entreprise principalement dans le logement social et le patrimoine des collectivités locales. Avec deux innovations : désormais, les interventions seront étendues au tertiaire non lucratif, et à des opérations de promotion de l'énergie solaire.

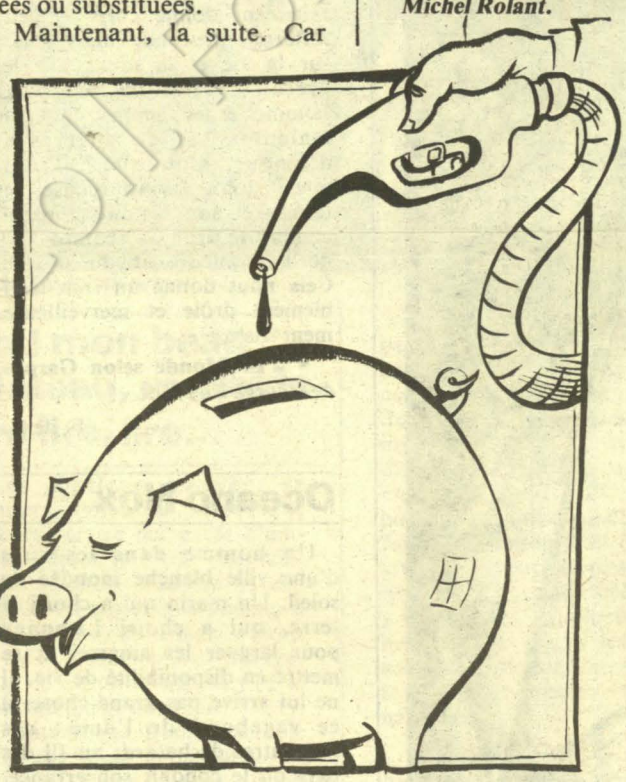

Côté industrie, l'A.f.m.e. veut privilégier la mise en place de rapports contractuels durables avec les entreprises grosses consommatrices d'énergie. C'est bien compréhensible : six cents entreprises industrielles consomment 80 % de l'énergie totale utilisée dans le secteur industriel. Objectif de la procédure contractuelle imaginée par l'Agence : obtenir, de l'entreprise, la mise en œuvre d'une politique globale de l'énergie, avec programme pluri-annuel d'investissements sur trois ans — renégocié chaque année en fonction des résultats obtenus. L'A.f.m.e. apporte son soutien technique et subventionne les investissements (1), l'entreprise s'engage à faire un effort de formation, à instaurer une comptabilité énergétique et à nommer dans ses établissements des responsables « énergie ». Aujourd'hui, seize contrats d'entreprises ont été signés, qui concernent soixante-seize établissements. Consommation totale d'énergie de ces entreprises : près de 3 500 000 T.e.p. Enjeu de l'opération : pour un investissement de 345 millions de francs, économiser ou substituer près de 900 000 T.e.p. Dix-sept autres contrats d'entreprises — pour soixante établissements — seront prêts avant l'été 1983 et dix-sept autres pour l'automne.

Voilà pour la suite. Mais Michel Rolant ne s'en tient pas seulement au lancement du deuxième « Fonds spécial grands travaux ». Pour lui, la suite, c'est encore autre chose : « Il faudrait pérenniser, dans le IXe Plan, les moyens de la politique de maîtrise de l'énergie. Les doter d'une ressource permanente, non budgétaire, de l'ordre de 6 milliards de francs par an, pour parvenir à une véritable efficacité économique. » Pour l'instant, on ne peut qu'attendre : rien ne sera fixé avant le débat sur le Plan au Parlement. Ce qui est sûr toutefois, c'est que le deuxième programme prioritaire d'exécution du IXe Plan prévu par Jean le Garrec s'intitule : « Utiliser plus rationnellement l'énergie. » Vraiment tout un programme ! La politique de maîtrise de l'énergie ? Du béton, on vous dit ! ●

Collectivités locales :	*200 millions*
Hôpitaux :	*150 millions*
Logements sociaux :	*200 millions*
Réseaux de chaleur :	*250 millions*
Tertiaire non lucratif (écoles, établissements socioculturels) :	*150 millions*
Habitat existant :	*150 millions*
Label solaire :	*100 millions*
Industrie :	*500 millions*

Et 200 millions non affectés, que l'Agence suggère d'attribuer à l'industrie.

(1) dont le temps de retour est compris entre deux et quatre ans.

Diffusion N.m.p.p. - Commission paritaire n° 52325